

L'ami de Rezé 85

sommaire

- Yann Vince* **3** **Éditorial**
———— archéologie —————
- Jacques Daniel* **5** **1982 : Rezé adopte un Plan archéologique**
Entretien avec Gérard Aubin
———— toponymie —————
- Michel Kervarec* **13** **De la Loire au Falleron**
Un voyage chez les Gaulois
———— documents —————
- Nicole Dhombres
& Anne-Claire Déré* **17** **Chroniques de Nantes en l'an II de la République**
- Gaston Desmas* **19** **Des Rezéens à l'Exposition universelle de Paris**
- Yann Vince* **29** **Claude Brossard de la Trocardière face au fléau de la peste**
———— patrimoine - mémoire —————
- Yann Vince* **33** **La Trocardière : la "cour" et le quartier**
- Isidore Impinna* **37** **Fragments de vie : Delice et Delys Bérenger**
———— histoire —————
- Yann Vince* **45** **Les écrivains et Rezé au 20^e siècle (suite)**
- Michel Kervarec* **51** **L'évêque Hilaire et l'évangélisation du Poitou**
- Michel Kervarec* **55** **Le cap-hornier Auguste Dejoie**
- Simone Bouteiller &
Michel Friot* **59** **Les sabliers de la Sèvre**
———— vie de l'association —————
- 71** **Notre amie Denise n'est plus**
- 72** **Les ouvrages des Amis de Rezé**
- 74** **Les mardis de l'histoire**

Éditorial

L'histoire est l'une des clés de compréhension du monde contemporain. La contribution des Amis de Rezé à la connaissance de l'histoire locale n'est plus à démontrer : par la recherche dans les archives publiques et privées, la relation des fouilles archéologiques, le recueil de témoignages d'acteurs du dernier siècle, la transmission de la mémoire, le travail d'inventaire du patrimoine architectural, végétal ou immatériel... Ce nouveau bulletin s'inscrit clairement dans cette démarche. Par la diversité des travaux et par le choix d'une présentation non plus chronologique mais thématique, nous souhaitons tout à la fois rendre notre publication plus didactique et peut-être plus agréable.

C'est ainsi que ce numéro consacre une place particulière à l'archéologie et au patrimoine. Sans conteste, le plan archéologique réalisé en 1982 par Gérard Aubin, alors directeur des Antiquités des Pays de la Loire, a constitué un tournant dans la longue histoire de l'archéologie à Rezé. Après les travaux de géographie historique des grands érudits du 18^e siècle, en particulier ceux de Lagedant et de l'abbé Belley, proposant d'identifier à Rezé le site de Ratiatum connu depuis Ptolémée, les fouilles conduites au siècle suivant par la Société archéologique de Nantes avaient permis de faire émerger les premiers vestiges reconnus près de l'église Saint-Pierre et de la chapelle Saint-Lupien. Puis, après une longue éclipse, l'archéologie moderne s'était enrichie à Rezé des investigations d'Alain Plouhinec dans les années 1950 ou encore de celles menées par Yannick Loukianoff et le groupe d'archéologie de la FAL dans les années 1970. Ces recherches avaient bénéficié alors d'un soutien actif de la municipalité, mais dans un contexte réglementaire non sécurisé. Le grand mérite de ce plan, en l'absence d'un cadre juridique approprié, a été de fournir une méthode contractuelle permettant la mise en œuvre, avant travaux, d'une archéologie préventive. En ce sens, la ville de Rezé a été pionnière dans ce domaine. Il a permis, en outre, une plus grande professionnalisation de la discipline archéologique et renforcé les liens avec l'État. La mise au jour des vestiges du site portuaire de Ratiatum, à proximité de la chapelle Saint-Lupien, lui en est en grande partie redevable, notamment grâce aux fouilles conduites par l'archéologue Jean-René Le Nézet. Notre ami Jacques Daniel nous livre ici un témoignage de première main, celui de l'auteur de ce plan.

Enfin, l'équipe rédactionnelle du bulletin a entrepris, après consultation des adhérents de notre association pendant l'été, de consacrer une plus large place au patrimoine et à la mémoire. Non pas que nous négligions cet aspect, ce bulletin en porte encore témoignage, mais parce qu'à Rezé il s'agit d'une question sensible, le patrimoine disparu étant souvent évoqué. Notre ville est une ville de patrimoine, ancien comme moderne, bâti comme végétal mais aussi immatériel. Les acteurs du 20^e siècle sont nombreux qui peuvent apporter leur témoignage. Notre souci n'est pas tant de cultiver la nostalgie que d'activer la mémoire tout comme d'agir pour la préservation du patrimoine architectural par exemple, culture constituant un bien commun permettant de mieux appréhender la construction et les mutations d'une ville dans le temps.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yann Vince

1982 : Rezé adopte un Plan archéologique

En 1982, Gérard Aubin, Directeur des Antiquités historiques à Nantes, élabore, en concertation avec la municipalité présidée par Jacques Floch, un Plan archéologique de la ville de Rezé. Le samedi 21 septembre dernier, dans le cadre d'un partenariat entre le Chronographe et les Petits-déjeuners du CSC Loire et Seil, il a donné une conférence sur « 30 ans de découvertes archéologiques dans l'Ouest de la France »¹. À cette occasion, il nous a accordé une entrevue que nous reproduisons ci-dessous. Gérard Aubin est aujourd'hui Conservateur général du patrimoine et Inspecteur général de l'archéologie honoraire.

Ce plan, le premier et le seul du genre dans la région des Pays de la Loire, est un jalon important dans l'histoire de l'archéologie à Rezé. Il fait date pour au moins trois raisons.

Défendre la « chronodiversité »

Il s'ouvre sur une citation de Léon Maître qui, en 1895, après avoir rappelé l'importance du site de Ratiatum, constatait avec étonnement l'indifférence de la population locale pour ce patrimoine exceptionnel :

« Ce qui est plus surprenant que la durée des ruines, c'est l'indifférence persistante des démolisseurs pour ces vénérables restes qu'ils ont traités comme de vulgaires démolitions [...] Pas une ligne n'a été écrite par un habitant de la localité, pas un curé de la paroisse n'a pris la plume pour nous raconter ce qu'il a vu, même à l'époque où Ogée interrogeait tout le monde pour la rédaction de son Dictionnaire de Bretagne ».

Quelques 80 années plus tard, un changement de mentalité commence à s'opérer. Au cours des décennies 1970 et 1980, en effet, un peu partout en France, la presse relate avec indignation des cas de destructions du patrimoine archéologique infligés par les entreprises de travaux publics, parfois avec la complicité des autorités administratives locales. Ici ou là, se

créent des associations qui se mobilisent pour la sauvegarde de ce patrimoine menacé. Des archéologues amateurs ou sous contrat organisent, veille que veille, une surveillance et tentent de sauver ce qui peut l'être. Bref, nourrie par une nouvelle sensibilité au patrimoine, une opinion publique est en train de naître. Le Plan archéologique participe de ce mouvement et l'accompagne.

La ville, « organisme vivant », s'étend et se reconstruit sur elle-même. Ce processus de construction/destruction menace d'effacement les vestiges matériels inscrits dans son sol et risque de priver les habitants des repères qui leur permettraient de s'approprier son histoire. Dans son introduction, Gérard Aubin écrit : « *Au pari sur l'avenir que constituait la Cité Radieuse de Le Corbusier, qui domine la ville, répond en contrepoint le pari de concilier développement urbain et respect du passé enfoui* ». C'est la première formulation de ce qu'il nommera plus tard « chronodiversité » (en référence à la biodiversité, elle aussi menacée) et qu'il convient de préserver.

Pour une archéologie préventive

À l'époque, les outils réglementaires mis à la disposition de la Direction des Antiquités

¹ AUBIN, Gérard, Le ROUX, Charles-Tanguy, MARCIGNY, Cyril (dir), *Sur le terrain avec les archéologues. 30 ans de découvertes dans l'Ouest de la France*, Rennes, PUR, 2018, 297 pages.

historiques sont relativement limités : la loi de 1941 l'autorise à suspendre un chantier s'il s'avère qu'il entraîne la destruction de vestiges ; le code de l'urbanisme de 1977 permet de refuser un permis de construire si les travaux sont susceptibles de détruire un site. Encore faut-il être informé du démarrage des chantiers et avoir les moyens de les surveiller ! La plupart du temps, les engins accomplissent leur œuvre de destruction dans la plus grande opacité. Dans le meilleur des cas, lorsque le risque est constaté — ce qui se produit rarement — le chantier est suspendu un court moment pour permettre, dans de très mauvaises conditions et sur un terrain bouleversé, l'intervention d'archéologues. Dans ce qu'on appelle alors une archéologie de « sauvetage », la lutte est inégale entre la truelle de l'archéologue et le bulldozer de l'aménageur.

L'idée centrale qui sous-tend le Plan archéologique est de mener une politique archéologique préventive. Elle suppose deux conditions : délimiter une zone potentiellement riche en vestiges et la signaler à l'attention des aménageurs, faire intervenir les fouilles archéologiques avant le démarrage des travaux, idéalement, pendant la phase administrative d'instruction d'un permis de construire. Ce cadre a aussi pour avantage de guider des choix car, écrit Gérard Aubin, « il n'est guère envisageable de tout fouiller et surtout de pouvoir mener de nombreux chantiers en même temps. L'archéologue doit donc déterminer les terrains qui seront le plus à même d'apporter des réponses aux questions qu'il se pose ».

En l'absence de dispositif législatif contraignant, cette démarche ne pouvait être contractuelle. Sur ce point, la municipalité dirigée par Jacques Floch se montrera très réceptive : n'avait-elle pas, déjà, acheté une parcelle (AH 84) bordant la rue Saint-Lupien pour la mettre à la disposition des archéologues, avant même tout projet de construction ? Le plan vient à point nommé alors que

se dessine un projet de lotissement sur le terrain Peigné, aux abords de la chapelle Saint-Lupien.

Professionaliser l'archéologie

Jusqu'alors, à Rezé comme ailleurs, les fouilles étaient menées par des archéologues amateurs. Passionnés, choisis pour leur compétence, ils intervenaient néanmoins dans un cadre strictement bénévole. En conséquence, ils ne pouvaient fouiller que sur leur temps libre, c'est à dire le week-end et pendant leurs vacances. Il n'y avait pas de dépôt de fouille et l'analyse des données, l'étude du mobilier, bref tout ce que l'on désigne aujourd'hui du terme de post-fouille était relativement négligée. L'exploitation scientifique des découvertes s'en trouvait donc fortement entravée : sur Rezé, la dernière publication scientifique remontait à 1967.

La possibilité de fouiller une vaste parcelle aux abords de la chapelle Saint-Lupien incite à changer d'échelle. Le Plan archéologique plaide délibérément pour une archéologie conduite par des professionnels : « *La nécessité de décapages successifs sur de grandes étendues et le respect des délais négociés exigent de plus en plus l'intervention d'archéologues professionnels à temps complet, aidés par des bénévoles ayant le souci de se former dans cette discipline* ».

Avec l'adoption de ce Plan, la Direction des Antiquités historiques et la ville de Rezé font figure de pionniers : vingt ans avant le vote de la loi du 17 janvier 2001 qui donne un statut juridique à l'archéologie préventive, les principes qui la fondent sont déjà à l'œuvre à Rezé.

À l'échelon local, ses implications n'en sont pas moins importantes : les fouilles qui démarrent en 1982 aux abords de la chapelle Saint-Lupien constituent un tournant dans la conduite de la recherche archéologique à Rezé. Nous leur consacrerons un dossier dans le prochain numéro de *l'Ami de Rezé*.

Entretien avec Gérard Aubin



Gérard Aubin (cliché J.P. Gaucherel. 2019)

En 1982, lorsque le plan archéologique de Rezé est publié, vous êtes Directeur des Antiquités historiques. Pouvez-vous expliquer aux lecteurs des Amis de Rezé en quoi consistent vos fonctions ?

Depuis sa création en 1959, le Ministère de la Culture gère l'archéologie. En région, au sein des Directions régionales des affaires culturelles, deux services en sont chargés : l'un dédié aux Antiquités préhistoriques et un autre qui s'occupe des Antiquités historiques. Cette coupure entre préhistoire et histoire s'explique par la tradition universitaire, la limite entre les deux grandes périodes étant placée à l'âge du Fer, au moment de l'apparition de l'écriture. Elle s'est révélée peu praticable dans la gestion quotidienne des dossiers, notamment d'urbanisme ou de grands travaux. Après quelques expérimentations, la fusion des deux directions s'est faite en 1991 au profit d'un service régional de l'archéologie.

En 1982, mon rôle à la tête de la Direction des antiquités historiques était d'abord de veiller à l'application de la loi qui organise l'accès à la ressource archéologique, fragile et limitée.

La France a mis très longtemps à se doter de textes réglementaires dans ce domaine. Alors que, dès le XIX^e siècle, l'État édicte des règles applicables aux bibliothèques ou aux dépôts d'archive, en revanche, pour les archives matérielles dites « du sol » il faut attendre 1941 pour que le ministre Jérôme Carcopino, un historien de l'antiquité, fasse aboutir un texte de loi en gestation depuis des décennies. Cette loi a été validée à la Libération, en septembre 1945. Elle soumet l'ouverture d'une fouille archéologique à l'autorisation préalable de l'État. Cette autorisation est délivrée après examen d'un dossier détaillant l'intérêt du site, les compétences du demandeur et de son équipe ou encore l'opportunité de faire des recherches à ce moment là. En effet, à la différence des archives — indéfiniment consultables —, les vestiges archéologiques ne peuvent être lus qu'une fois, d'où l'obligation de bien choisir le lecteur et le moment de lecture.

La mission la plus délicate était de sauvegarder le patrimoine archéologique et de faire face aux destructions liées à l'aménagement

du territoire et aux multiples travaux affectant le sous-sol. Concernant la sauvegarde des vestiges, je pouvais m'appuyer sur le code de l'urbanisme de 1977 dont un article, le fameux R 111.3.2, stipulait qu'un permis de construire pouvait être refusé si les constructions étaient de nature à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site archéologique. Encore fallait-il pouvoir disposer d'un recensement fiable des sites archéologiques et être associé à l'instruction des permis.

Le travail de la Direction des Antiquités consistait donc essentiellement à recenser le patrimoine archéologique, à mettre fin aux fouilles non autorisées, à instruire les dossiers d'autorisation, examinées in fine par une commission nationale et surtout à essayer de protéger ce patrimoine et le diffuser. La tâche était assez lourde du fait de l'étendue du territoire s'étendant sur cinq départements et des moyens humains limités qui y étaient affectés.

Quels étaient les moyens à l'époque ?

Quand je suis arrivé à la tête de la Direction des Antiquités historiques, en juillet 1978, j'étais ce qu'on appelle un indemnitaire. Ce n'était pas un emploi à temps plein et il fallait un autre travail pour vivre : enseignant dans le secondaire. Ce qui veut dire que je ne pouvais exercer mes activités qu'en pointillé, le mercredi, le samedi, voire le dimanche etc. Il y avait donc une certaine part de bénévolat. Cela n'a duré qu'un an et demi, puisque j'ai bénéficié d'un poste à temps plein en janvier 1980.

Mon équipe se composait de deux ou trois personnes. A cette époque, il n'y avait pas de services archéologiques dans les collectivités. On avait mis en place, dans chaque département, un réseau de correspondants, de bons amateurs bénévoles, qui prospectaient, informaient, représentaient à l'occasion le Service, faisaient des fouilles, notamment de sauvetage. C'était un monde encore tout pétri de bénévo-

lat et de débrouillardise. Un chantier de fouille recevait quelques milliers de francs et avec cette somme il fallait acheter des outils, nourrir les fouilleurs bénévoles. Mais dans le cas d'intervention en urgence, ce système qui reposait sur le temps libre, le week-end et les vacances, atteignait vite ses limites. Sans compter tous les problèmes en aval : le manque de moyens pour la conservation des vestiges (par exemple, beaucoup d'objets ferreux découverts à cette époque ne se sont pas conservés faute de traitements), les analyses, les datations (l'utilisation du carbone 14 était peu fréquente). Aujourd'hui, on trouve naturel de disposer d'un laboratoire comme Arc'antique. Imaginez qu'on se trouvait dans une période où tout était à faire et à organiser. La tâche était considérable mais le défi passionnant. On était, en quelque sorte, des pionniers.

On a très vite été confronté aux destructions. Une des premières a été, en janvier 1979, consécutive au chantier de l'extension de l'Hôtel de ville de Nantes, rue de Strasbourg. Tout à coup, sous l'action des pelleteuses, on a vu surgir des murs, des sols, des tuiles, des poteries romaines. J'ai arrêté le chantier. Mais pour quelques jours seulement et j'ai été jugé très audacieux d'interrompre les travaux, sans préjuger d'éventuelles conséquences financières, d'autant que j'étais encore indemnitaire à l'époque. On a fouillé quelques traces d'habitat, on a trouvé une série de statuettes, la presse s'est emparée de l'affaire ainsi que la télévision, donnant un retentissement à cette opération. Certes, mon intervention a été utile mais c'était juste du sauvetage, du curatif en quelque sorte. Cela m'a convaincu qu'il fallait changer d'approche et tenter d'intervenir en amont des travaux.

Comment le plan archéologique de Rezé est-il né ?

Il y avait, à Rezé, une équipe dynamique de la Fédération des amicales laïques composée de bénévoles. Elle avait initié, rue Saint-Lupien,

en concertation avec la ville, la fouille de terrains voués à la construction, ce qui était une démarche assez préventive. A la tête de cette équipe, Yannick Loukianoff, alors correspondant de la Direction des Antiquités historiques, m'avait alerté sur un projet de construction à proximité de la chapelle Saint-Lupien. Connaissant grâce aux écrits des érudits anciens et aux fouilles récentes, la richesse du patrimoine antique de Rezé, je redoutais d'être confronté dans un proche avenir à des destructions aveugles. Mais, Je me suis vite rendu compte que, hors des secteurs réputés comme le quartier Saint-Lupien, nous n'avions pas de plan précis à proposer aux élus, ni de cartographie à opposer à celle des services d'urbanisme. Il était par exemple difficile de faire comprendre aux interlocuteurs qu'au-delà des sites qui surgissaient ponctuellement, c'est tout un tissu urbain antique qui existait encore en sous-sol.

À cette époque, j'avais été très marqué par un livre *Les archives du sol à Tours*, paru en 1979, préfiguration de ce qu'on a appelé par la suite les *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*. Il présentait des planches montrant par époque les différentes occupations de la ville, des calques que l'on pouvait superposer à un fond cadastral. Cela m'avait passionné. Ajoutez-y la tenue d'un colloque international d'archéologie urbaine à Tours, en novembre 1980 qui avait provoqué une forte sensibilisation à l'érosion de l'histoire urbaine.

L'idée d'un plan archéologique de Rezé est née dans ce contexte. Elle a rencontré l'adhésion de la ville qui a accepté d'y apporter son concours financier. Avec une vacataire embauchée pour l'occasion (Michelle Vieau) et un conservateur du Service (Jacques Meissonnier), nous avons réalisé ce plan qui a permis de cartographier 57 sites et de délimiter une zone sensible réclamant la mise en œuvre de procédures de consultation des permis de construire et d'intervention en amont.

Parallèlement, nous avons commencé des sondages sur le terrain autour de Saint-Lupien. Nous pensions alors que nous nous trouvions sur l'emplacement d'une villa. J'avais recruté deux archéologues pour faire des fouilles de sauvetage et ce n'est qu'après un décapage plus large que nous avons compris qu'il s'agissait en fait d'entrepôts sans doute liés au port.

Quel a été l'accueil de la municipalité et de ses services ?

Au vu de ces premiers résultats, la mairie était embarrassée car cette découverte pouvait compromettre l'urbanisation de ce secteur. Embarrassée mais en même temps intéressée et très ouverte. J'ai toujours reçu un accueil bienveillant de la part de Jacques Floch et de Gilles Retière qui était alors adjoint. J'ai donc été invité à réaliser un diagnostic plus précis pour savoir ce qui était constructible ou pas. C'était de la part de la ville une démarche assez avancée pour l'époque en l'absence d'une législation sur l'archéologie préventive.

Nous travaillions alors avec un technicien du laboratoire des Ponts et Chaussées de Bouguenais qui utilisait un appareil, muni de capteurs, capable d'effectuer des mesures de résistivité des sols. Cette technique expérimentale alors baptisée « magneto-tellurique artificielle » (M.T.A.) avait été conçue pour les besoins de la prospection pétrolière. Son utilisation sur un site archéologique était une première. Elle permettait, sans ouvrir le sol, d'établir une carte des anomalies susceptibles d'établir la présence de vestiges enfouis ou de phénomènes d'ordre géologique. L'incertitude demeurait donc, notamment pour la partie haute du terrain, au sud, car le rocher était très proche, à l'exception d'une partie située au-delà d'un chemin creux. Finalement, nous avons négocié : le sud de la parcelle fut déclaré constructible tandis que le nord fut gelé comme réserve archéologique.

En gros, on faisait la part du feu.

Aujourd'hui, avec le recul, je me demande si nous n'aurions pas dû conserver aussi le sud de la parcelle. Je peux exprimer un regret. Il y avait, dans la zone constructible, un terrain où le sol était plus profond mais avec une couche de terre arable assez épaisse pour servir de matelas de protection. J'avais demandé qu'il n'y ait ni caves, ni sous-sol ; mais nous étions dans l'incapacité, faute de moyens, de contrôler la mise en œuvre. Et effectivement, quand je suis passé sur le terrain, les engins s'enfonçaient dans la boue et il est vraisemblable que les vestiges potentiels aient été très affectés. Avec les techniques actuelles, on sait construire sans sous-sol, sur pieux forés et chemisés et ainsi protéger les vestiges...

Raisonnement, vous ne pouvez pas geler le territoire d'une ville. C'est impossible. Il faut donc ou négocier ou bien se heurter de front avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Et nous n'avions pas alors d'outils juridiques très solides.

Le plan archéologique de Rezé a-t-il été un jalon dans la définition d'un statut juridique de l'archéologie préventive consacré par la loi de 2001 ?

Je ne saurais vous dire quelle influence cette expérience a pu avoir sur le reste du pays. Elle participait d'un état d'esprit commun à un certain nombre de responsables archéologiques de cette décennie, devant affronter un rythme croissant d'érosion patrimoniale. En 1975, le rapport Soustelle sur la recherche française en archéologie soulignait cette destruction massive et préconisait des mesures qui ne furent que partiellement appliquées. Le progrès est venu de pratiques expérimentées çà et là : mise en place d'un POS archéologique à Lyon en 1979 ; conventions avec des aménageurs ; création de services archéologiques de collectivités. C'est la pression de plus en plus forte des archéologues qui a fait

bouger les choses, en utilisant des arguments d'ordre économique (la découverte inopinée de vestiges en cours de chantiers constitue un risque financier) et d'ordre symbolique (éviter l'image du casseur). Progressivement, on est ainsi passé d'une archéologie de sauvetage à une archéologie contractuelle qui privilégiait l'accord concrétisé par une convention prévoyant un financement et un délai contre une libération du terrain.

Comme souvent, le statut juridique est intervenu postérieurement quand il a fallu encadrer et normaliser les pratiques.

Dès le milieu des années 80, il a ainsi été possible de prévenir les destructions les plus visibles, quand il y avait des aménageurs solvables. Mais il a fallu recruter des fouilleurs, mettre en place des formations, bref professionnaliser l'archéologie, ce qui était un autre défi.

Dans le plan archéologique, vous plaidez déjà pour une archéologie s'appuyant sur des professionnels formés, capables de conduire les fouilles et, ensuite, de les analyser et de publier leurs résultats.

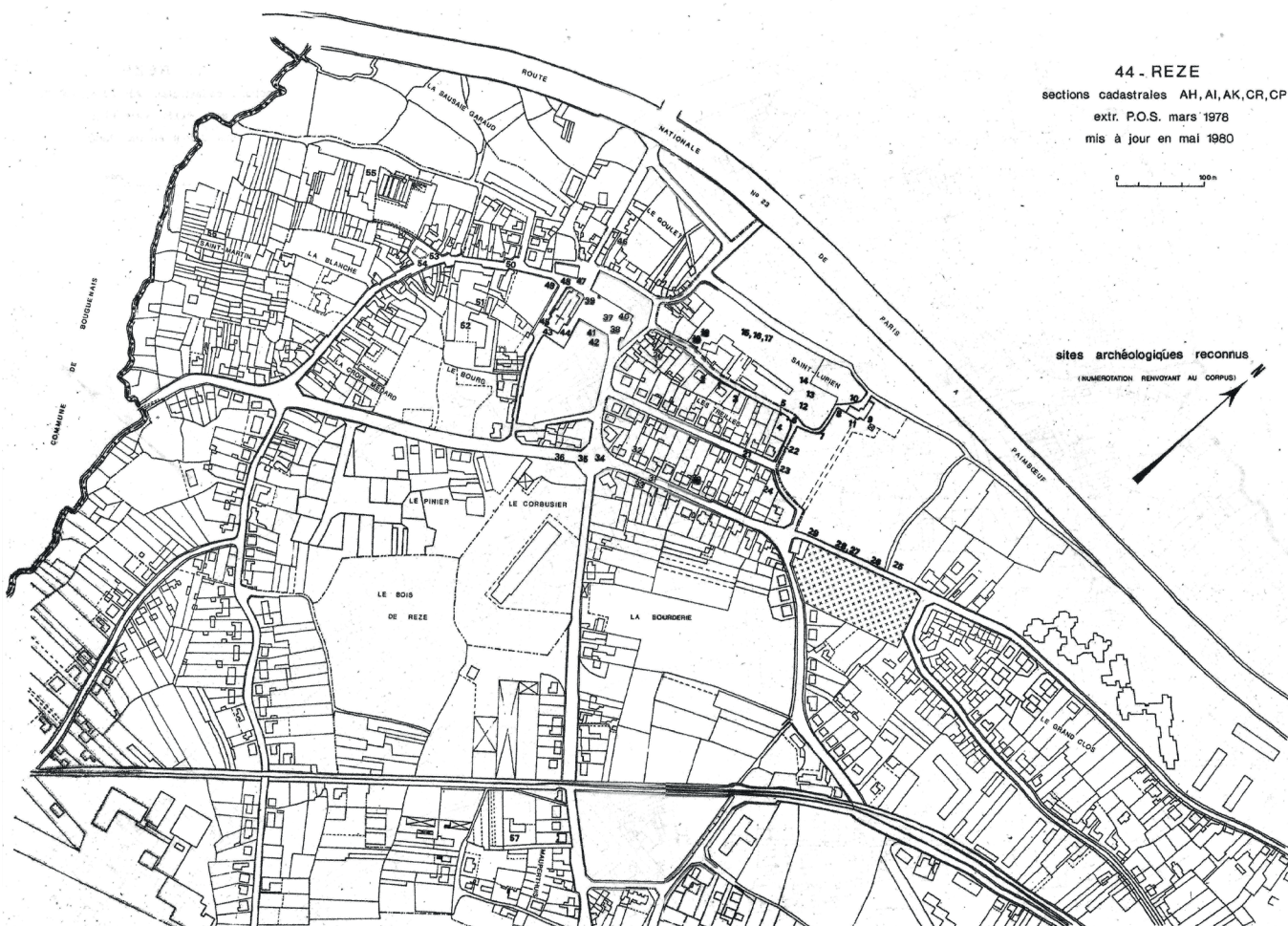
Oui. Le plan archéologique avait aussi pour ambition de dresser un bilan scientifique des connaissances, d'indiquer des pistes de recherche et de susciter le recrutement de professionnels. Là encore, cette professionnalisation procédait d'une tendance nationale. Mais ce passage n'a pas toujours été très bien vécu peut-être par insuffisance de pédagogie ; j'en suis tout à fait conscient aujourd'hui, nous avons laissé des gens au bord du chemin. Il y a eu, avec certains amateurs, des désaccords, des incompréhensions et des ruptures ; d'autres se sont bien adaptés. Dans certaines régions, le passage a été plus rude, dans d'autres plus lent. Il y a eu aussi, du côté d'agents à temps plein, des ratés et des insuffisances par manque de formation. L'évolution de la discipline s'est faite comme ça.

Au total, il aura fallu deux décennies pour parvenir à l'archéologie d'aujourd'hui.

Ce plan a-t-il été proposé à d'autres villes que Rezé ?

J'avais espéré que cet exemple donné par une ville moyenne serait rapidement suivi par les chefs-lieux. Le seul a été Angers qui a publié, mais seulement en 1990, un DEPAU (Docu-

ment d'évaluation du patrimoine archéologique urbain) sous une forme analogue à celui de Tours. On peut aussi mentionner Jublains, village de la Mayenne recouvrant une capitale antique, qui a fait l'objet d'un inventaire des sites dans le cadre d'un diplôme universitaire en 1988. Le plan archéologique de Rezé reste donc unique dans son genre. Il était expérimental mais, il a, je crois, joué un certain rôle...



Sites archéologiques reconnus en 1982

De la Loire au Falleron — Un voyage chez les Gaulois

Si l'on en croit certains, le toponyme *Liger*, employé par tous les auteurs latins pour désigner la Loire, n'aurait d'étymologie assurée ni en latin ni en gaulois. Ces personnes ignorent que la langue bretonne a aussi *Liger* et que les Romains se sont contentés de reprendre le nom gaulois. Dans le nom *liger*, il nous faut lire *-ger* comme notre mot guerre.

Pour appréhender ce nom, nous allons donc avoir recours aux autres langues celtiques. Voyons d'abord l'élément *li* avec le gallois *llif* qui accepte *lli*. Ceci désigne le courant, le flot. Pour le second composant, nous considérerons le breton *kàer* qui, étant conjugué, mute en *gàer*, particularisme des langues celtiques. Ce mot a le sens de très beau, superbe. Nous aurions donc le superbe fleuve et, encore aujourd'hui, cette désignation n'est pas usurpée.

Nous partons donc de la Loire à Rezé pour rejoindre le Falleron.

Rezé a *Ratiaton* chez le géographe grec du 2^e siècle Ptolémée, puis *Ratiatensis Vicus* au 6^e siècle en latin, ce qui permet de reconstituer *Ratiate*.

Le gaulois *rate* peut être rapporté à l'irlandais *rath* qui, primitivement, désigne une enceinte en terre. Dans notre langue, le mot *ath* a le sens de gué, passage d'eau. Nous avons donc l'enceinte du gué.



Rezé — La Motte des Pelouailles (gravure 19^e siècle)



Bouguenais, La Motte (dessin Michel Kervarec)

Bouguenais fait suite. On a *Begone* au 11^e siècle, *Begonis* et *Begonex* au 12^e siècle, *Begon* en 1278. Ce nom est rapporté à Bégon, homme du 9^e siècle au service du roi Charles le Chauve, chargé par celui-ci de contenir les avancées bretonnes (en vain). Mais, l'expérience nous a appris que les noms de paroisse remontaient plus haut dans le temps et l'on considérera *Begon* comme un lieu dont le vassal de Charles le Chauve était le seigneur. Ceci nous amène à la Motte de Bougon située à la pointe ouest d'un éperon barré dominant la Loire au nord et le vallon d'un ruisseau au sud. Ce site a été barré à l'est par deux talus situés aujourd'hui dans les taillis. Au milieu se voient les sous-bassements de constructions gallo-romaines. C'est tout cela *Bégon*.

Le breton *begon* a le sens de pointu et dérive de *beg*, le bec. Ce dernier mot est réputé d'origine gauloise.

Bouaye a *Boia*, 1124 ; *Boya*, en 1221 ; *Boae*, en 1325 ; *Boaye*, 1426 ; *Bois*, 17^e siècle. Compte tenu de ce qu'est la toponymie gauloise, nous orienterons vers une valeur défensive et le gallois *bwa* qui a le sens de voûte, arc, cintre, en relation avec une probable motte arrondie. Tous les villages gaulois s'étaient, manifestement, dotés d'enceintes, souvent renforcées par des tours en bois sur mottes.

Coutais a *Cotex* en 1150, ce que l'on rapportera au breton *kost*, anciennement *cost*, la garde. Le gallois *costog* désigne un chien de garde.

Grand-Lieu ne désigne, à l'origine, que Saint-Philbert. Nous avons *Grandi Lacu* en 1250. *Grandi Loco* en 1265 et *Grand Leu* en 1362. *Lacu*, le lac, et *leu*, le lieu, sont des erreurs. *Loco* est correct, mais n'a aucun lien avec le latin *locus*, le lieu. Il s'agit d'un mot gaulois ayant le sens d'enclos (gallois *lloc*, irlandais et vieux breton *loc*).

Le mot *grand* se rapporte au latin *grandis*, mais celui-ci serait emprunté à l'osco-ombrien, langue italo-celtique, le véritable mot latin étant *magnus*. Le gallois *crand* a le sens de grandiose, imposant, majestueux. Il s'ensuit que *Grandi Loco* désigne l'enclos majestueux de *Déas*, le lieu consacré à la déesse, encore dit *Arbathilico*, la haute basilique (Herbage).

Tenu (Le) a *Taunucus* au 7^e siècle, *Taunacus* au 10^e siècle. On rapportera au gallois *tonnen* qui désigne un marais.

Briord se reconnaît à Port-Saint-Père, mais aussi à la Noë-Briord, en Fresnay.

On rapportera à Briord, dans l'Ain, qui a (*Br*) *ioratenses* sur une inscription romaine, soit *brio rate*, l'enceinte – *rate* – avec motte – *bre-*

Machecoul a *Castrum Machicol*, 11^e siècle ; *Macheol* 1155 ; *Machecum*, *Machecollum*, au 12^e siècle.

L'élément *mache* est à rapporter à l'irlandais *maise* qui se dit *mache* et signifie beau. *Col* est à rapporter au mot collier qui se dit *kolier* en breton, *coler* en gallois et *coiléar* en irlandais et prend le sens d'enceinte. Nous aurions la belle enceinte.

Soulvache, Millevaches

Le lecteur sera surpris de voir évoquer ici ces deux toponymes. Soulvache, tout au nord du département, est, en effet, plus proche de Rennes que de Machecoul. Quant à Millevaches, il s'agit d'une localité de la Corrèze, proche d'Ussel. A noter que le plateau de Millevaches est une définition de géographes, pas de la population du pays.

Selon moi, ces deux localités possèdent le même composant *mache* que Machecoul, mais en forme mutée. Dans les langues celtiques, le *m* initial d'un mot mute en *v* lorsque le dit mot est conjugué.

À Soulvache, à la fin du 19^e siècle, au bord de la rivière Semnon, se voyait encore une grosse motte de douze mètres de hauteur et d'un diamètre de seize mètres au sommet. Elle était surmontée d'une tour en pierre dont les murs s'élevaient encore à huit mètres de haut. Au rez-de-chaussée, se voyaient une porte et quatre archères. Le tout était entouré d'une douve. La tour était médiévale, mais la motte, elle, était très probablement là à l'époque gauloise. Le mot gaulois *soule*, passé en ancien français, désignait un ballon, ici la motte. L'irlandais a un correspondant *suil*, ce qui se dit *soul* et désigne un œil, un globe. Nous avons donc le sens de belle motte et il en est de même pour Millevaches. L'irlandais. *maoil*, qui se dit *mil*, désigne, en effet, une hauteur arrondie. On ne s'étonnera donc pas de l'élément *mache* de Machecoul.



Église de Soulvache (Wikimedia Commons/CC Rehtse)

Paulx a *Palus* au 9^e siècle, *Spaceldum* en 1136, *Paux* en 1184, 1227. La ville béarnaise de Pau a *Pal* au 12^e siècle, alors que les Béarnais ont *Benarni* au 1^{er} siècle, Béarn se disant *Benarno*, soit *ben arno*, ce que je traduis par la pointe –*ben-* de fer- *arno*, donc le pal.

Il s'ensuit que Béarn est un autre nom de Paulx et que le sens de *pal* est confirmé. Ceci signifie que celui qui tentera de franchir la palissade s'empalera.

C'est la même chose à Paulx et *Spaceldum* se comprend *spacel duno* le fort avec palissade.

Mer-Morte a *Mellomartis* en 1123, ce que l'on retrouve à Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire) qui a *Mello Martis* au 11^e siècle. Il s'agit de *mello*, ce qui désigne une hauteur arrondie, ici une motte. Elle est dédiée au dieu Mars, c'est-à-dire fortifiée.

Touvois a *Tolvei* en 1119 ; *Tolveia* en 1140 ; *Tollovia* en 1214 ; *Tolevia* en 1215 ; *Thoveia* en 1277, *Tovaye* en 1227 ; *Touvaya* au 14^e siècle. Le breton *tolviñ* signifie lover. Nous pourrions donc avoir une enceinte en rond.

Legé a *Legiaco*, 1119 ; *Letge*, 1144

Le gaulois *acos* a un correspondant gallois *agos*, ce qui signifie près de et sert à définir un territoire par rapport à un village centre. Il ne doit pas être pris en compte pour la recherche.

L'élément *ge* correspond probablement à *cae* muté *gae* (breton et gallois) ce qui désigne une enceinte retranchée. *Le* ou *let* est à rapporter au breton *laez*, le monticule, la motte.

Falleron a *Fallero* en 1214, *Falleron*, *Faleron* par la suite.

La localité vendéenne a donné son nom à la rivière. Le latin *faleri* désigne un oppidum et *fala*, une tour en bois. Il s'agit d'emprunts à l'italo-celtique. Ainsi, en irlandais, *fail* et *fa-laigh* (ce qui se dit *fali*) désignent une enceinte et *fal* une muraille.

Une grande partie de la toponymie française est ainsi construite. Nous allons nous éloigner un peu en Vendée avec le cas de Barbâtre, particulièrement intéressant. On a *Barbastrum* au 12^e siècle, ce que l'on a rapproché de *Barbastro* en Aragon, qui vit la défaite des musulmans en 1064. Nous sommes là chez les Ibères qui étaient aussi des Celtes. En breton et gallois, *tro* désigne le tour, l'enceinte. L'ancien français *barbe* désigne une pointe (cf. barbelé) et le gaélique *barb* un javelot. Ceci signifie que le site a été protégé par une probable tranchée garnie de pieux pointus. Nous aurions la même chose avec Barbechat, qui a *Barbacati* au 11^e siècle, nom à rapprocher de celui de *Berbegatis* (1000) aujourd'hui Le Chalon, dans la Drôme.

Le breton et gallois *cad* et l'irlandais *cath* désignent le combat, la défense. Nous aurions une défense faite de pointes acérées. Les lieux-dits Barbin et Barbinière sont aussi dans le cas.

Chroniques de Nantes en l'an II de la République

Présentation

Après l'échec de leur tentative de s'emparer de Nantes fin juin 1793, les insurgés royalistes des campagnes entreprirent de couper l'approvisionnement de la ville, vouant la population à la famine.

Nantes compte alors 80 000 habitants plus 10 000 réfugiés, plus encore de nombreux militaires à nourrir. Pour la municipalité nantaise, l'urgence absolue est de trouver du grain, le pain étant la nourriture de base de tous.

Pierre-Antoine Champenois, membre de la municipalité, allait être chargé de cette très lourde tâche. Potier d'étain, originaire de Beaugency près d'Orléans, il s'est installé à Nantes en 1785. C'est donc un nouveau venu, mais il allait s'investir efficacement.

Il est l'ancêtre des Champenois, négociants bien connus à Rezé tout au long des 19^e et 20^e siècles, plus particulièrement à la Haute-Île et à la paroisse Saint-Paul.

Pierre-Louis Champenois, fils de Pierre-Antoine, devait se marier plus tard avec la fille de Pierre-François Huard, marchand de bois de Pont-Rousseau, un temps maire de Rezé pendant la Révolution. C'est l'origine de l'installation de la famille dans notre commune.

Les archives municipales de Nantes ont conservé un fonds important pour la période révolutionnaire lequel a été exploité par deux historiennes Nicole Dhombres et Anne-Claire Déré. Dans leur ouvrage paru en 1993 aux éditions Siloë sous le titre *Chroniques de Nantes en l'an II*, elles prennent le parti de rédiger des chroniques sous la forme d'un magazine d'aujourd'hui en respectant les documents d'archives de l'époque.



René-Gaston Baco de la Chapelle,
maire de Nantes



Le général républicain Canclaux,
vainqueur de la bataille de Nantes



François-Athanase Charette
de la Contrie, chef des Vendéens

Notre correspondant : Citoyen Champenois, le 5 novembre, tu as été nommé Commissaire près de la Convention pour t'occuper du problème —ô combien dramatique pour la ville en ce moment— des subsistances. Penses-tu qu'un potier d'étain comme toi soit bien placé pour occuper une telle fonction ?

Champenois : Ce n'est pas le potier d'étain qui a été nommé mais le républicain. Lorsque les membres de la commission d'approvisionnement ont été remplacés le 2 novembre au matin, ils l'ont été parce qu'ils n'ont pas réussi à nourrir la ville. Il faut te dire qu'au jour d'aujourd'hui la devise « vaincre ou mourir » n'est pas seulement valable sur les champs de bataille, elle l'est aussi sur les champs de blé.

Le même jour, tu as déclaré à tes collègues, je te cite : « cent mille âmes sont prêtes à se porter aux extrémités auxquelles peut entraîner la faim ». Est-ce que tu n'es pas en train de dramatiser à outrance la situation ?

Non. Comme je l'ai expliqué au conseil le 5 au matin, si l'on ajoute aux 80 000 Nantais à nourrir les 10 000 à 12 000 réfugiés de tout sexe et de tout âge, on obtient le chiffre que j'ai donné. Et la disette n'a jamais été aussi grave qu'aujourd'hui.

Quelles sont les grandes lignes de la politique du blé que tu vas mettre en place ?

D'abord demander aux représentants en mission de réquisitionner les grains là où ils sont encore disponibles. À Pont-l'Abbé, La Roche-Derrien, Auray par exemple. Puis envoyer un commissaire aux États-Unis d'Amérique avec une offre d'achat extrêmement importante, de l'ordre de 2 millions de livres, qui couvrira les mêmes besoins non seulement à Nantes, mais de tout le département. Il faut, pour cela, que nous obtenions préalablement l'autorisation de la Convention.

L'orientation prônée par Champenois était la bonne. Malgré les Anglais sur mer et leurs complices vendéens dans l'estuaire, des convois de grains parvinrent à gagner Nantes depuis les États-Unis sauvant la population de la famine pour tous et de la mort pour beaucoup.

Et vous pouvez l'obtenir facilement ?

Oui. Car tu sais sans doute que Robespierre a proposé dernièrement, un projet de décret à la Convention qui a été adopté sans discussion et où il est très clairement dit que la Convention souhaite resserrer les liens qui unissent la République à ses alliés américains. Nous sommes invités à leur manifester par tous les moyens nos sentiments d'équité, de bienveillance et d'estime.

D'accord, mais à supposer que ces convois arrivent un jour, pas trop éloigné, il reste, dans l'immédiat à régler le problème du pain et, en particulier, celui des boulangers, excédés au moins autant par la fixation des prix que par l'insuffisance des farines.

Oui, et c'est pourquoi nous avons dû prendre en conseil tout un train de mesures à leur égard. Il a été décidé que si le prix du pain était le même pour tous, sa fabrication le serait également. Le pain pèsera donc maintenant 5 ou 10 livres et ce sont les « commissaires bienveillants » qui se voient chargés de vérifier sa qualité comme de surveiller sa distribution, laquelle se fera entre 8 heures et 11 heures du matin à la porte des boulangeries. Ce n'est pas tout. Les boulangers sont tenus de marquer leurs pains des lettres initiales de leur nom, et d'autant de points qu'ils pèseront de livres. Enfin, nous souhaitons les voir tous les jours et nous les convoquons à midi à la maison commune.

Ne crains-tu pas citoyen, qu'une politique aussi tatillonne et aussi contraire à la liberté ne te mette à dos les Nantais plus encore que les boulangers ?

Je te répondrai en te citant l'ami du peuple Marat : « Avant de songer à être libre, il faut songer à vivre ».

Des Rezéens à l'Exposition universelle de Paris

Présentation

Notre ami Laurent Grippay nous a confié un document familial plein d'intérêt et nous l'en remercions. Il s'agit de la relation, par son arrière-grand-père, Gaston Desmas, du voyage qu'il fit à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900.

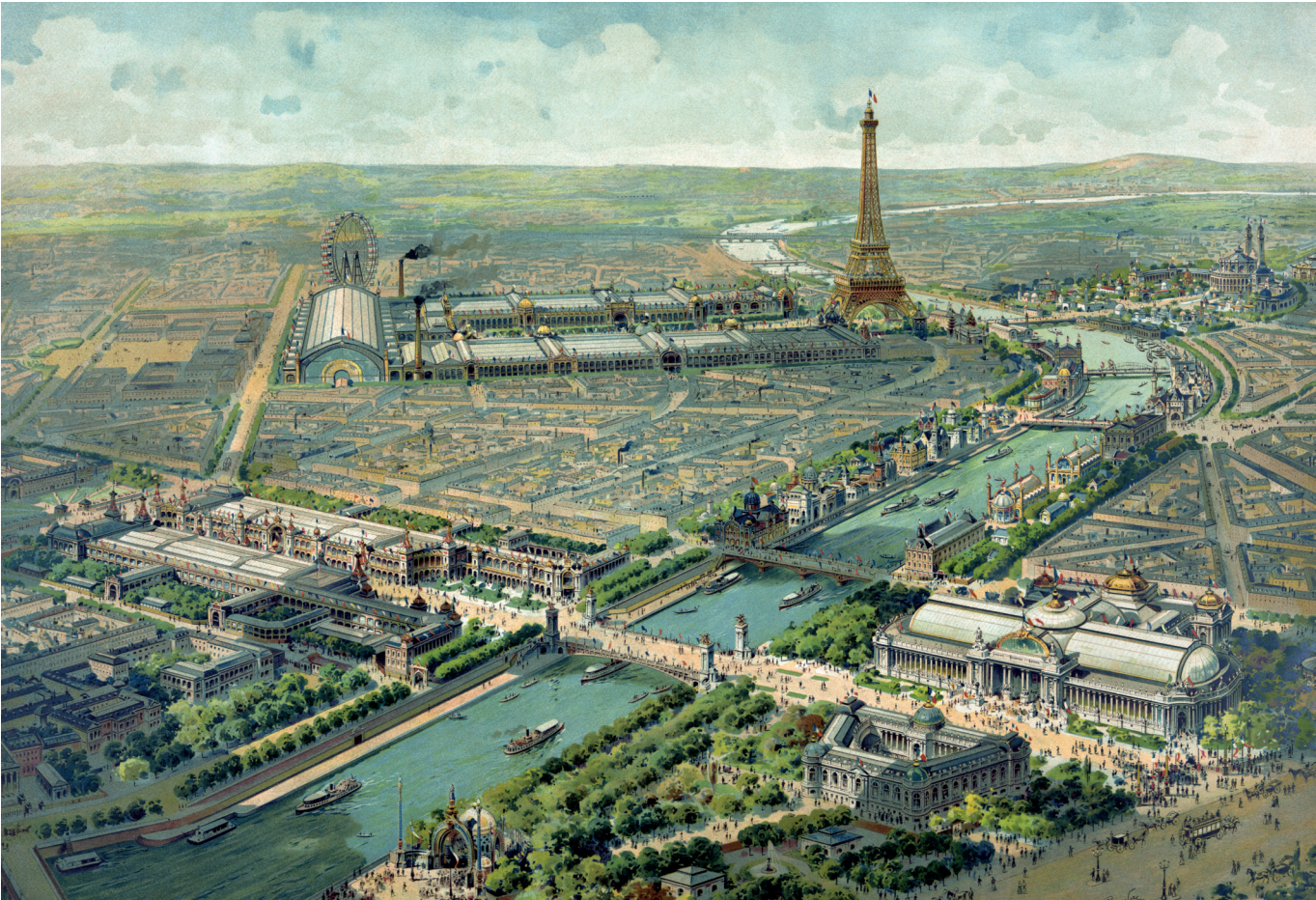
Bien écrit, le récit ne manque pas non plus d'humour. Gaston Desmas habitait alors la Haute-Île et était voyageur de commerce attaché à la maison Champenois. Il avait réservé 9 jours dans son emploi du temps pour aller avec Aline, son épouse, découvrir ce qui était un évènement national pour le monde des affaires, un grand évènement aussi pour beaucoup de Français.

Pour le couple, c'était aussi l'occasion d'aller voir la famille installée dans la capitale ou en banlieue. C'est chez un neveu et une nièce, à la plaine Saint-Denis, donc au nord de Paris, qu'ils s'installèrent pour la durée de leur séjour. A quatre ou cinq reprises, ils allèrent voir l'exposition. Il n'y avait pas encore de métro et ils se déplaçaient surtout par le tramway, parfois en train, en voiture (à cheval) ou encore à pied. Ils avaient environ 40 ans et suffisamment de résistance pour arpenter les rues de Paris par temps de canicule.

Ce qui frappe peut-être le plus dans le récit, c'est le décalage perçu entre Paris et la province. Nos deux Rezéens découvrent des « trucs » qui n'existent pas encore à Nantes. Ils découvrent la capitale comme des explorateurs curieux de tout. Ils ne vont visiter de musée que le seul musée Grévin. Par contre, profondément catholiques, ils ne manquent jamais de visiter une église s'ils disposent du temps nécessaire. Ils vont même jusqu'à assister à une messe d'enterrement de 4^e classe, ce qui permet d'écouter la maîtrise de la paroisse, un soliste baryton de talent et même... un pleureur ?

C'était leur premier voyage à Paris et on devine qu'ils ne pensaient pas y revenir avant longtemps. Ils ont beaucoup aimé la capitale et ses monuments, plus encore que l'exposition. La place de la Concorde, l'Opéra et la Tour Eiffel les ont marqués particulièrement. La technicité de cette dernière liée à l'élégance de sa silhouette les ont subjugués. Il faut dire que cette dernière n'avait que onze ans d'âge et marquait une étape majeure dans la maîtrise du métal.

Ils revinrent véritablement éblouis par la ville, heureux aussi d'avoir été reçus chaleureusement par la famille. Tout ceci fait un récit vivant qui méritait d'être reproduit intégralement, ce que nous avons fait.



Vue panoramique de l'exposition universelle de Paris - 1900 (Wikipédia)

Notre voyage à Paris et à l'Exposition du 19 au 28 juillet 1900

Jeudi 19 juillet

Après une traversée heureuse en compagnie d'un pharmacien de Luçon, de sa dame, et d'un ouvrier mécanicien, nous sommes arrivés à Paris, gare Austerlitz à 4h $\frac{1}{2}$ du soir.

En descendant du wagon, nous avons admiré les proportions de la gare, puis nous avons gagné la sortie, où nous avons trouvé Léon qui nous attendait. Nous avons laissé nos bagages à la consigne puis, sans perdre de temps, nous sommes allés visiter le Jardin des plantes qui est tout-à-fait à proximité de la gare. Nous y avons vu différents animaux, entre autres des ours blancs.

Notre visite terminée, nous avons pris le temps de nous rafraîchir, après quoi nous

sommes allés prendre nos bagages, puis ensuite une voiture qui nous a emmenés dans la direction de Saint-Denis. Le trajet a duré 1 heure environ avec un seul arrêt, à la brasserie Karcher. Cet établissement est très vaste et s'éclaire lui-même à l'électricité.

En route, nous avons passé sur la place de la Bastille, où nous avons vu la colonne du Génie, la place de la République qui est ornée d'une énorme statue de Marianne.

En quittant la porte de La Chapelle, pour pénétrer dans la Plaine Saint-Denis, on se trouve en présence de nombreuses fabriques, voire même de parfums comme la maison Violet ; néanmoins on y respire des odeurs désagréables.

La réception de Mathilde a été très cordiale ; elle était contente de nous voir.

Nous avons dîné, causé. Ensuite, Léon nous a montré notre malle, puis nous nous sommes couchés pour réparer nos forces épuisées, surtout par la chaleur.

Vendredi 20 juillet

Voyage à Villiers-sur-Marne. Journée accablante de chaleur. Nous avons pris le train à la gare de l'Est avec Mathilde sur les 10 heures. Nous avons pris le temps, avant de pénétrer dans la gare, de visiter l'église St-Laurent.

La gare de l'Est est immense ; il y a un mouvement continu de trains. Le nombre de rails qui se croisent et s'entrecroisent est à l'infini et l'on n'y voit que voyageurs allant dans tous les sens. Voici les stations que nous avons parcourues : Est-ceinture, Pantin, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Villiers-sur-Marne.

Le but de notre voyage était de faire visite à ma sœur Eugénie. Pour nous rendre chez elle, nous avons à la sortie de la gare plus de 1 500 mètres à faire sous un soleil de plomb ; aussi, nous n'étions pas rouges, nous étions noirs. Nous sommes passés à Queully où était autrefois Mathilde.

Arrivés au but de notre voyage, j'ai pénétré avec Aline dans la maison et, m'adressant à Eugénie, je lui ai demandé M^{me} Lafarge, nourrice sèche. Elle ne m'a pas reconnu. Ce n'est qu'au bout de quelques minutes, après lui avoir mis les points sur les i, qu'elle s'est écriée : « Ah ! Bien merde alors, mon frère ! », puis elle a ri et pleuré à la fois. Nous avons déjeuné sur l'herbe.

Nous sommes repartis tard dans l'après-midi ; il faisait moins chaud. À la gare, nous avons manqué le premier train, ce qui nous a permis de voir passer le rapide s'en allant en Suisse.

Les alentours de Paris sont gais et luxueusement construits. Il n'y a pas d'usines ; ce ne sont que des maisons de campagne rivalisant de richesses. Les grands artistes de Paris y ont leur nid.

En revenant, nous étions, sans cesse, croisés par des trains, un, en moyenne, toutes les deux minutes. Nous en avons même un qui marchait dans le même sens que nous et qui arrivait en même temps que nous aux mêmes stations.

De retour à la gare de l'Est, nous avons repris le tramway qui nous a conduits directement à la station du pont de Soissons, distante de chez Mathilde de 50 mètres environ.

Dans la soirée, nous avons pris tous les quatre la poudre d'escampette et avons parcouru une partie des Grands Boulevards. Là, voitures et piétons vont, viennent dans toutes les directions et offrent un coup d'œil absolument curieux. Le mouvement ordinaire est, là, plus important qu'à Nantes, quand la foule se précipite au-devant d'un ministre quelconque ou même du Président de la République.

Nous sommes entrés dans un bar où tout se fait automatiquement ; personne pour vous servir, sauf un garçon qui fournit les verres. Que vous vouliez café froid ou chaud, bock, champagne ou liqueurs de toutes sortes, vous glissez votre argent dans la fente *ad hoc*, vous mettez votre verre sous le robinet et vous êtes servis...

Léon, toujours farceur, a voulu me faire terminer ma journée d'une façon peu ordinaire. Après avoir installé Aline et Mathilde sur la terrasse d'un café, il m'a emmené, sans me prévenir, faire une visite aux dames de la rue Blondel. Les costumes y sont primitifs et rappellent celui d'Ève dans le Paradis.

Notre visite a duré 5 minutes ; après quoi nous sommes allés reprendre nos légitimes.

Sur les 10 heures, nous avons grimpé dans le tramway et, 1 heure plus tard, nous étions Plaine Saint-Denis.



Le tramway devant Notre-Dame de Paris vers 1900 (Coll. privée)

Samedi 21 juillet

Visite à l'Exposition

En arrivant à la barrière de La Chapelle, à Paris, nous descendons du tramway et rentrons dans la gare de ceinture « La Chapelle », où nous prenons le train qui doit nous mener au Champ de Mars, absolument à la porte de l'exposition. Prix du trajet, aller et retour, 0,4 f. Voici les stations où nous passons : Boulevard Ornano, avenue de St-Ouen, Avenue de Clichy, Courcelles- ceinture, Courcelles-Levallois, Neuilly porte Maillot, Bois de Boulogne, Auteuil, Boulaivilliers. À la porte de l'exposition, les tickets nous sont vendus 0,30.



Ticket d'entrée de l'exposition (wikipedia.org)

Dès notre arrivée dans l'enceinte de l'exposition, nous nous trouvons au pied de la Tour Eiffel. Nous sommes émerveillés de cette dentelle de fer si élevée et si légère ; aussi nous ne pouvons résister au désir de la voir de plus près. Le meilleur moyen pour cela, c'est d'y monter ; nous laissons au bas Mathilde,

qui a déjà fait l'ascension et nous présentons à l'un des piliers, pour monter à la première plate-forme. Nous n'attendons que quelques minutes, après avoir pris nos tickets au guichet, et nous voilà en route pour notre voyage aérien. Aline avait un peu peur, mais elle s'est vite rassurée en voyant avec quelle douceur nous transportait l'ascenseur.



Le globe céleste, la Tour Eiffel Exposition universelle-1900. (wikipedia.org)

La première plate-forme de la tour est vaste. Il y a plusieurs grands restaurants, au moins 5 à 6 bars, une douzaine de marchands de bibelots et tout cela se trouve parfaitement à l'aise. En présence de la vue superbe qui s'offrait à nos regards, notre pensée s'est tournée naturellement vers les nôtres et vers ceux qui nous intéressent. C'est pourquoi nous avons immédiatement acheté des cartes postales au timbre de la Tour Eiffel, que nous avons expédiées à Kercabellec et à Pont-Rousseau. Elles ont été déposées dans la boîte même de la tour.

Nous sommes restés une bonne heure en contemplation devant Paris et l'exposition. Au bas de la tour, il y avait une quantité de chaises rondes, qui nous donnaient l'illusion de pions de damiers. Personnellement, j'aurais voulu monter plus haut ; Aline ne s'en souciait pas.

Nous sommes redescendus reprendre Mathilde, qui avait dû trouver le temps long.

Il était temps de déjeuner ; nous avons un bar non loin de nous ; nous y achetons 1 litre de vin rouge (1f.20) et de la charcuterie. Nous mélangeons cela sur la table avec ce que nous avons apporté dans notre panier et nous déjeunons assez confortablement.

Après le déjeuner, nous sommes allés voir le palais des costumes, curieux à visiter ; ensuite, nous sommes allés sur le trottoir roulant ; là, nous croisions fréquemment le chemin de fer électrique qui faisait le même trajet que nous, mais en sens inverse. Nous avons traversé le magnifique pont Alexandre III, visité le Grand Palais avec son escalier monumental et son exposition de statues, le Petit Palais, la rue des Nations où nous avons surtout admiré le palais de l'Italie, la rue de Paris. Après avoir repassé le pont Alexandre III, en obliquant à gauche, nous avons admiré de magnifiques autels d'églises et des groupes religieux, notamment ceux représentant la mort de Notre Seigneur et la mort de Saint Joseph.

En nous retournant pour prendre notre train, Mathilde s'est égarée et nous a fait faire, hors de l'exposition, une longue promenade autour de la Tour Eiffel, promenade qui n'avait rien d'amusant, surtout avec notre malheureux panier, que nous avons bien promis alors de laisser à la maison.

Dimanche 22 juillet

Saint-Denis — L'exposition

Aline et moi, nous avons, le matin, tourné le

dos à Paris. Nous sommes allés à pied à St Denis. Nous y avons entendu la messe. Entre la fin de la messe et la visite des tombes royales, nous avons ¼ d'heure à nous ; Aline en a profité pour absorber une absinthe sur la terrasse d'un café, en face de l'hôtel de ville. (Si Pont-Rousseau l'avait vue !). À midi, nous avons, en compagnie de prêtres étrangers et autres, entrepris, avec un guide, la visite des tombeaux.

Nous sommes revenus déjeuner à la maison, en ayant soin de traverser un peu Saint-Denis.

Dans la soirée, en compagnie de Léon et de Mathilde, nous sommes retournés à l'exposition. En nous y rendant, nous avons visité l'église de la Madeleine, intéressante par sa belle colonnade, la rue Royale, la place de la Concorde, puis nous sommes rentrés à l'exposition par la porte monumentale.

Le soir, nous avons assisté à l'illumination féerique du château d'eau (les eaux y changent continuellement de couleurs) et à celle de la Tour Eiffel. Nous avons été ravis et nous nous sommes également bien amusés grâce à Léon qui s'est promené tout le temps sans faux-col et avec sa cravate au milieu du plastron de sa chemise. Nous sommes rentrés par le chemin de fer de ceinture, ce qui fait que, de la porte de l'Exposition à aller chez Mathilde, nous n'avons pas, malgré la grande distance, 100 mètres à faire à pied.

Lundi 23 juillet

Visite à la famille ;

à Montmartre. L'hippodrome

Le lundi, nous avons Mathilde pour cicérone. Nous avons visité Montmartre, en nous servant du funiculaire. Le bâtiment est vaste mais d'aspect sévère ; il est entouré de vieilles maisons et ne répond pas à l'idée grandiose que l'on se fait au préalable. Cependant, placés devant la façade, on découvre l'immense Paris et le coup d'œil est magnifique.

Le matin, avant de partir, nous avons eu la visite de Lucie. Nous avons vu dans la journée Marthe (qui attendait un poupon) et Nini, chez qui nous avons déjeuné. Cette dernière et son mari nous ont accompagné jusqu'à la porte St-Ouen en passant devant l'église Clignancourt.

Nous sommes rentrés à pied.

En allant à Montmartre, nous avons visité les magasins Dufayel, magasins de vente à crédit qui passent pour être les plus beaux et les plus vastes du monde.

Le soir, nous sommes allés tous les quatre à l'hippodrome, salle immense, à peu près grande comme la place Saint Pierre, éclairée par près de 900 lampes électriques.

On y jouait Vercingétorix, pantomime à grand spectacle. Il y avait dans l'arène 70 chevaux et plus de 500 figurants, et il y avait encore bien de la place.

Nous avons pu, grâce à Léon, prendre le soir le tramway, qui nous a permis, à la porte de La Chapelle, de prendre le dernier tramway venant de l'Opéra et se rendant à Saint-Denis.

Mardi 24 juillet

Aline et moi, nous sommes allés seuls à l'exposition, au moyen du tramway qui nous a conduit au Trocadéro.

Avant de pénétrer dans l'enceinte, nous avons déjeuné dans un petit restaurant.

Nous sommes rentrés par le Trocadéro que nous avons parcouru ; nous avons visité le pavillon de l'Algérie, puis le palais des forêts, de la chasse. Nous avons visité la galerie des machines, surprenante par sa grandeur, l'exposition Meunier, où, automatiquement, nous avons dégusté un chocolat exquis, celle de Guillon, où nous avons bu du vin nantais, celle de Singer, etc.

À l'exposition des instruments de musique, nous avons vu des choses intéressantes : des sortes d'orgues formant orchestre complet, un orgue d'église permettant d'exécuter avec 1 doigt, n'importe quel morceau avec de très beaux accords. Nous avons vu faire des cartes postales, réclame de la Bénédictine.

La salle des fêtes a particulièrement attiré notre attention par ses proportions grandioses et son décorum.

Ce jour-là, nous avons vu également les voitures de tous les âges, ainsi que les vélocipèdes depuis leur naissance jusqu'à aujourd'hui, en y comprenant les automobiles.

Une mention spéciale doit être accordée à l'aquarium du Trocadéro. On y voit les poissons évoluer comme si l'on était au fond de l'eau.

En venant par le tramway le matin, nous avons admiré, en passant, l'Arc de Triomphe et le parc Monceau.

Le soir, seul avec Léon, nous sommes allés voir deux établissements de Montmartre, le Ciel et le Néant.

Mercredi 25 juillet

Avec Mathilde, nous avons visité le « Bon Marché », magasins immenses construits sans symétrie, l'église Saint Sulpice, avec une belle fontaine sur la place, le séminaire ; Saint Eustache, grande et belle église, Notre-Dame-des-Victoires, remarquable par les nombreux ex-voto qui tapissent l'église du haut en bas, les épées, les croix d'honneur qui y sont déposées à titre de reconnaissance. À part ce détail, cette église est petite et semble ne rien avoir de remarquable.

Nous avons visité Notre-Dame de Paris.

Nous avons vu également, sans nous y arrêter, la tour Saint-Jacques, le palais de justice,

l'hôtel de ville, l'hôtel des postes, le Crédit lyonnais, le théâtre Sarah Bernhardt, les halles. Nous avons visité le bazar de l'hôtel de ville et fait quelques achats.

Nous avons terminé notre journée par la visite du musée Grévin. Le musée en cire mérite d'être vu. Les personnages sont de grandeur naturelle et parfaitement exécutés. Les sujets placés sur les bancs sont d'une perfection telle que, même en les approchant, on doute encore s'ils sont en cire ou non. Nous en sommes sortis contents.

Nous avons, de là, regagné l'Opéra que nous avons admiré encore une fois, et pris le tramway qui nous a ramené à la Plaine Saint-Denis.



Opéra de Paris -1900 (Coll. Privée)

Jeudi 26 juillet

Nous sommes sortis avec Léon.

Voici notre itinéraire : place de la République, rue Turbigo (où nous avons fait l'achat du service), église Sainte Élisabeth. Là, nous y avons vu un enterrement de 4^e classe au prix de 3 500 f. Il y avait un pleureur. La messe était chantée par la maîtrise et les solos exécutés par un bon baryton, Martin.

Nous avons pris ensuite la rue Réaumur, la rue Montmartre, la place de la Bourse, la rue du 4 septembre, les Grands Boulevards, la place de l'Étoile, l'avenue Victor Hugo. En passant, nous avons vu l'église Saint Honoré

d'Eylau, le collège Janson. Nous avons pris l'avenue Henri Martin à La Muette.

Nous avons ensuite visité le bois de Boulogne, son lac, sa cascade, sous laquelle nous sommes passés ; le champ de course de Longchamp, la tribune présidentielle, le moulin. Pendant notre visite au bois, je signale, pour mémoire, le bain pris par Aline, bain dû à la malice de Léon.

Nous avons quitté le bois par le pont de Suresnes où nous sommes allés prendre chacun deux bocks bien gagnés.

Une fois reposés, nous avons pris le bateau pour revenir à Paris. Nous sommes passés devant Saint Cloud, Bellevue où nous avons vu le funiculaire, Sèvres, Boulogne, Meudon, Billancourt. Nous avons passé sous le viaduc d'Auteuil, au Point du Jour ; nous avons traversé l'exposition, descendu au Louvre. Nous avons admiré le Louvre, la place du Carrousel, vu le ministère des Colonies, des Finances. J'ai acheté un paquet de cigarettes à « la Civette », le plus important bureau de tabac de France, ayant comme titulaire la M^{le} de Mac Mahon et deux autres personnes.

Nous avons vu ensuite le Théâtre français en reconstruction, les galeries du Palais royal, la bibliothèque Mazarine, pris la rue Richelieu, la rue Drouot. Nous sommes passés devant l'hôtel des ventes, puis nous avons traversé le carrefour Châteaudun. Pour terminer notre excursion, nous avons pris un bock chez Muller. Nous nous sommes ensuite jetés dans le tramway qui nous a emmené, bien fatigués, jusqu'au pont de Soissons, notre résidence. Détails rétrospectifs ... C'est à deux pas du bureau de tabac « la Civette », rue de Rivoli, que nous avons acheté notre album. Aline, dans sa joie, et pour profiter sans retard de mes bonnes dispositions, au lieu de rentrer chez le libraire pour faire son acquisition, est entrée chez le coiffeur d'à côté.



Bois de Boulogne vers 1900 (Coll. Privée)

Pour aller au bois de Boulogne, nous avons passé devant l'Elysée, résidence du Président de la République.

Vendredi 27 juillet

C'est Mathilde qui était de service. Nous avons pris le tramway de La Villette. C'est dans ce quartier que nous avons acheté « la grande roue ».

Nous avons visité les Buttes Chaumont sous une chaleur accablante. De là, nous sommes allés au cimetière du père Lachaise. Nous y avons vu le tombeau d'Héloïse et Abélard, celui d'Alfred de Musset, sur lequel j'ai lu ces vers :

« Rappelle-toi, quand sur la froide terre
 « Mon cœur brisé pour toujours dormira
 « Rappelle toi, quand la fleur solitaire
 « Sur mon tombeau doucement s'ouvrira.
 « Je ne verrai plus, mais mon âme immortelle
 « Reviendra près de toi comme une sœur fidèle.
 « Écoute dans la nuit
 « Une voix qui gémit
 « Rappelle-toi ! »

Et encore :

« Mes chers amis, quand je mourrai
 « Plantez un saule au cimetière
 « J'aime son feuillage éploré
 « La pâleur m'en est douce et chère
 « Et son ombre sera légère
 « À la terre où je dormirai. »

Le saule existe, en effet, mais il est bien raougri et son ombre est plus que légère.

Nous avons vu le four crématoire et les petits casiers où l'on dépose les cendres des incinérés.

En quittant le cimetière, nous avons pris un tramway qui nous a conduit place de l'Étoile, que nous avons traversée. Nous avons pris l'avenue de la Grande Armée jusqu'à la porte Maillot. Moyennant finances, nous avons monté dans un petit tramway miniature qui nous a conduit au Jardin d'acclimatation que nous n'avons vu qu'imparfaitement en raison de l'heure avancée et de l'orage qui a déversé sur nous ses bénédictions.

Nous avons eu le temps, néanmoins, d'admirer le Palmarium, belles serres ne contenant que des palmiers à hauteur d'arbres. Sur notre parcours, nous avons vu ce jour l'église russe.

Après notre visite au Jardin d'acclimatation, nous avons repris le tramway et regagné nos pénates ; mais auparavant, nous nous sommes arrêtés sur le refuge de l'Opéra pendant 5 minutes pour bien graver dans nos mémoires l'immense mouvement de Paris.

Samedi 28 juillet

C'était le dernier jour que nous avions à passer à Paris. Le matin, nous avons commencé à ranger nos affaires, puis, ne voulant pas perdre de temps, nous avons pris une dernière fois le chemin de l'exposition avec Léon. Nous avons pris le train de ceinture. Ce jour-là nous avons admiré plus particulièrement l'exposition des grandes maisons de costumes pour dames ; nous y avons vu des toilettes d'au moins 25 000 f.

À 3 heures, nous avons quitté l'exposition par la porte monumentale. Arrivés sur la place de la Concorde, nous avons ouvert nos yeux bien grands pour voir une dernière fois et d'une façon inoubliable, les proportions de cette belle place avec, au fond d'un côté la Chambre des députés, de l'autre l'église de la Madeleine ; devant nous le jardin des Tuileries avec le monument de Strasbourg ; derrière nous l'avenue des Champs Elysées.

Après avoir admiré une dernière fois ce beau coup d'œil, nous avons pris la rue Royale. Nous avons eu la bonne fortune d'y voir Loubet, escorté de cuirassiers en grande tenue, précédé de ses piqueurs. Il se rendait à la gare du Nord pour recevoir le shah de Perse. Nous nous sommes rendus nous-mêmes à la gare du Nord ; nous avons essayé de voir, mais en vain ; le shah, vu la foule, nous a passé entre les jambes et nous n'avons guère qu'entendu la musique d'un régiment annonçant l'arrivée du prince.



La famille Desmas : Gaston Desmas, sa femme Aline et ses 2 fils (Coll. Grippay)

Ce qui nous a paru surprenant à ce moment, c'est la quantité de voitures bloquées à chaque coin de rue, les unes sur les autres. Après le passage présidentiel, de planton sur une place, nous avons constaté qu'il a fallu plus de 20 minutes avant que la circulation des voitures devint normale.

Comme le temps s'avancait, nous avons repris le tramway pour la Plaine Saint-Denis. Nous avons dîné, bouclé nos malles et, en compagnie de Mathilde et de Léon, nous sommes acheminés vers Paris. La dernière consommation prise en commun a été à la grande brasserie Karcher. De là, nous avons pris une voiture et, à 9 heures, nous étions rendus à la gare d'Orléans. Nous

avons quitté, après embrassements, notre nièce et notre neveu et nous sommes montés dans le train qui nous ramenait le lendemain matin à 6 heures dans notre château de la Haute-Île.

Il nous restera longtemps un agréable souvenir de notre voyage à Paris et à l'exposition. Dans les deux endroits, nous y avons vu des choses merveilleuses ; cependant, Paris aurait encore notre préférence.

Notre séjour y a été très agréable en raison de la réception cordiale dont nous avons été l'objet et qui ne s'est pas démentie un seul instant, et en raison de tout ce que nous y avons vu.

Claude Brossard de la Trocardière face au fléau de la peste

Depuis la nuit des temps Nantes, comme toutes les agglomérations humaines, a eu à souffrir des épidémies de peste. Le 16^e siècle compta à lui seul une douzaine de récurrences du fléau. Habituellement, la ville s'enfermant à l'intérieur de ses murs d'enceinte, cherchait à se prémunir, livrant ainsi les faubourgs à l'épidémie ce qui ne manquait pas de décimer leur population pauvre. Lors de la peste de 1569, on vit même des chirurgiens refuser de soigner les malades et, pour ceux, rares, qui acceptaient, se faire payer à prix d'or par les riches de la ville ! Ceux du Sanitat se faisaient ainsi payer 10 écus d'or. En 1582, alors que la maladie est de retour, on interdit les inhumations dans les églises. On verra que, non seulement cette décision ne fut pas intégralement exécutée, loin s'en faut, mais les remèdes restaient largement insuffisants. Maire de Nantes en 1583, Claude Brossard de la Trocardière, qui connaît les ravages du fléau non seulement dans la ville mais aussi dans ses faubourgs, eut la chance de rencontrer un jeune chirurgien dont la postérité n'a malheureusement pas retenu le nom. L'anecdote est racontée en 1829 dans le *Compilateur, revue de la semaine*, sorte de revue des journaux littéraires et historiques relatant certains faits d'histoire méconnus.



Habit de médecin en temps de peste

« En 1583 la ville de Nantes est le théâtre d'une horrible épidémie de peste, tenant à l'insalubrité des maisons, la saleté des rues et la communication des personnes malades avec celles qui ne le sont pas. Cependant que les autorités sont impuissantes et que les médecins de la ville se dérobent, un jeune chirurgien surprend en promettant d'endiguer le fléau pour peu que l'on suive à la lettre ses consignes.

Le 26 mai 1583, il était environ neuf heures du matin, lorsqu'un pauvre jeune homme, au teint pâle, aux yeux caves et cernés, parut à la fenêtre d'une des maisons les plus délabrées de la Fosse, qu'à son bouquet de lierre suspendu près d'une bouteille, il était facile de reconnaître pour une auberge. Il releva le store de toile qui servait de volet, et son regard se promena tristement sur cette mare infecte qui formait alors le quartier. Un soleil brûlant, le soleil de mai, étincelait sur

ce cloaque de fange où toutes les ordures étaient entassées au milieu des eaux croupissantes, et duquel s'élevaient des vapeurs épaisses et méphitiques. C'était la cinquième fois depuis quelques années, qu'une peste terrible, produite par ces exhalaisons meurtrières, ravageait Nantes et ses environs. La ville offrait alors un des plus lugubres et des plus dégoûtants tableaux que l'imagination puisse concevoir. Partout l'on apercevait des maisons désertes, dont la porte, marquée d'une croix blanche, annonçait que l'épidémie avait passé par là. Des cadavres livides étaient exposés à chaque pas sans sépulture, au milieu des mares infectes, et des chiens sans maîtres, devenus sauvages, parcouraient la ville, le poil hérissé, la gueule sanglante, traînant des lambeaux de chair humaine, ou rongant des ossements de morts ; de temps en temps, quelques malades, vêtus de bougran, portant une croix blanche sur la poitrine et sur le dos,

et tenant à la main une baguette de même couleur, paraissaient dans la rue, et venaient chercher un peu d'air et de fraîcheur, à l'ombre des arbres. La maladie ne s'était d'abord déclarée que dans les faubourgs les plus malpropres et les plus pauvres ; mais, de proche en proche, elle avait gagné les quartiers de la bourgeoisie et de la noblesse ; alors, on commença à chercher les moyens d'arrêter un fléau qui du vilain était arrivé jusqu'au gentilhomme. Le maire et les échevins, se rassemblèrent à l'Hôtel de ville, et tinrent conseil ; il fut décidé que toutes les personnes consacrées à l'art de guérir seraient requises pour qu'on prît leur avis ; en conséquence, on se mit à leur recherche. Le jeune homme dont nous avons parlé était penché sur la fenêtre, la tête appuyée sur ses deux mains, lorsque le dizainier du quartier entra chez lui. Au bruit que celui-ci fit en ouvrant la porte, il se détourna.

– Bonjour messire, dit le dizainier en s'inclinant respectueusement (car dans un moment de peste un élève d'Esculape est toujours un homme respectable, et notre jeune homme avait cet honneur) ; Voilà deux heures que je vous cherche.

– Moi, dit le jeune chirurgien, que la présence d'un étranger dans son réduit plus que modeste avait fait rougir... À quoi puis-je vous être utile ?

– N'êtes vous pas chirurgien ?

– Il est vrai.

– Eh bien ! Messire, ignorez vous donc que la peste est chez nous, et que nous avons besoin des secours de votre art ?

– Je ne suis que chirurgien, répondit l'étranger, avec un sourire amer ; je n'ai point le droit de guérir une maladie de ce genre ; adressez vous à vos médecins.

– Noble race, par Dieu !... Ils ont tous refusé de soigner les pestiférés, quoiqu'on leur proposât vingt écus d'or par mois.

Le jeune homme laissa échapper une exclamation de surprise ; puis, souriant encore de ce sourire ironique qui semblait être chez lui l'expression d'une âme aigrie par le malheur :

– Ils ont bien fait, dit-il ; pourquoi s'exposeraient-ils ? Quand on a de la santé, de la considération et du bonheur, bien fou qui se jette au milieu de la contagion : la vie est bonne à garder pour eux ; ils ont bien fait, sur mon âme.

Le dizainier fixa sur lui des regards surpris.

– Ainsi, je vois, dit-il après un instant de silence, que vous êtes tout disposé à les imiter !

– Pourquoi sire dizainier ? Ai-je donc quelque chose à perdre, moi ? Vous voyez où je loge, quels sont mes vêtements (et son regard indiquait la manche trouée d'un vieux juste-au-corps de drap noir) ; la peste n'aurait guère profit à me prendre, car elle me rendrait presque un service.

– Vous consentez donc à me suivre à l'Hôtel de ville, pour vous entendre avec le maire et les échevins ?

- Je suis à vos ordres.
- Alors, partons et sans plus discourir.
- Allons ;

Ils sortirent ensemble, et se rendirent au conseil de ville. Il était alors composé de messires Claude Brossard, de la Trocardière, maire de Nantes, et des échevins Olivier de Coussy, Jean Allaire, Pierre Fournier, Etienne Longueil et de plusieurs autres, tous braves gens, amis du pauvre peuple et loyaux serviteurs du roi. Lorsque le dizainier entra avec son compagnon, on s'expliquait vivement dans le conseil. Plusieurs chirurgiens qui avaient été appelés, et auxquels on venait de demander leur avis, n'avaient dominé que des moyens impraticables ou d'une inutilité déjà éprouvée ; quelques uns même avaient déclaré que tous remèdes étaient inutiles, et qu'il fallait laisser à la maladie son cours. L'un d'eux avait conseillé de faire une procession générale des pestiférés auxquels on aurait distribué des scapulaires bénis ; mais le sage maire de la Trocardière s'y était opposé, en observant qu'une telle réunion ne peut que communiquer encore davantage le germe déjà trop répandu de

la maladie : les choses en sont là lorsque notre jeune chirurgien entre. Le dizainier le présente au conseil, en déclarant quelle est sa profession ; mais la pâleur de ses traits amaigris et la pauvreté de sa mise produisent sur tous les assistants une impression défavorable, dont le respectable maire lui-même ne peut se défendre. Il lui dit pourtant de s'approcher ; et, après lui avoir exposé la triste situation dans laquelle se trouve la ville, il lui demande s'il connaît quelque moyen d'arrêter les progrès de la contagion. Le jeune homme écoute en silence, la tête penchée sur la poitrine et dans l'attitude d'une personne qui réfléchit profondément ; à cette dernière phrase du maire, il relève la tête, et d'une voix aussi calme que ferme :

- J'en connais d'infaillibles, dit-il, et je ne demande qu'un mois pour faire disparaître la peste de votre ville.

À ces mots, il se fait un mouvement parmi les assistants, et tous les yeux se tournent sur l'inconnu qui vient de parler.

- Et quel remède emploierez vous pour atteindre ce but, reprit le maire étonné ?
- Aucun.
- Expliquez vous.
- Que le greffier écrive ce que je vais lui dicter.
- Mais ne pouvez vous nous dire simplement ?
- Je préfère qu'on l'écrive.

Le maire et les échevins se consultent un instant. D'un côté, l'assurance du chirurgien leur en impose, mais de l'autre son aspect de pauvreté leur inspire, malgré eux, une sorte de défiance ; enfin le maire ordonne pourtant au greffier de prendre la plume et dit au jeune homme de parler ; alors il dit :

« Aucun remède ne peut faire disparaître une maladie tant que ses causes restent subsistantes ; tel est le motif de l'inefficacité des moyens employés jusqu'à ce jour pour combattre la peste qui désole Nantes. La cause de cette horrible épidémie est tout entière dans

l'insalubrité des maisons, la saleté des rues et la communication des personnes malades avec celles qui ne le sont pas ; c'est donc à faire disparaître ces graves abus que doivent tendre tous nos soins.

En conséquence, nous maire de Nantes, assisté de nos échevins, avons arrêté le règlement qui suit :

1 - les fanges, les eaux croupissantes disparaîtront de toutes les rues ; chacun sera tenu de nettoyer devant sa maison, sous peine de

3 livres d'amende, au profit du Sanitat [hôpital construit à partir de 1570 agrandi après la grande peste, construit près du quai de la Fosse, à proximité de l'Église Notre Dame du Bon Port, reconstruite en 1845 ; en 1583 pendant l'épidémie de peste des tentes ont été installées dans les vignes avoisinantes tant il y avait de malades] ;
 2 – toutes les maisons seront parfumées d'encens, sous peine de 10 écus d'amende ;
 3 – des feux publics seront allumés dans les carrefours, à 7 heures de soir, au moins trois fois par semaine. Chacun fournira pour ces feux un fagot de bois, ou 5 sous d'amende ;
 4 – des députés seront envoyés pour purifier les maisons des pestiférés ;
 5 – les malades qui voudront se faire transporter au Sanitat devront le faire le soir et par ruelles. Le chirurgien et les domestiques de cette maison devront porter une baguette blanche avec une clochette au bout, pour avertir toute personne saine de s'écarter ;
 6 – défense aux convalescents de se trouver en public avant quarante jours de guérison, sous peine de 100 écus d'amende et du fouet ;
 7 – tous les morts seront enterrés. Chaque dizainier sera obligé de donner avis des malades de son quartier. Il sera établi, dans chacun de ceux ci des gens de bien et d'honneur pour veiller à l'exécution du règlement.

Fait à Nantes etc... »

Tout le conseil avait écouté dans un profond recueillement cet arrêté dicté par le chirurgien d'une voix ferme et imposante. A mesure qu'il parle, ce jeune homme, pauvre et mal vêtu, a pris un air noble et plein d'autorité. Il développe avec une puissance de raison et une chaleur entraînant les résultats certains de la mesure qu'il propose ; et s'animant de plus en plus, il promet sur sa tête de faire disparaître la peste à jamais de la ville, si l'on veut se conformer à ses instructions.

D'un mouvement spontané, tous les membres du conseil se lèvent, et votent par acclamation l'exécution du règlement qu'il vient de dicter ; il a tout l'effet que l'on en a attendu ; et le 25 du mois suivant Nantes est entièrement délivré du fléau qui l'a si longtemps décimé. Nos chroniques, qui ont conservé le récit de ces faits, ne nous ont point transmis le nom de l'homme qui rendit un si grand service à l'humanité. Sans doute, ce n'était que quelque praticien obscur, car elles l'appellent un pauvre chirurgien ; peut être est-il oublié bientôt ! peut être même succombe-t-il en donnant ses soins aux pestiférés !

S'il avait commis quelque crime, l'ont eut conservé tous ces souvenirs, mais il ne fit que du bien, et son nom même est resté inconnu.... ! »

Tel est le texte publié en 1829. Si le contenu ne manque pas d'imagination, il fait connaître un fait historique jusqu'alors peu connu. Certes la peste ne fut pas éradiquée en 1583 ; plusieurs autres épidémies frappèrent la ville jusqu'en 1636. Mais les mesures adoptées par la municipalité de Claude Brossard montrent que les modifications qualifiées de tectoniques visant à passer de l'insalubrité féodale à l'hygiène des temps modernes, étaient sans nul doute une condition essentielle à réunir. La disparition des remparts du Moyen Âge et de la Ligue, l'ouverture à l'air et à l'hygiène pénétrant ainsi les rues étroites, sinueuses des siècles passés, politique volontariste d'un autre maire, Gérard Mellier, au 18^e siècle, l'ouverture des lazarets et la mise en place des quarantaines, contribuèrent sans nul doute, en attendant les progrès de la médecine, à éloigner les épidémies. Enfin, en 1760, on estime encore que seules trois paroisses nantaises ont effectivement interdit les inhumations dans leurs églises ! Quant à Rezé, nous savons que jusqu'à la Révolution, les inhumations dans l'église Saint-Pierre se pratiquaient encore même si nombre de gens, les gestionnaires de la paroisse en premier lieu, reconnaissaient les odeurs pestilentielles et les dangers de telles pratiques !

D'après *Le Compilateur, revue de la semaine*, in *Esprit des journaux*, 20 septembre 1829
 [revue annuelle littéraire et historique] site BNF, Gallica

La Trocardière : la “cour” et le quartier

La Trocardière : un nom bien connu des Rezéens et même des habitants de toute l'agglomération. Pour son arrêt de tram (ancien terminus de ligne) bien sûr, mais aussi et surtout pour la salle sportive métropolitaine ou la halle du même nom ! Pourtant ce lieu, aujourd'hui bien repéré, abrite quelques éléments patrimoniaux fort intéressants qui méritent sans nul doute tout notre intérêt. Les mutations de ce secteur de la ville, de la destination initiale du lieu aux évolutions urbaines contemporaines, méritent de s'arrêter sur les conditions de ces transformations. Les projets actuels de la Ville invitent à ce retour sur l'origine de ce quartier aujourd'hui inséré au tissu urbain.

La cour de la Trocardière

Dès le 14^e siècle on connaît en effet une seigneurie dite de la Trocardière. Dans le paysage urbain il est encore possible, aujourd'hui, d'en repérer des traces. Si l'on entre dans la rue de la Trocardière par le sud, accès direct par la porte de Retz du périphérique, il suffit de quelques dizaines de mètres pour remarquer, sur la gauche, passé le numéro 31, l'entrée d'une cour singulière, passage privé pour les habitants d'un lieu borné sur chaque côté par des constructions anciennes. On y remarque ainsi quelques portes romanes en forme d'arcs en plein cintre de moellons de pierre de taille, la partie ouest de la cour indiquant d'évidence une construction plus importante. Au centre de cette cour un vieux puits masqué par la végétation témoigne de l'ancienneté du lieu habité. À l'extérieur et à l'intérieur de certaines des habitations des emmarchements de pierre, tout aussi intéressants, caractérisent la forme de l'habitat. Cette cour, aujourd'hui ouverte sur la rue, l'est également du côté de la vallée de la Jaguère, ruisseau marquant la limite séparative entre les communes de Rezé et de Bouguenais. L'endroit paraît un havre de tranquillité dans un milieu urbain qui a bien évolué depuis un demi-siècle !



Une des portes romanes de la cour de la Trocardière (photo YV)

Les habitants de ce lieu privilégié en connaissent l'ancienneté, certains, parmi les plus âgés d'entre eux, évoquant même un sous-terrain aussi impraticable que mystérieux ! L'organisation des bâtiments indique l'existence en ce lieu d'un ancien manoir ou maison noble : la forme de la cour, son bornage marqué par chacune des parties du manoir et de ses

dépendances, voire par un mur fermant autrefois la cour maintenant ouverte. Au nord-est de cette cour, une chapelle, dont les vestiges se voyaient encore il y a vingt ans, a laissé place à quelques maisons contemporaines. Il n'est par exclu d'imaginer enfin que l'accès actuel sur la rue devait être contrôlé par deux ouvrages (tours ?) marquant la porte d'un lieu fermé, le préservant de l'extérieur, et surplombant, comme sa voisine la Jaguère (aujourd'hui village au sud de la rue de l'aérodrome), la vallée et le ruisseau du même nom.

Seigneurie des plus modestes en superficie de territoire occupé à Rezé – au regard d'autres comme les Pallets, Fromentaux ou la Maillardière –, la Trocardière s'étendait du ruisseau à l'ouest à l'ancien domaine de la Chalonnaière (actuel château de Rezé et, en partie quartier du Landreau) à l'est, aux limites de l'ancien bourg de Rezé au nord, marquées aujourd'hui par la ligne de chemin de fer, et enfin par les seigneuries et maisons nobles de la Jaguère et de la Houssais au sud de l'actuelle rue de l'aérodrome, exception faite de la Petite Lande (entre les rues Maurice Jouaud et Georges Berthomé). Ce territoire correspond aujourd'hui à un quartier, celui de la Trocardière, rattaché au grand quartier du Château. Penchons-nous sur son évolution urbaine.

Du village au quartier de ville

Les plans anciens de la ville (19^e et première moitié du 20^e siècle), particulièrement le cadastre de 1826, montrent bien qu'outre le village que constitue l'actuelle cour de la Trocardière dédiée à l'activité de la ferme, l'environnement est rural : le village et sa ferme de Bel-Être desservis par une ancienne allée cavalière reliant le château de Rezé à la Trocardière et la Jaguère, les vignes, terres et taillis du Landreau, les prairies de la vallée de la Jaguère, les anciens moulins à eau de la seigneurie installés sur le ruisseau ayant disparu. Seule, l'arrivée de la ligne de chemin de fer en 1875 fend alors le paysage, tribu à la modernité ! Il faut attendre l'après seconde guerre mondiale pour voir la rue de la Trocardière se hérissier de quelques pavillons (dans la partie sud entre Jaguère et Trocardière), le vieux chemin vicinal reliant l'ancienne maison noble de la « cour » au bourg de Rezé restant inhabité jusqu'à la Croix-Médard ! Les Castors du Landreau, ouverts en 1957, puis la démolition du vieux château de Rezé deux ans plus tard, marquent le début d'une évolution urbaine inexorable. Un premier lotissement sort de terre en 1964 avec les maisons des rues Guynemer et Védrières. En 1970, la réalisation et l'inauguration du stade sportif Léo Lagrange dit de la Trocardière vient s'étendre



Extrait d'une planche du cadastre de 1826 – section B le bourg – la cour de la Trocardière (AMR)

jusqu'aux limites de la rue du Moulin à l'Huile (où, déjà, le village de l'Ouche Blanche n'est plus le seul secteur bâti) et de la rue de la Trocardière, marquant ainsi une destination d'usage qui ne cessera de s'enrichir. Concomitamment au stade, le collège bientôt dénommé Salvador Allende voit le jour, puis la piscine municipale en 1973 (depuis dénommée Victor Jara) et un gymnase dit « des cités unies ».

Sur le plan urbain, le percement de la rue du Haut-Landreau (1972) vient conforter le tissu construit de la rue du Bas-Landreau, prolongée par la rue de Bel-Être bâtie jusqu'à la ferme. Les frondaisons voisines accueillent alors volontiers les loisirs des jeunes habitants du quartier du château de Rezé dont les dernières constructions sont sorties de terre à l'est du lycée Jean Perrin. Depuis 1967, les Castors du Landreau connaissent une extension bâtie, là où les manifestations sportives scolaires se déroulaient, avant la création du stade, avec l'urbanisation des actuelles rues portant les noms de musiciens (Debussy, Massenet, Ravel et Gounod). Il faut attendre la fin des années 80 et le début des années 90 pour que de nouveaux lotissements sortent de terre : en 1988, celui de Bel-Être (rues Einstein, Galilée, Copernic, Newton) à proximité de l'ancienne ferme dont l'activité disparaît, puis 1992-93 avec la rue Erick Satie à proximité de la halle de tennis du stade ; et le percement du boulevard Arribas, assurant une nouvelle liaison entre Bel-Être et Trocardière. Enfin, signe des temps, un nouveau type d'habitat voit le jour entre 2006 et 2011, précurseur à l'époque, un habitat dit partagé, un projet collectif dénommé « les Petits Moulins », éco-hameau venant compléter le lotissement existant de Bel-Être.

Un pôle sportif dans un écrin paysager

Mais, comme la réalisation du stade l'a longtemps laissé présager, de nouvelles constructions viennent peu à peu conforter les équipements du lieu en particulier depuis l'ouverture de la halle de la Trocardière, bâtie en son temps pour accueillir la foire-exposition de Rezé (1988). Tout à côté verra le jour un équipement privé, la patinoire. L'arrivée du tramway fixant le terminus de ce qui était alors la ligne 2 en 1992 s'accompagne de la réalisation d'un dépôt de la TAN venant border le quartier sur sa partie nord-ouest, face au grand parking du collège. Enfin les années 2000 voient arriver une nouvelle phase de création d'équipements. En 2011 démarre la réalisation d'une chaufferie bois installant un réseau de chaleur desservant le château de Rezé jusqu'aux Bourderies en limite du quartier de l'Hôtel de Ville. Une salle sportive métropolitaine (omnisports de haut niveau : hand, basket, volley) est inaugurée en présence du champion de basket Tony Parker en 2015. Enfin, un nouveau projet, en cours, devrait clore l'aménagement des équipements jalonnant la rue de la Trocardière avec la transformation de la halle de la Trocardière en équipement sportif et l'accueil en résidence de jeunes basketteurs. C'est un véritable pôle sportif qui est visé.

L'écrin que constitue la vallée du ruisseau de la Jaguère est enfin aujourd'hui un espace classé en zone naturelle. Certes, au fil de l'urbanisation de la ville, cet espace est plus contraint qu'il ne l'était il y a un demi-siècle. Patrimoine et espaces naturels doivent maintenant être protégés pour préserver la qualité de ce lieu et mettre en valeur la cour de la Trocardière, site habité le plus ancien de la ville. Cela participe de la compréhension de la construction de la ville.

ANNEXE – liste des seigneurs de la Trocardière (14^e – 18^e siècles)

Pierre de LESPÉRIER – 1388 – seigneur de Launay (Chantenay) et de la Trocardière, fondateur des chapelles Ste Eutrope en Pont-Rousseau (1405) et de la Blanche (1411)

Guillaume MAILLARD – 1422 – seigneur de « Belestre » et du Bois Saint-Lys (Carquefou) par acquisition auprès de **Jeanne RACLET**, héritière en 1415

François MAILLARD, fils du précédent, seigneur de « Belestre » et de la Maillardière

Nicolas TRIGUIER ou **TREGOUET** par **Guyonne MAILLARD** – 1445 – seigneur de la Trocardière

Jacques MILON – 1463 – seigneur de la Trocardière d'abord sous tutorat de Guyon MILON

Bonaventure MILON et **Eonnet BRUNY** – 1532 – héritiers de la Trocardière

Jehan HUX l'aîné – 1535 – seigneur de la Trocardière, auditeur à la chambre des comptes de Bretagne, « conseiller de monseigneur le Dauphin (1543) décédé en octobre 1544

Jehan HUX le jeune – 1544 – frère du précédent, général des monnaies de Bretagne, co-héritier de la Trocardière avec ses sœurs Guillemette et Perrine épouse de Antoine DESSEFORT seigneur du Breuil (Bouguenais)

Michel DESSEFORT -1554 – fils d'Antoine et **Gillette DESSEFORT** sa sœur veuve de **Jehan GABARD** seigneur de la Maillardière. Michel Dessefort est maître à la chambre des comptes de Bretagne

François GABARD et **Jeanne GABARD** épouse de **Jean LAURENS** seigneur de la Noë en Passay, héritiers de **Gillette Dessefort**

Claude BROSSARD – 1580 – par son mariage avec **Françoise LAURENS**, fille de Jean Laurens, seigneur de la Trocardière. Ecuier, docteur ès droits, lieutenant civil et criminel au présidial de Nantes, il sera maire de Nantes en 1583-1584 ; emprisonné au château de Nantes (avril 1589) par le gouverneur de la province, le duc de Mercoeur, il meurt peu après

François et **Jean BROSSARD** de la Trocardière – 1590 – fils du précédent, co-héritiers, ils rendent hommage au roi Louis XIII (1617)

Pierre BROSSARD – 1646 – écuyer, seigneur de la Trocardière. Epoux de **Jeanne Hardy**, décède en 1654

François BROSSARD – 1669 – s'acquitte des droits pour la Trocardière après le décès de sa mère

Yves II de MONTI – 1678 – comte de Rezé et seigneur de la Trocardière par acquisition

Yves-Joseph de MONTI de REZÉ- 1687 – fils du précédent, le retrait féodal de la seigneurie de la Trocardière met fin à celle-ci (1710)

Joseph-Claude de MONTI de REZÉ – 1745 – fils du précédent, décédé en 1793, dernier comte de Rezé

Fragments de vie : Delice et Delys

Les archives municipales de Rezé ont enregistré des témoignages de Rezéennes et Rezéens sur leur vécu afin de conserver le patrimoine immatériel de la commune. Nous disposons ainsi d'une dizaine d'interviews enregistrées avec leur transcription. Les Amis de Rezé se proposent de partager ces fragments de vie, fragments de notre mémoire collective. Après la publication du témoignage de Simone Leray, trentemousine, ayant tenu avec son mari, un commerce de cycles sur le quai Marcel Boissard, nous avons choisi ceux de Delice Bérenger et de son fils Delys, relatant la pêche à la civelle.

Nous faisons le choix de ne pas reproduire l'intégralité des interviews mais de sélectionner les passages qui nous sont parus intéressants pour l'histoire de notre commune et celle de notre région. Les lecteurs pourront, s'ils le désirent, consulter l'intégralité des documents aux archives municipales. Nous avons tenu par ailleurs, à garder le parler de nos interviewés pour leur authenticité. Cependant, nous nous sommes permis d'ajouter des mots [entre crochets], des précisions, de la ponctuation et de supprimer des répétitions pour plus de lisibilité.

Le père et le fils, aux parcours professionnels atypiques entre terre, mers et rivières, sont des personnages bien connus dans le quartier de la Morinière où ils ont vécu une partie de leur vie. Descendants de marins pêcheurs vendéens, ils sont profondément attachés à la navigation et à la pêche. À travers leurs récits, certains découvriront la pêche à la civelle, un bonheur pour les pêcheurs amateurs et une source de revenus substantiels pour les professionnels.

Lorsque les civelles abondaient dans les années 1970, sur les rives de la Loire et des rivières proches, on rencontrait des pêcheurs occasionnels cueillant, en peu de temps, des seaux de ces petits alevins transparents rayés d'un trait noir et aux petits yeux marqués d'un point. Pour cela, ils plaçaient, à contre-courant un grand tamis au bout d'une longue perche ; les bons endroits de capture étaient fort disputés et ils se devaient d'être discrets dans la nuit. Les civelles se mangeaient en vinaigrette après les avoir cuites à l'eau ou à la poêle à la provençale (ail et persil). Une fois cuites, elles devenaient blanches. Aujourd'hui, rares et très chères, certains se contentent de leur succédané, sous la marque commerciale Gula, élaboré en surimi à base de morue d'Alaska.



Civelles ou pibales (source Wikipédia)

Delice Bérenger

Delice Bérenger est né le 10 mars 1933 au Port du Brochet à Bouin (Vendée). Il apprend très jeune à naviguer et à pêcher avec son père, Jules, marin pêcheur. Il achète un bateau et s'installe comme ostréiculteur. La destruction de son parc à huîtres par le gel ainsi qu'une pêche peu rémunératrice le poussent à migrer à Nantes et à travailler aux Chantiers de la Loire.



Le quai Léon Sécher - 2019 (Photo I. Impinna)

« ... Je remplaçais mon père quand il y avait des mortes-eaux, des marées qui n'étaient pas valables pour lui. Il restait à faire son jardin et puis moi, j'allais en mer... Mon père était capable de gagner sa croûte. Et puis, moi, il fallait bien que je gagne ma croûte, fallait bien que je quitte la maison. Alors, je suis venu aux Chantiers de la Loire. Je couchais chez une marraine au Bois-Hardi... »

Il apprend, sur le tas, le métier de « chauffeur de clous », chauffeur de rivets pour les coques de bateaux et touche un petit salaire lui permettant de payer la pension [à sa marraine ?]... Il dort aussi dans des bateaux dans des conditions précaires. Trois ans plus tard, il retourne

à la pêche à son compte mais il doit abandonner à nouveau, faute de revenu suffisant. Il devient marin pêcheur sur un chalutier puis s'engage dans la Marine nationale qui l'emmène en Indochine. À son retour, il travaille un an, aux Ponts et Chaussées et ...c'est de nouveau l'appel de la mer !

« J'en avais marre, j'ai embarqué [à l'île d'Yeu] chez les thoniers pour aller à la pêche à l'albacore à Dakar. J'ai fait 3 ans... à la ligne traînante et à l'appât vivant¹... »

« Quand je suis arrivé de Dakar, j'ai pas bien gagné ma croûte. C'est le poisson, il était à Pointe-à-Pitre et nous, c'était pas [un bateau] frigorifique. C'était pas comme les Concarnois [qui avaient] des congélateurs. Alors, notre poisson était perdu en arrivant à Dakar ; ben... on foutait les 22 tonnes à l'eau souvent !... Alors, comme j'ai pas gagné ma croûte, ben j'ai quitté pour em-

baucher à la digue de Bouin à Beauvoir-sur-Mer [pour sa construction]. J'ai resté 3 ans, puis quand ça a fermé, que le chantier était fini, j'suis revenu en 54 à Nantes... »

Il navigue sur un liberty ship, *Le Grandville*, un cargo américain construit durant la Seconde Guerre mondiale.

Il rencontre, par l'intermédiaire d'amis rezéens originaires de Vendée, sa future épouse, Gisele, demeurant à Sèvres, face à la Morinière. Puis, c'est le retour sur le continent ; il travaille durant 4 ans chez Luneau, marchand de vin, installé à la gare de Vertou et connaît des problèmes de santé. Enfin, il devient chauffeur-

¹ La pêche se faisait alors avec une gaule, soit une ligne avec un seul hameçon et une sardine comme appât, soit une longue ligne traînante avec des centaines d'hameçons. (mettre en bas de page)

livreur dans l'entreprise de travaux publics L.G. T. P., Le Guillou durant 14 ans.

Delice achète une écurie de la propriété de la famille Brunelière toute proche, et la transforme en maison au fil des années et selon ses moyens financiers. De petits « boulots » en fin de semaine augmentent ses revenus.

« J'ai acheté [la maison]. Ça tirait dur parce que la baraque était pas comme ça... Il n'y avait qu'une pièce ici [en bas] et une pièce en haut, c'est tout. Et après, c'est moi qui a agrandi, le samedi et le dimanche quand je roulais pas... [J'allais] faire les jardins chez les grands propriétaires... et enlever les délivres avec le camion chez les machins [personnes]. »



Delice Bérenger et son épouse, Gisèle. (Coll. D. Bérenger)

Il a trois enfants, une fille et deux fils. Sa femme fait quelques heures de ménage dans la semaine. Elle assure toutes les tâches du foyer, fait les courses au marché, à l'Intermarché de la Blordière, ou au Super-U de Saint-Jacques. Elle se déplace en VéloSolex puis en vélomoteur.

« Elle s'occupait du ménage, des enfants, parce que moi, j'étais jamais là. Et puis, toujours parti le samedi et le dimanche et, quand j'étais chez Luneau, je roulais jour et nuit. Je partais des fois à 1 heure du matin, je rentrais le lendemain dans

la nuit à 1 heure ou à 2 heures et puis, je venais ici boire mon café et je repartais. Mon camion était chargé pour repartir ailleurs... à Poitiers... »

Malgré les travaux de rénovation de la maison et son métier de chauffeur, sa passion pour la navigation et la pêche demeure. En 1967, il construit son premier bateau, puis un autre 3 ans plus tard avec l'aide de ses amis.

« En 1967, j'ai fait mon premier bateau ici. J'l'ai donné à un copain. Il faisait 4 mètres 20... On allait en mer, on allait partout... J'ai commencé [le second] en 70. A ce moment-là, j'étais chez Le Guillou. Et la première ferrure [pièce métallique sous la quille] qu'on a redressée, c'était à la B.N., avec un copain [à Beautour, là où se trouve la Biscuiterie Nantaise]. C'était pour aller se promener... j'ai pris mes vacances tous les ans. J'allais à Noirmoutier, à l'île d'Yeu avec ma femme et mes enfants qui étaient tout jeunes... Tous les dimanches, on partait ou quand j'étais libre, parce que chez Le Guillou, on travaillait quand même moins que chez Luneau... On allait [aussi] sur l'Erdre, à Quihex [sur le canal de Nantes à Brest], un peu partout là-bas, à Nort [sur-Erdre]... »

Ce bateau est baptisé *Le Phoenix* en souvenir de la maquette du galion de 90 canons qu'il avait faite. Au moment de l'interview, il a été vendu à contrecœur, car Delice ne peut plus ni naviguer, ni l'entretenir, et refuse de l'abandonner à son sort.

Le bateau lui permettait de pêcher la civelle en amateur et de gagner beaucoup d'argent dans les années 1974 - 1984.

La civelle ou pibale (en Occitanie) est l'alevin de l'anguille européenne ; elle remonte les rivières après avoir quitté la mer des Sargasses (Océan Atlantique nord) et devient adulte en douze mois puis elle migre à nouveau sur son lieu de naissance pour se reproduire. On compte 2 900 alevins par kg.

« J'ai fait 10 ans [de pêche à] la civelle avec [le bateau] mais je pêchais pas beaucoup à côté des autres. Si j'étais parmi eux, quand ils avaient 30 ou 40 kilos, moi, j'en avais 2 ou 3. Oui, mais je gagnais plus cher que de travailler chez Le Guillou. Je vendais 1 kilo de civelles aux mareyeurs, je gagnais 100 balles. C'était 100 francs à ce moment-là et chez Le Guillou, je gagnais 83 francs par jour en faisant 12 heures. Tandis que là, je faisais 100 balles en 3 heures... »

Delice pêche parfois avec un copain, Constant Rotureau de Saint-Jean-de-Boiseau ; il aime cela... Seul, il peut capturer une dizaine de kilos de civelles. La pêche se fait la nuit, à la marée montante. En effet, la civelle a un comportement lucifuge, elle fuit la lumière. La nuit, elle tend à remonter vers la surface dans une eau très trouble comme on en trouve en période de crue, dans le bouchon vaseux de l'estuaire de la Loire.

La navigation est aussi difficile : n'ayant qu'un petit moteur, la lourde embarcation a du mal à remonter le courant.

« J'étais mon patron. Voilà ! C'est-à-dire que ça m'empêchait pas de me faire mes 12 heures chez Le Guillou avant... je dormais à bord... J'ai des couchettes et puis le chauffage central. Enfin, je mettais un chauffage à gaz... Quand je descendais à Cordemais, je partais d'ici à 8 heures et puis, je rentrais le lendemain matin, le dimanche matin à 11 heures. Il me fallait 7-8 heures de route du Pellerin à monter ici... »

Notre Rezéen se souvient de l'effondrement d'une partie du quai de la Morinière et de sa reconstruction sur un pont en béton et des deux cafés dont un faisait aussi épicerie et restaurant, remplacé aujourd'hui par un petit immeuble.

Le premier bateau (en dehors de diverses plates) amarré au quai est le sien. Des pon-

tons sont construits par son fils, Delys ; le quai se transforme et devient, grâce à ses habitants, le lieu d'une grande fête annuelle qui attire la population de Rezé et des environs. Malgré sa participation aux préparatifs, notre pêcheur fuit la foule. Cependant, il se rend volontiers en bateau, l'été, aux fêtes de Redon et de Glénac.

« Ben avant... j'étais le seul bateau, ici. Autrement, c'était des petites plates, des machins comme ça, des gars v'naient d'pêcher un peu au carrelet² ou à la gaule, c'est tout. C'est mes gars qui sont v'nus après... »

C'était une grande fête. D'abord le bateau était pavoisé. J'ai mis les pavillons dessus, tout... On voyait beaucoup de monde.

Y'a des moments, je n'allais même pas à la fête. Il y a toujours plein de monde ici. Tout le monde me connaissait, alors ils venaient me voir en même temps. Je pouvais pas sortir de la maison. Une année, j'avais pas sorti et puis l'année d'après, j'ai quand même été jusqu'au bout du quai. J'ai dit à ma femme : « Tu les reçois, moi, j'vais faire un p'tit tour ». On avait été boire un coup avec des copains pendant une heure ou deux Chez Nanane. »

Les loisirs de la famille sont surtout les sorties en bateau. À la Bernerie, Delice vend des huîtres sauvages aux plaisanciers et leur organise des balades en mer pour payer une partie des vacances. C'est un bateau de mer et non un bateau d'eau douce se plaît-il à dire et il est fier de l'avoir conçu.

« J'ai vu ce gabarit-là à Dakar mais en beaucoup plus grand. Les Africains qui étaient dessus, ils bougeaient pas. Nous, avec les thoniers, on roulait bord sur bord. Oh, là, là ! »

Moi, j'aime pas les barriques ! C'était des vraies barriques, comme beaucoup de bateaux qui sont là ; des vraies barriques... Alors, j'ai dit : si j'fais un bateau un jour, avec cette forme-là en-d'ssous

² Sorte de filet de pêche en forme de nappe carrée à mailles rectangulaires.

[un fond plat]. La forme de l'avant, c'est autre chose, ça c'est moi qui a choisi en le faisant [galbe du paquebot France]... »

Delice, un personnage haut en couleur de La Morinière

« Je connais pas tellement beaucoup de monde sur le quai. Maintenant, j'en connais un peu plus, les voisins. Mais je m'occupe de personne ! On dit « bonjour », « bonsoir » et c'est tout. Moi, j'ai ma vie, et puis j'aime pas baratiner pendant 2 heures, car les grandes choses font les petites journées. Je vis pas comme un ours ; j'ai de bons amis. Si j'ai besoin de quelque chose j'peux leur demander. Parce que je peux pas m'déplacer. Ils vont faire des courses, ainsi de suite... Tout le monde me connaît et puis j'suis toujours habillé de la même façon. Que ça soit le dimanche, que ça soit le machin. Je suis toujours en bleu de travail... Le dimanche, quand j'allais avec ma femme, elle me faisait changer quand même pour aller au marché mais autrement j'aurais jamais changé, moi... J'ai peur d'me salir quand je suis endimanché. J'suis pas à l'aise ».

En 2016, à 83 ans, Delice a quitté les bords de Sèvre et les bateaux. Il nous laisse un phare bien particulier sur le quai. Un jour, la cheminée du *Lechalas*, une vedette à vapeur convertie au moteur diesel, affrétée pour le

service des ingénieurs des Ponts et Chaussées, se détache et tombe sur le pont du bateau. La lourde cheminée est remplacée par une plus légère, tout aussi factice. Sans aucune utilité, elle est récupérée par les Bérenger père et fils qui la placent au bout du quai. Délice y place une lumière et l'entretient. Depuis sa mort, « le phare » semble abandonné, entouré de hautes herbes.



« Le phare » du quai Léon Sécher (Photo I. Impinna)

Delys Bérenger



Delys Bérenger travaillant sur le quai - 2019- (Photo I. Impinna)

Delys est un des deux fils de Delice. Né en 1966, il a passé son enfance sur le quai Léon Sécher et demeure aujourd'hui à la Haute-Ile à Rezé. Il nous parle avec nostalgie de sa jeunesse, de son métier de pêcheur, de l'évolution de son quartier et de sa passion pour les bateaux.

La vie au bord de Sèvre durant son enfance :

« ...Le quartier était un p'tit peu moins propre que maintenant parce qu'il y avait des déchetteries partout, au pont de la Morinière, en-dessous du pont des Bourdonnières qui n'existait pas à l'époque.

Il y avait une déchetterie encore un p'tit peu plus loin ; les gens jetaient tous, leurs matelas sur les bords de rivières ou des fossés. Donc, c'était pas très propre...

Gamins, nous, on a vu les péniches, les sablières qui passaient. On s'amusait dans les trémies. A cette époque-là, c'était la seule activité pour les enfants qu'on pouvait avoir le mercredi... Dans l'coin, y'avait pas grand-chose parce que la télévision y'avait rien, y'avait 3 chaînes... On n'avait pas droit de regarder ça comme ça. On allait s'amuser dans l'coin... On avait nos petits bateaux à rame. C'est des petites prames que mon père nous avait faites. Et puis, on avait des p'tits bateaux en plastique, des petits taburs, des trucs comme ça. On pouvait monter à 3 copains là-dessus et on allait un peu à la pêche. On avait 8-10 ans. Ah ben oui ! On a commencé de bonne heure... On est tombé plusieurs fois à l'eau, on s'est rattrapé. On a toujours réussi à s'rattraper. On n'a jamais paniqué. Étant jeunes, à 8 ans, on savait pas nager au début ; on a appris plus tard sur les coups de 10-12 ans, évidemment pour faire comme tout le monde, comme les copains. Je me souviens que mon frère avait failli se noyer ; il était tombé dans l'Erdre, là-bas, au Port des Charrettes à la Beaujoire, il remontait pas, je l'ai vu à la dernière minute. J'ai vu la touffe de cheveux qui était en-dessous, je l'ai rattrapée par la main, comme ça ; et puis, le faire remonter à la surface. Mais là, c'était dangereux. »

Il est scolarisé à l'école de l'Ouche Dinier avec son frère et se souvient remontant le petit chemin du port, les pieds dans la boue, les jours de pluie. Il poursuit ses études secondaires au Collège de Pont-Rousseau puis au lycée professionnel J. Goussier où il suit une formation en mécanique générale.

« Là, y'avait pas l'choix non plus ; parce que moi, j'voulais être menuisier-charpentier mais, l'école se trouvait à Machecoul. Pensez-vous ! On n'avait pas les moyens de prendre le car. J'ai pas pu aller là-bas. Donc, voilà, je me suis retrouvé

en mécanique générale. Après, on fait pas toujours c'qu'on veut. »



Enfants se baignant dans la Sèvre (Coll. Liliane Biron)

Il obtient son CAP de mécanicien, son permis de bateau rivière et mer la même année.

À 16 ans, il a son premier bateau, un chalutier. Puis il s'engage dans la Marine nationale

« ...Mon père était dans la Marine nationale ; il était sur le cuirassé Jean Bart, il a fait 3 ans en Indochine. Il était sur le croiseur Montcalm, sur l'escorteur d'escadre Le Tunisien et tout quoi. Et nous, ça perdurait, moi j'étais à Toulon sur le chasseur de mines, 22^e division de Toulon. J'ai fait Brest aussi, sur les escorteurs d'escadre. Nous, à l'époque, on avait la chance de faire notre service militaire ; le dernier qui a dû le faire c'est mon frère en 90, il était sur le croiseur Colbert ; donc, il a fait Djibouti. On a eu la chance de pouvoir le faire parce que maintenant c'est fini, y'a plus rien. C'est dommage pour certains... »

Après la Marine, Delys exerce son métier de mécanicien-fraiseur pour des « boîtes d'intérim » dans différentes entreprises nantaises : Les Batignolles, S.F.C.M.N. etc. Il pratique la pêche en amateur.

Il a appris le métier avec son père et les « Anciens », ces pêcheurs plus âgés, alors nombreux à cette époque à Rezé, la pêche à la civelle étant une activité lucrative.

Delys pêche à différents endroits de l'estuaire selon la saison. Il descend la Loire et reste un

mois à Paimboeuf, puis à Cordemais où il a ses corps morts pour son bateau. Au fur et à mesure des jours, il remonte le fleuve, Le Pellerin puis enfin Nantes. La pêche se fait sur les 2 marées montantes de la journée.

« ... Je suis revenu dans le bateau parce que, bien évidemment, quand on travaille en intérim dans des usines, c'est enfermé pendant huit heures. Y'a que le week-end pour sortir. Et puis voilà, j'ai voulu me mettre à mon compte. Dans l'temps les amateurs avaient le droit à la pêche. La nuit, on pêchait la civelle aussi pour arrondir les fins de mois. Voilà. Bon, c'était dur aussi parce qu'évidemment la nuit, il fallait aller à la pêche et le jour fallait aller travailler à l'usine. Alors, on dormait pas beaucoup. Je vous garantis qu'à la fin de la soirée, le temps de débaucher et de préparer le matériel pour partir la nuit... Je le referais pas maintenant !... les gens vivaient de ça et puis, je m'en rappelle : on avait des p'tits pères ici, qui allaient livrer leurs poissons dans les p'tits bistros du coin, tout ça. Y'avait une convivialité qui était

formidable. Tout le monde s'aidait... Maintenant il n'y a plus personne, euh, je parle en Sèvre évidemment. Je suis tout seul [rire amer] alors donc, y'a plus de pêcheurs maintenant... »

Les civelles sont vendues « sous le manteau » mais aussi chez le poissonnier à des prix abordables. Mais la demande devient croissante et les pêcheurs professionnels organisent alors une pêche intensive. La pêche pour les amateurs est interdite amplifiant le braconnage. Les prises s'effondrent et les prix flambent, atteignant plusieurs centaines d'euros le kg. Ce « plat du pauvre » ira dorénavant dans les assiettes des étrangers (Espagne, pays asiatiques...). On passe de 4 000 tonnes pêchées par an dans les années 1978-1979 à 110 tonnes en 2010 !

Aujourd'hui, en France, la pêche est plus sévèrement règlementée afin de sauver les anguilles européennes, en voie de disparition. Leur population a diminué de 75 % en 30 ans.



Delys Bérenger à la pêche à la civelle (Coll. Delys Bérenger)

Le plan de gestion des anguilles français approuvé par l'Europe en 2010, vise à lutter contre le braconnage, à améliorer la continuité écologique, réduire la pression par pêche, diminuer les pollutions, et mettre en place le repeuplement... L'anguille a aussi un prédateur parfois oublié, le silure, considéré comme une espèce introduite envahissante.

« Ils [les pêcheurs amateurs] pêchaient les carrelets [ou plies]. La pêche amateur a été interdite, la pêche aux p'tits engins aussi. Mais, plus personne ne fait ça non plus, à cause des restrictions. Les restrictions européennes surtout... Maintenant, y'a des quotas européens... »

Là, on a eu des bonnes saisons dernièrement, mais on n'arrivait pas à vendre le poisson. Voilà deux, trois ans, je n'ai jamais vu pêcher autant de toute ma carrière, mais par contre, le poisson (est) invendable à cause des quotas. Jamais pu vendre un kilo ! Le quota était fermé ; les mareyeurs n'achetaient plus, ils n'avaient plus le droit d'acheter parce que c'était un quota global. Maintenant, ils ont instauré un quota individuel que j'avais demandé mais maintenant c'est trop tard... De toute façon, avec le bouchon, les poissons meurent par manque d'oxygène.»

À cela, s'ajoute le renouvellement du matériel nécessaire ; pour être plus efficaces, les bateaux doivent être dotés de moteurs plus puissants et plus coûteux ; le poisson de Loire, toujours peu rémunérateur, ne permet pas l'amortissement de ces investissements.

Notre pêcheur garde d'autres souvenirs de navigation comme les dangers des crues, du gel de la Loire et de la Sèvre, des vacances en famille et la fête du quai.

Crues et débâcles

« Sur la Sèvre, on a eu de sacrés souvenirs ! Des peurs aussi, des frayeurs parce qu'on a eu des sacrées crues. Des crues comme en avril 83, je crois. C'était monté très haut, presque à la hauteur du quai. Alors, on montait à Vertou en passant par les champs par-dessus les barbelés avec les bateaux, on risquait pas de les toucher.

Avec le courant, fallait mettre les bateaux à l'abri... En 94, on a eu deux crues consécutives. C'était pareil, les arbres, ça dévale ; ça fait du nettoyage... Et puis, autrement y'a eu la débâcle, c'est la Sèvre prise par les glaces. Alors là, c'est pareil. Faut mettre tous les bateaux à l'abri. On a des corps-morts. P'tit à p'tit on a progressé,



La Sèvre charriant des blocs de glace C.H.T (Coll. Friot)

amélioré [comme] mettre des grosses chaînes de chaland. On a du solide maintenant ; vraiment du solide ! Les bateaux sont bloqués dans la glace et à la débâcle quand ça dégèle, le courant emmène toutes les glaces... Alors évidemment on pouvait plus sortir. C'était pas le moment d'ailleurs. On les [moteurs] mettait plus en route parce qu'ils auraient gelé sur place. Mais ça, c'est des bons souvenirs. Moi, je me souviens en 86 ; je crois avoir traversé la Sèvre à pied, sur la glace. Là, j'étais pas trop rassuré ; j'avais emmené ma bouée de sauvetage, ma bouée-canard pour traverser parce qu'on sait jamais. C'est des paris qui peuvent coûter cher ! »

Les vacances avec ses parents

« ... On était habitué à partir en vacances, avec le bateau de mes parents. Donc on était bercé, là-dedans. On allait dans la baie de Bourgneuf ramasser des bigorneaux. On travaillait quand même pas mal parce que c'était de bonne heure le matin, selon la marée, évidemment.

On logeait dans le bateau et puis c'était pas pratique parce qu'un tout p'tit bateau comme ça, j'vous garantis à 5 dedans, c'était une véritable galère !! Mais bon, c'était plaisant quand même !

Déjà pour monter le lit des parents, fallait une heure tous les soirs pour libérer la timonerie. Le matin, fallait se lever à 6 heures, pour tout démonter. Le pont, il faisait l'eau [non étanche], alors donc, s'il pleuvait, fallait dormir sous une bâche ; fallait l'faire quand même ! Fallait être solide, on passait un mois. C'était un bateau en bois qu'il [Delice] avait mis trois ans à faire. »

Aujourd'hui, Delys, bien qu'il demeure à la Haute-Ile, s'investit dans le quartier de son enfance. Il participe activement à la fête du quai, construit un ponton et cofonde une association pour la protection et la sauvegarde du pont de la Morinière. Toutes ces initiatives dynamisent le quartier.

« ... Depuis 20 ans, je participe à la fête du quai Léon-Sécher évidemment... Je fais visiter les bateaux, un p'tit peu. On fait quelques promenades en bateau. On installe un ponton pour qu'une autre association- l'A.B.P.N. [l'Association des Bateaux du Port de Nantes] puisse mettre leur bateau, c'est-à-dire Le Lechalas et puis Le Chantenay. Ils viennent tous les ans. J'ai fait partie de cette association pendant 10 ans [et] j'ai travaillé sur le Lechalas à la restauration, bénévolement bien sûr ! C'était beaucoup de boulot...

Cette fête du quai Léon-Sécher, elle est formidable... Ça représente la seule fête qui est sur le bord de l'eau chez nous. C'est comme les fêtes de l'Erdre, pareil, les fêtes de la musique, du jazz. C'est aussi la dernière fête qui est sur le bord de l'eau. Alors évidemment, c'est obligé de nous plaire. Du moment qu'on puisse se déplacer en bateau et puis, aller s'rencontrer c'est une rencontre formidable ! On avait les fêtes de la Ramée [Vertou], un p'tit peu partout, au Chêne, tout ça. Y'a longtemps que c'est fini tout ça. Peut-être à cause de la sécurité.

Donc, maintenant tout ce qui est au bord de l'eau finit par être annulé...

Je me suis mis en association pour pouvoir être à plusieurs à entretenir tout le matériel. Beaucoup de gens du coin ont de petits bateaux. Ils savent pas où les mettre étant donné qu'il n'y a pas d'infrastructure. J'ai accueilli pas mal de monde puisque je dois avoir une dizaine de bateaux de plusieurs adhérents. C'est une association de la loi 1901 ; les adhérents ont les clés pour entrer ici (remise au bout du ponton)... Il y a beaucoup de plaisanciers qui s'arrêtent et maintenant, il y a pas mal de monde qui vient avec les enfants pour prendre les bateaux en photo parce que quand même c'est des bateaux du patrimoine, des vieux bateaux. Les gens ils aiment bien regarder les bateaux. C'est leur sortie dominicale des fois pour certains ! »

Le barrage de Pont-Rousseau et ses répercussions sur la navigation en Sèvre

« Question batellerie, il n'y avait pas de structure du tout. Moi, j'étais le premier à faire des pontons pour que les gens s'arrêtent. S'ils s'arrêtaient, ils repartaient pas, parce que la marée baissait et les bateaux restaient échoués... Depuis, ils ont fait quand même le barrage en 90 à

Pont-Rousseau. Mais, bon, il faut s'méfier quand même qu'il y a des marées. Le problème, ça fait peur à certains parce qu'il y a que deux heures à passer ce barrage. Les gens, ont toujours peur aussi de cette porte « guillotine », quand ils arrivent. Ça aurait été bien de faire une écluse automatique comme à Angers. Autrement, bon, c'est la seule chose qui est dommage, qui est très dommage, même ! ».



Barrage sur la Sèvre (Photo I. Impinna)

Tous mes remerciements à Marie-Françoise Artaud, Liliane Biron, le Service patrimoine et mémoire de Rezé et à Delys Béranger pour son accueil, les informations complémentaires et les illustrations.

Rezé et les écrivains au 20^e siècle (suite)

Dans le précédent numéro de *l'Ami de Rezé*, j'avais évoqué la première partie de cet article consacré aux écrivains à Rezé aux 19^e et 20^e siècle, m'en tenant au 19^e, de Prosper Mérimée à Marc Elder. Ici j'aborde donc la partie consacrée aux auteurs du 20^e siècle de Léon Séché à Jean-Claude Montel en passant par Léon Maître ou Julien Gracq, sans oublier bien sûr, l'incontournable Benjamin Péret. Une liste qui reste non exhaustive tant la matière est plus dense qu'il n'y paraît. A la fin le lecteur trouvera les sources communes aux deux articles.

Du bourg à la Sèvre en passant par Pont-Rousseau

1895, Léon Maître

Cet éminent archiviste et archéologue né à de Troyes en 1840, issu de l'École impériale des chartes a été nommé à Nantes en 1870 où il dirigera pendant quarante ans les Archives départementales. Émule et digne continuateur de Bizeul, il se lance dans l'archéologie en 1880 et c'est à ce titre que, durant la décennie suivante, il découvre et s'attèle à des recherches sur la ville antique de Ratiatum et ses sites autour de la chapelle Saint-Lupien, de l'église Saint-Pierre ou de la chapelle (aujourd'hui disparue) Notre-Dame de la Blanche. Dans son œuvre *Les Villes disparues de la Loire-Inférieure*, il consacre un fascicule (le volume 11) à Rezé, faisant cette introduction : « *une excursion à Rezé ne peut être intéressante qu'un livre à la main après avoir consulté les collections de notre musée archéologique...* ». Plus loin il se livre à une description du paysage : « *le territoire de Rezé est couvert de vignes sans cesse bêchées, de villas de plaisance, de champs de blé, de cultures de tout genre, de sorte qu'il est très facile de se renseigner. Il n'est pas de cultivateur qui ne connaisse bien son vieux Rezé, sa longueur et sa largeur, précisément à cause de la couleur spéciale qui affecte toute terre habitée depuis dix-huit cents ans, tous savent qu'elle commençait au Port au Blé et finissait au village des Couëts* ».

Les descriptions rédigées dans ce fascicule se font ensuite plus précises et Léon Maître annonce même l'existence probable de ce qu'il pense être une église dans les Champs Saint-Martin dont il date la fondation vraisemblable à l'évangélisation du sud Loire par saint Martin de Vertou au 6^e siècle... une annonce faite plus d'un siècle avant que nos archéologues ne découvrent la basilique paléochrétienne dans le parc de l'ancienne maison de retraite (actuel équipement municipal des Champs-Saint-Martin) !

1898, Léon Séché

Cet homme de lettres, spécialiste de la Pléiade et du romantisme, natif d'Ancenis, s'était fait le chantre de Joachim du Bellay et du petit Liré. L'auteur a 50 ans quand, se rapprochant de Nantes, il s'installe à la Morinière à Rezé, villa Ker Maria, une villa qu'il appelle quant à lui, « la Villa bretonne angevine », du nom de la Revue de Bretagne et d'Anjou qu'il avait créée en 1885. Ignorant les rivalités qui avaient pu opposer les deux provinces, Séché voyait un vrai trait d'union relié par la traversée de la Loire, « *regrettant le temps où le fleuve était couvert de bateaux à voiles et était sillonné de bateaux à vapeur* ». Le poète rappelle que « *les voiliers remontaient jusqu'à Nevers, d'où les mariniers rapportaient de jolies assiettes en faïence gravées au nom de leurs filles ou de leurs promises.* »

Léon Séché ne vécut que cinq années à la Morinière. Seule une dédicace sur son livre *Œuvres françaises de Joachim du Bellay* vient aujourd'hui l'attester ; nous n'avons pas trace d'une autre domiciliation à Rezé. De là à suggérer quelques balades sur la Sèvre, remontant la rivière à la manière des mariniers..... Seul le quai auprès duquel le poète vécut porte aujourd'hui son nom... mal orthographié. Léon Séché avait publié en octobre 1909 une longue enquête dans le Figaro relatant les séjours de Balzac en pays nantais, indiquant avoir rencontré un vieux témoin de l'époque !



La Sèvre à la Morinière à l'époque de Léon Séché
(carte postale, collection privée)

Juillet 1899, Benjamin Péret

C'est le 4 juillet 1899 que naît à Pont-Rousseau, au 15 de la rue Alsace-Lorraine, le grand poète surréaliste. Issu d'un milieu modeste — le père était fonctionnaire — Benjamin Péret y passe les premières années de sa vie, élevé par sa mère. De cette enfance, nulle trace dans son œuvre, si ce n'est les conditions dans lesquelles il sera obligé de s'engager dans l'armée. Pour avoir « peinturluré » des statues de la ville de Nantes et s'être livré à quelques autres débordements, le jeune homme doit, sa mère s'y étant engagée vis à vis des autorités locales, s'engager dans l'armée à la fin de la Première Guerre mondiale, le jour de ses 17 ans, en juillet 1916. Nous ne savons malheureusement pas avec précision à quelle époque il a quitté Rezé, sa mère s'ins-

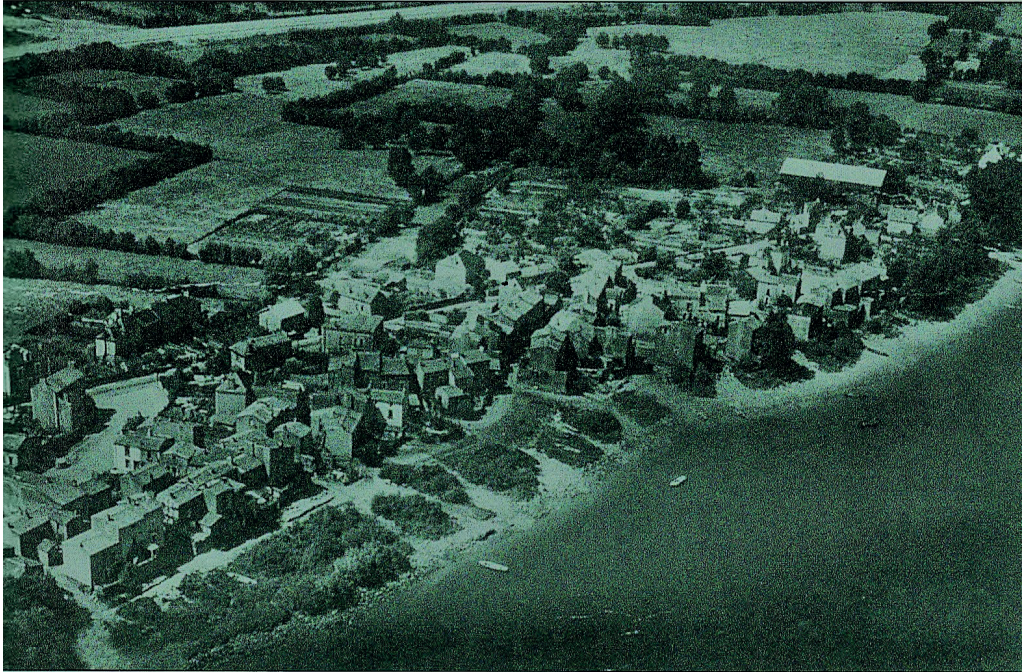
tallant à Nantes, rue de Gigant. Pourtant après sa petite scolarité (à l'école publique de Pont-Rousseau — actuel collège du même nom —) il avait fait des études secondaires à Nantes et fait l'École des beaux-arts. C'est à Nantes qu'en 1919 le jeune Benjamin Péret rentre avant de s'installer à Paris peu après. De son passage dans l'armée, Benjamin Péret garda le souvenir de l'expédition à Salonique, « un véritable bagne où les gradés de tout rang n'avaient envers les soldats que les insultes les plus grossières à la bouche accompagnées de continuelles menaces de sanctions ».

Sa rencontre à Nantes avec André Breton sitôt la guerre, scella son destin. Associé au mouvement surréaliste dont il est considéré comme l'un des fondateurs, il est de tous les combats pacifistes, anticléricaux et révolutionnaires de son temps. Après un séjour au Brésil, d'où il sera expulsé, il devient correcteur et fera œuvre littéraire et poétique (« *Je ne mange pas de ce pain-là* », « *Mort aux vaches et au champ d'honneur* », « *Le déshonneur des poètes* »...). Ses pérégrinations politiques le conduiront en Espagne auprès des républicains espagnols et, après la Seconde Guerre mondiale, au Mexique....

Juin 1928, Max Mitard

Né à Mauves-sur-Loire en 1879 et décédé en 1956, Maximilien dit Max Mitard, professeur agrégé d'histoire, est l'auteur de plusieurs manuels scolaires dont une *Histoire de la France et de l'Europe de la fin du 15^e siècle à 1789* publiée en 1912 et plusieurs livres d'instruction civique. Auteur enfin du *Livre d'or du collègue et de l'école primaire supérieure de Fontenay-le-Comte* (1921), il livre des articles pour des revues. Il fut enfin professeur de lettres puis d'histoire au lycée Clemenceau à Nantes (dont il avait été autrefois l'élève) de 1914 à sa retraite.

Parmi ses travaux, il convient de noter la publication en 1928 dans la *Revue générale du*



La Haute Île vers 1950 (photo Archives municipales de Rezé)

Centre Ouest de la France, de son Rezé ancien et Rezé moderne. L'auteur se livre à une description minutieuse de la géographie, étudiant le relief et la nature du sol des plaines alluvionnaires proches de la Loire et de la Sèvre aux fragments du Massif armoricain constitué d'une plateforme de schistes cristallins qu'il observe notamment dans la tranchée ouverte par la voie ferrée de Nantes à Paimboeuf à la sortie de la station de Pont-Rousseau. Il traite ensuite du Rezé antique citant Léon Maître : « *Les anciens étaient trop clairvoyants pour négliger un emplacement aussi bien préparé pour la création d'un entrepôt et d'un port....* » pour évoquer les différentes époques de l'histoire locale insistant sur les différentes agglomérations que constituent le bourg, Pont-Rousseau, Trentemoult et ses îles et enfin les villages. Après avoir traité de la tentative d'annexion par Nantes au début du 20^e siècle, en lien avec l'aménagement du « bras de Pirmil » pour couvrir Rezé « *d'établissements industriels florissants* », il évoque le Rezé moderne, il observe que déjà nombre de fabriques se sont installées à Rezé, surtout aux abords de la Loire, ajoutant : « *mais il*

existe encore dans le Val de Rezé, une vaste surface couverte de prairies qui constitue aujourd'hui la réserve la plus importante de terrains industrialisables dans la banlieue immédiate de Nantes ».

Enfances rezéennes

1948, Jean-Claude Montel

L'univers de l'écrivain né en 1940 ce sont les îles de Loire, Basse et Haute-Île, il y vit jusqu'à l'âge de 18 ans. En 1985, il écrit *L'enfant au paysage dévasté* et commence par présenter ses parents : « *son père, comme tous les autres, se rendait alors au travail en vélo. L'hiver il portait un cuir ou une canadienne et se coiffait d'un béret. Il avait trente-cinq ans. Sa mère, qui venait de prendre un magasin de couture à Pont-Rousseau, trente-quatre ans. Chaque soir, après son travail, il passait à son magasin. Lorsqu'elle tardait un peu à fermer, il l'attendait au café à côté. Elle n'appréciait guère d'aller l'y rejoindre, ni le voir attablé avec ses copains devant une bouteille de vin blanc* ». Il nous présente ensuite son quartier des bords de Loire d'après la guerre, avant que les rives du fleuve voient s'ériger des entreprises industrielles.

« Nous habitons la Basse Île au bord de la Loire une mince bande de terre inondée presque chaque hiver et traversée d'est en ouest par une route que nous empruntons chaque jour répondant aux noms successifs de rue des Abattoirs, rue des Chevaliers, rue de North house. Nous prononcions Norkiouse sans égards aux chevaliers du Temple (dits de North house) qui gardèrent l'entrée du port entre le 11^e et le 13^e siècle... »

Il poursuit : « Notre territoire commençait à la petite gare de Pont-Rousseau, au pont dit de chemin de fer, jusqu'à Norkiouse; Celui de l'enfant, plus petit encore, à l'endroit où la route venait toucher presque jusque la rive du fleuve, au lieu-dit la Basse Ile [...]. De l'autre côté, au sud, s'étendaient les jardins, les vergers puis les champs jusqu'au fin réseau des boires plantées d'oseraies et de roseaux, que la marée montante venait irriguer chaque jour [...]. La seule industrie, sur les berges, était constituée par deux ou trois chantiers de constructions navales à demi détruits où nous errions parmi les bateaux de pêche abandonnés là, et qui pourrissaient sur le flanc, face aux grands cargos aux couleurs fraîches et vives, venus d'Amérique ou d'Afrique apporter le bois, le charbon, les phosphates, les agrumes, dans un ballet incessant de remorqueurs, de sirènes et de cris ».

Il évoque enfin la vie à l'époque des inondations : « quand ce fleuve entre décembre et mars envahissait les champs, les jardins et parfois même passait sur la route dans un flot de boue impétueux, isolant pour quelques jours les petites maisons aux toits de tuile rouge. La crue faisait partie de notre vie au même titre que la neige pour les montagnards, nous nous l'attendions chaque année avec crainte mais aussi avec une joie secrète, presque avec impatience. Car pendant le temps que duraient les inondations la région reprenait son aspect primitif. Pendant ces jours où il fallait se rendre au travail et à l'école en barque, nous étions tout à la joie de godiller entre les arbres à demi immergés et comme libérés de ne plus rien reconnaître du paysage : toutes clôtures, séparations, haies et barrières abolies nous allions

d'une maison à l'autre prendre des passagers pour les conduire à Rezé ou Pont-Rousseau [...]. Ainsi était ce lieu où l'enfant vécut où nous pêchions où l'on allait se laver, qui guérissait les maladies de peau et où l'on plongeait même les nouveau-nés. Face à l'ancienne île Mabon d'où s'échappaient sans relâche d'épais et odorants panaches de fumée : soufre et phosphates [...]. Ainsi l'enfant s'abandonne-t-il peu à peu au charme étrange de ce paysage dévasté ».

Juin 1956, Myrielle Marc

« Il est beau mon Empire derrière son mur. Il est petit mais il est beau. C'était à des comtes avec un petit château croulé où on ne va jamais, parce qu'ils y sont, fantômes. Collée à un bout, il y a la chapelle pour leurs messes. Et puis un parc avec un petit lac, la tourelle pigeonnier [...] des champs et l'allée, il est beau. Chaque fois qu'on y met les pieds il faut faire la grande prière et je n'oublie jamais. » C'est ainsi que Myrielle Marc, originaire de Rezé, écrit dans son ouvrage *Petite fille rouge avec un couteau* évoquant ainsi son enfance près du château des Monti de Rezé, à l'époque de ses dix ans. L'auteur garde le souvenir d'une enfance heureuse malgré le décès de son père, auprès de sa mère et de ses frères. Une enfance dans un milieu populaire, plutôt pauvre et chaleureux. Bonne élève sans vraiment travailler, elle courait les bois et les champs, dans l'immédiat après-guerre auprès du vieux château de Rezé, racontant les dernières années avant sa démolition, au cœur d'un domaine qui s'étendait de l'actuelle Trocardière à la Balinière !

Bientôt c'est la menace de la démolition « ... les propriétaires du château qui habitent Lyon, ils l'ont vendu à la Commune d'ici, c'est sur le journal, tout vendu, le château, les bois et tout et tout. Et la commune veut tout raser pour y faire une cité. Nous avons ri et on a dit « qu'elle y vienne, qu'elle y vienne ». Le 9 avril 1958 Myrielle Marc note : « ce matin il y avait encore un article sur le journal à propos des immeubles [...] c'était un entrepreneur cette fois et il parlait de la démolition

tion du château, qu'ils feront à la dynamite lorsque tout sera rasé ». Comme un journal, elle commence alors un décompte des jours !

Rezé dans tous ses états

1967, Julien Gracq

Né en 1910, de son vrai nom Louis Poirier, le célèbre écrivain découvre Nantes enfant, entrant en classe de 6^e. Plus tard il lui consacrera un livre *La forme d'une ville*, la définissant comme une « agglomération remuante, bougeante et résonnante plus que de raison ». S'il s'attache à la magie de certains lieux comme le quai de la Fosse, le pont transbordeur ou l'hippodrome, l'écrivain n'en néglige pas pour autant certains autres lieux du département, la Brière notamment.

Nantes, écrit-il « semble regarder les rivages de Saint-Sébastien et Trentemoult comme des lisnières d'un pays de cocagne, pays où elle puise sa sève populaire, pays qui la séduit et qui l'attire, mais dont un fleuve difficile lui a mesuré chichement les accès. Un seul pont, Pirmil, reliait dans les années vingt l'agglomération nantaise aux campagnes du sud : lieu démonstrativement précaire car, un beau matin, il s'écroula. À Pont-Rousseau, nous faisons halte le long de la Sèvre,

dans des prairies bordées de frênes têtards : la petite rivière, vierge de constructions, coulait encore jusqu'à la Loire entre les haies vives [...]. La même frontière [la Loire] sépare, plus à l'ouest, le minuscule bourg de Trentemoult – aux bourrines coiffées de tuiles, ses ruelles de pêcheurs chaulées à cru, qui accrochent à sécher leurs filets dans les treilles, si pareilles à celles de l'Epoids, des Sables ou de Croix-de-Vie – des coteaux sombres de Sainte Anne, devant lequel défilent et s'embossent porte-containers et navires bananiers [...]. Le long du bras de Pirmil, où des hauts-fonds de vase se découvrent à marée basse au ras des berges, l'affouillement des eaux rendues violentes par l'excès des dragages met partout à nu assez laidement des racines et des chicots de saules et de vergnes, et tient à distance l'avance des franges de Rezé qui ne s'approchent nulle part de la rive sud.... »

« [...] Au milieu de cette plantation pavillonnaire assez diluée, la cité radieuse de Le Corbusier à Rezé dresse son bloc enfumé, qui semble moins une résidence que plutôt une réplique, égarée en zone résidentielle, de la centrale thermique de Cheviré. Ici se fait jour la laideur particulière aux zones d'urbanisation récente qui commencent à ceinturer un peu partout les villes.... »



Vue du bourg de Rezé en 1967 (carte postale, collection privée)

Revenant enfin sur « *l'attrition des berges gauleuses du bras de Pirmil* » et sur le panorama découvert de la butte Sainte-Anne : « *toute plate sur l'horizon, la rive de Rezé ferme le regard, bousculade inextricable de pavillons de banlieue, de « blocs » de bouquets d'arbres, de saulaies étiques, étalés à perte de vue autour du donjon central de la cité radieuse. Vers la droite, là où la vue de la rive sud commence à être interceptée vers l'aval par les maisons de Ste Anne, on devine le village de Trentemoult, pelotonné sur ses ruelles auprès de sa place des filets et de son clocher planté droit sur la rive même où le village vient boire. Relique naïve du passé folklorique et artisanal d'un fleuve naguère nourricier, ses bourrines, autrefois largement isolées de l'arrière-pays par des étendues de prairies mouillées par la boire du Seil de Rezé, regardent mélancoliquement monter vers elles, et border peu à peu les lisières du village, les lotissements banlieusards...* »

Écrivains en résidence

En 1990-91 se tient à Rezé une manifestation originale « la Nuit de l'écriture » consistant à accueillir des écrivains en résidence devant écrire de brèves nouvelles sur une ville, connue de certains, inconnue pour d'autres. Des textes publiés et groupés dans *L'invitation à Rezé*. Voici quelques-uns des auteurs et quelques extraits de leurs textes :

Juin 1990, Patrick Mosconi

« La lettre de Rezé » : « *c'était la fin du jour. Un jour de décembre à Rezé, là où la Sèvre se donne à la Loire. Il pleuvait une pluie océane, fine, glacée. Elle imbibait d'une sale humidité l'encolure de ton gros chandail s'insinuant entre le col de la chemise à carreaux et ta peau* ».

Juin 1990, Hélène Dorion

« Rezé bords de jours » : « *Rezé bords de Sèvre. Il n'y a plus d'ici, plus d'ailleurs. Juste ces rivières remplies de mémoires et qui demandent qu'on y jette un peu de la nôtre ; juste ces villes où l'on va et qui appellent en nous la dérive et la perte.*

Voyageuse solitaire, la parole nous mène là où plus jamais la nuit ne commencera ».

Juin 1990, Jean-Loup Craispeau

« Rezé, dernier soleil avant la nuit » : « *cette rue Charles Rivière n'en finissait pas. Le patron de l'Étoile des vignes rangeait boutique [...]. Sur la gauche, un peu plus loin, une trouée de lumière rompait la régularité des lampadaires. Une place, sans doute. Elle devait correspondre au clocher qui pointait par-dessus les maisons à étage. Une plaque indiquait place Roger Salengro. Là [...] pour toute compagnie un monument aux morts et l'église Saint-Paul* ».

Juin 1990, Patrick Raynal

« On l'aura compris : mon métier, c'est l'enquête » : « *la première fois que je suis venu à Rezé. La première fois dont je me souviens, la ville traînait encore « les Nantes » derrière elle comme la queue trop lourde d'une comète* ».

Juin 1990, Hubert Ben Kemoun

« Epistol'air de rien » : « *la statue de Sainte Anne dans mon dos, figée avec son geste d'accueil ou d'adieu aux navires qui n'empruntent plus l'estuaire, m'indique le sud, là, en face, Rezé. Elle semble savoir ce que je suis venu faire ici. Je n'avais jamais admiré cette perspective depuis la butte [...]. Bien sûr, la cité Radieuse, construite une quinzaine d'années avant mon exil volontaire domine l'horizon. Tel un tribun, la foule de toits de tuile l'acclame. Un peu à l'est l'immeuble de dix étages me paraît si ridicule à présent. Pourtant il était, avec le Corbu le bâtiment le plus élevé de la ville. Avant il y a longtemps, la seule appellation d'immeuble de dix étages suffisait à nous évoquer un vertige que les immeubles du Château ne provoquaient jamais* ».

Juin 1990, Jean-Michel Maulpoix

« Promenades à la Morinière » : « *sous les fenêtres du château de la Morinière, deux fois par jour, l'écoulement des eaux de la Sèvre change de sens. Tantôt le reflux vide la rivière à moitié et*

découvre le limon de ses rives encombrées de racines, de troncs, de branchages et de pierres, tantôt le flux le comble et noie les herbes les plus basses ».

Juin 1990, François Bon

« Enquête sur quelques mots tout prêts d'une ville » se situe dans le quartier de l'actuel hôtel de ville à l'époque nouvellement construit commençant par signaler la quincaillerie aujourd'hui disparue, derrière l'église Saint Pierre « *rue Michel Dupré-Vilaine premier maire de Rezé où il passe moins de voitures au mois que la vitrine [de la quincaillerie] n'affichait de mots* ». Le Corbusier : « *il s'est trompé en urbanisme mais c'était un grand architecte expliquait la gardienne* » ! Il poursuit son récit : « *plus loin devant le tout petit cimetière sur ce champ égaré de maraîchers (et oui tout au fond il y avait leur camion bleu vieux comme eux et deux silhouettes penchées) les carrés travaillés semblaient sur la terre l'immense reflet de l'immeuble on aurait pu d'abord pour s'en débarrasser le coucher là, derrière le mur d'où poussaient des croix comme de vieux légumes montés en hiver et d'ailleurs à Rezé les cimetières sont plein de jardiniers... ».*

Les soldats de la Grande Guerre

Novembre 1998, PEF

Pierre Elie Ferrier, Pef de son nom d'artiste, est né en 1939 en Saône et Loire. Auteur, illustrateurs de littérature d'enfance et de jeunesse, il a été extrêmement marqué par la Seconde Guerre mondiale et la Libération, ce qu'il reproduira à travers plusieurs œuvres et illustrations. En 1998, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, il publie *Zappe la guerre*. Une œuvre originale qu'il situe à Rezé consistant à faire « sortir du monument aux morts » les victimes rezéennes. Celles-ci veulent faire le point sur la vie de cette fin de 20^e siècle, voir si leur guerre a servi à quelque chose, à en éviter d'autres. Alors, les soldats approchent d'une habitation. Ils découvrent la télévision, le monde moderne et voient que les guerres n'ont malheureusement pas cessé. Ils rencontrent aussi un enfant. Maurice Monnier, l'un des soldats rezéens, veut lui raconter la guerre.

Bibliographie

- Balade en Loire-Atlantique, sur les pas des écrivains*, éd. Alexandrines, 2009
Voyage à Nantes, éd. Pimientos, 2009
L'invitation à Rezé, éd. Ville de Rezé et IFRAMES, 1994
 Bulletins de la Société Archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure
 Bulletins *l'Ami de Rezé*, Société des Amis de Rezé (articles d'Yves Pacaud et d'Yves Lostanlen)
Revue générale du Centre Ouest de la France, 1928
 Marc Elder, *Jacques Cassard*, éd. Renaissance du Livre 1930
 Marc Elder, *Pays de Retz*, éd. E.P. Frères à Paris, 1928
 Myrielle Marc, *Petite fille rouge avec un couteau*, éd. du Seuil, 1977
 Jean-Claude Montel, *L'enfant au paysage dévasté*, Flammarion, 1985

L'évêque Hilaire et l'évangélisation du Poitou

Si l'on en croit la tradition, le martyre des « Enfants nantais », Donatien et Rogatien, remonterait aux années 303-304, conséquence de l'édit de persécution de 302 prononcé à Rome contre les chrétiens. On n'en connaît pas auparavant. Maxence, qui régna sur l'Empire romain de 306 à 312, continua cette politique. Il fut tué au combat cette même année 312. Le vainqueur était Constantin, converti au christianisme, ce qui allait tout changer.



Saint-Donatien. Cathédrale de Nantes

L'historicité de Donatien et Rogatien est incertaine. Leurs noms sont latins. Le premier dériverait de *donare* (donner), le second de *rogare* (demander). Ceci pourrait signifier que le premier avait reçu le don du baptême et que le second l'avait demandé.

Nous n'avons pas trace d'eux dans les textes avant le 17^e siècle, ce qui est très tard.

Alors fut éditée *La Passion des Enfants nantais*, d'abord par les jésuites, puis par un moine bénédictin. Ils citent leurs sources : des textes remontant aux 9^e et 10^e siècles, aujourd'hui disparus. L'historien médiéviste nantais Robert Durand commente : « Personne ne soutient aujourd'hui que la *Passion des Enfants nantais* puisse être contemporaine des faits qu'elle relate. Personne non plus, ne prétend qu'il s'agirait d'un faux ou d'un écrit tellement tardif qu'on ne peut rien en tirer. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de reporter la date de sa rédaction au VIII^e voire au IX^e siècle : la qualité du latin, tout comme le contexte religieux nantais plaident pour le V^e siècle ou le début du VI^e siècle ».

À cette époque, la Loire était une frontière. Les diocèses s'étaient constitués sur la base

de l'organisation civile romaine, elle-même calquée sur l'héritage gaulois. Rezé se situait dans l'évêché de Poitiers, territoire des Pictons.

C'est l'un de ces derniers, Hilaire, qui devint le premier évêque, homme incontestablement de grande culture, maîtrisant parfaitement gaulois, latin et grec.

L'historien médiéviste Robert Favreau écrit dans *l'Histoire de Poitiers* : « L'évêque, élu par la communauté des fidèles, eut à Pictavi sous sa juridiction le territoire de la civitas tout entier, de Civaux à Rezé, et fut secondé par tout un peuple de clercs dont nous ne savons rien. A peine passée à la légalité, la religion nouvelle confirmait le primat de la ville sur la campagne où survivrait longtemps le paganisme. C'est la personnalité hors du commun d'Hilaire qui donna d'emblée ses lettres de noblesse à la discrète église pictave. Saint Jérôme notait qu'Hilaire, Rhône de l'éloquence latine, Gaulois et né à Poitiers traitait les Gaulois de « fermés aux chants des hymnes ». Sans doute parmi eux figuraient ses compatriotes, mais c'était leur culture plus que leur foi qui était ainsi mise en doute par le grand homme.



Saint-Rogatien. Cathédrale de Nantes



Saint Hilaire (vitrail de l'église Saint-Louis de la Roche-sur-Yon)

Hilaire était né à Poitiers vers 315 de famille noble, dit-on, et païenne. Comment il devint chrétien au point d'être élu évêque nous demeure obscur, mais le fait est qu'après le concile de Milan, en 355, il fut pendant dix ans le plus ardent défenseur de la foi de Nicée (concile de 325) contre les Ariens. Sa gloire et les feux de son talent dépassèrent de beaucoup les frontières de sa petite patrie, lorsqu'en 356, il fut exilé par l'empereur arianophile Constance II en Phrygie où, pendant quatre ans, il rédigea son traité sur la Trinité qui lui valut d'être considéré comme le premier « docteur » de l'église latine d'occident. En 360, lors de l'avènement de Julien, il put regagner Poitiers dont sa haute figure fit un temps la capitale de l'orthodoxie. En 354 ou 356, il y avait accueilli le Pannonien Martin [Saint Martin de Tours] qui, vers 360, créait dans la villa qu'il lui avait prêtée à Ligugé, le premier monastère d'occident. Il passa la fin de sa vie, jusqu'en 367 ou 368, à composer traité, hymnes et ouvrages de théologie s'adressant à l'ensemble du monde chrétien, et à lutter contre les séquelles de l'arianisme.

Il avait été, au fond, le premier « grand homme » de Poitiers. Qu'une cité de cette importance ait

donné naissance à un tel homme peut étonner, mais ce qui est en cause ici, bien plus que la qualité de foi du personnage, est l'excellence de sa formation intellectuelle, car son plus grand mérite est d'avoir transmis à l'occident, traduites en latin, les subtilités de la pensée théologique grecque. Il avait dû recevoir une remarquable formation auprès de maîtres païens installés dans sa ville, puis fut aidé par un certain Héliodore, prêtre au nom tout à fait oriental, à traduire du grec en latin l'œuvre d'Origène ».

L'arianisme est une doctrine fondée par Arius (256-336) qui niait la Trinité et, par conséquent, le caractère divin de Jésus. Elle est importante pour toute cette haute époque et jusqu'au 6^e siècle.

À propos de la formation intellectuelle d'Hilaire et de sa parfaite connaissance du grec, précisons que les recherches faites par les historiens celtisants Françoise Le Roux et Christian Guyonvarc'h sur les vieilles chartes irlandaises nous ont appris que le grec était la langue sacerdotale des druides. Hilaire avait probablement reçu une formation auprès de ces derniers pour embrasser leur état. Les rapports entre Celtes et Grecs remontent à la très haute Antiquité et les dieux du panthéon dit latin ont tous des noms de formation celtique. Jupiter a *Juppiter* en latin mais en ombrien, langue celtique parlée dans l'actuelle Ombrie, on trouve *Iupater* soit *diu pater*, le père (c'est-à-dire le chef des dieux).

Sur le fond, Latins et Gaulois avaient la même religion lors de la guerre des Gaules, même si les rituels des uns et des autres différaient profondément. Taranis désigne Jupiter en tant que dieu du tonnerre (*taran*). Le géographe grec Strabon, qui vécut de 58 avant J.C. aux années 20 après J.C., nous renseigne sur l'état d'esprit des Gaulois de son époque : « Tous les peuples appartenant à la race celtique sont passionnés de guerre, instables et prêts à en venir aux mains, du reste simples et pas méchants ;

à la moindre excitation, ils se rassemblent en foule et courent au combat, cela ouvertement et sans la moindre circonspection, de sorte que la ruse et l'habileté militaire viennent facilement à bout de leurs efforts. On n'a qu'à les provoquer quand on veut, où l'on veut et, pour le premier prétexte venu, on les trouve toujours prêts à accepter le défi et à braver le danger, sans autre arme même que leur force et leur audace. D'autre part, si on les prend par la persuasion, ils se laissent amener aisément à faire ce qui est utile, témoin l'application qu'ils montrent aujourd'hui pour l'étude des lettres et de l'éloquence.

Quant à la facilité avec laquelle ils forment ces rassemblements tumultueux, la cause en est dans leurs caractères généreux qui leur fait ressentir l'injure à leurs voisins comme la leur propre et à s'en indigner avec eux.

À leur franchise, à leur fougue naturelle, les Gaulois joignent une grande légèreté et beaucoup de fanfaronnades ainsi que la passion de la parure, car ils se couvrent de bijoux d'or, portent des colliers d'or autour du cou, des anneaux d'or autour des bras et des poignets et leurs chefs s'habillent d'étoffes teintes de couleurs éclatantes, et brochées d'or. Cette frivolité de caractère fait que la victoire rend les Gaulois insupportables d'orgueil, tandis que la défaite les consterne ».

Pour notre propos, on notera l'application des Gaulois pour l'étude. Ils possédaient l'alphabet dit latin mais, dans la région de Provence, ils utilisaient l'alphabet grec conséquence de la présence de très anciennes colonies grecques. Hilaire, homme du 4^e siècle, eut donc à lutter sur deux fronts, l'hérésie arienne d'une part, la religion païenne de ses ancêtres d'autre part et c'est pour cette dernière raison qu'il vint à Ratiate procéder au baptême de Lupien.

Nous rappelons ce qu'écrivit Grégoire de Tours (538-594 env.) dans son ouvrage *De Gloria Confessorum* :

« Juste à la frontière des Pictaves qui touche à la cité Namnète, c'est-à-dire dans le bourg de Ratiate, repose un certain Lupien qui est mort en blanc. On rapporte qu'il reçut le don du baptême du bienheureux évêque Hilaire. Mais bientôt, comme nous l'avons dit, il quitta son corps. Et Dieu, le dispensateur de tous les biens, lui accorda tant de grâce qu'à son tombeau, un aveugle obtint la vue, un paralysé la marche, un muet la parole ».

Lupien est mort en blanc, c'est-à-dire revêtu de sa robe de baptême ou d'innocence que l'on portait huit jours après le sacrement.

Le culte de Lupien s'est perdu, mais le souvenir d'Hilaire se perpétue dans le nom de nombreuses paroisses, surtout poitevines. En Vendée, une dizaine d'entre elles lui sont dédiées. Au sud de la Loire-Atlantique, on reconnaît Saint-Hilaire-de-Chaléons et Saint-Hilaire-de-Clisson. Autrefois il y avait aussi Saint-Hilaire-du-Coin (*Sanctus Hilarius de Cueno* en 1179) devenu Saint-Fiacre (*Sanctus Fiacrus de Cognio* en 1574). On ne s'explique pas ce changement, Hilaire étant un personnage d'une toute autre envergure que Fiacre, moine irlandais du 7^e siècle.



Saint Hilaire le Grand (église de Poitiers)

À la mort d'Hilaire, vers 367, la situation politique de l'ancienne Gaule était très compliquée et cela n'allait pas s'arranger dans les décennies suivantes. À la fin du siècle, l'Empire romain éclata entre Orient et Occident. L'empire d'Occident s'effondra en 426 en partie à cause des invasions germaniques. Tout au long du 5^e siècle, Suèves, Alains, Vandales, Saxons puis Wisigoths allaient traverser l'ancienne Gaule où s'y fixer comme ces derniers. En 418, pour s'en faire des alliés ou vassaux, l'empereur Constance les avaient fixé en Aquitaine seconde, ce qui incluait l'évêché de Poitiers. Or, les dits Wisigoths étaient acquis à l'arianisme et les persécutions contre les chrétiens reprirent en 466.

Dans la région, on allait aussi voir s'affronter les Romains avec les Saxons installés sur

la côte, les Wisigoths et bientôt les Francs. En 498 ou 499, Clovis, le chef de ces derniers, en se convertissant au christianisme, changea la donne en s'assurant le soutien des gallo-romains.

En 507, Alaric, chef des Wisigoths, était tué à la bataille de Vouillé près de Poitiers. Les Francs s'imposaient au sud de la Loire.

En 511, Clovis convoqua un concile à Orléans. Les évêques aquitains, dont celui de Poitiers, étaient absents. Par contre y était Adelphus en tant qu'évêque de Ratiate.

Clovis décéda la même année, son royaume étant partagé entre ses fils. Dans le bulletin précédent, notre ami Yann Vince a évoqué tout cela et je ne vais pas y revenir.

Le cap-hornier Auguste Dejoie (1862-1890)



Auguste Dejoie

Auguste Dejoie est né à La Chaussée de Vertou en mai 1862 de Pierre Dejoie, pêcheur de sable, et de Geneviève Legeay. Il était l'aîné d'une famille de onze enfants.

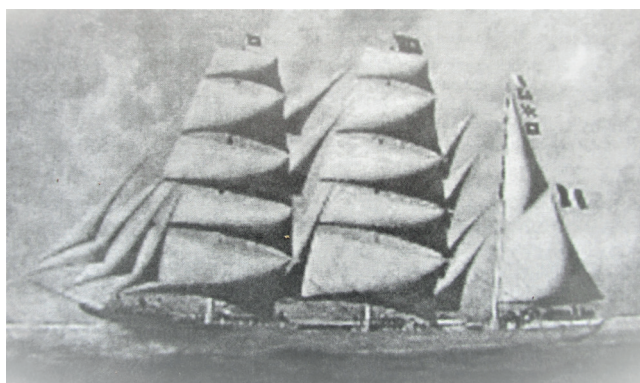
Les pêcheurs de sable se fournissaient en sable dans la Loire et le vendaient pour les besoins du bâtiment et des cultures.

Pierre Dejoie était lui-même né à Vertou, mais sa généalogie le rattache bien aux Dejoie des îles de Rezé qui ont fourni un grand nombre de capitaines au port de Nantes. Auguste s'inscrit donc dans une continuité.

À treize ans, il embarque à bord d'un navire nommé *La Zénaïde*, voie ordinaire pour devenir capitaine au long cours. Nécessairement, il avait aussi reçu une solide éducation scolaire, ce qui induit, à cette époque, une relative aisance familiale. Or, le métier du père et la nombreuse famille à charge s'opposaient à l'aisance et cela posait problème, jusqu'à ce que je rencontre son petit-fils qui me donna la clé. Sa scolarité avait été prise en charge par Lecour-Grandmaison, du château de Mottechaix, près de La Chaussée, transformé en mécène à cette occasion.

En 1892, à l'âge de trente ans, Auguste Dejoie était second capitaine sur *La Jeanne d'Arc*, de Nantes, lorsque le commandant fut emporté par la fièvre jaune à Santos du Brésil. Il lui revint de prendre la suite et de ramener le navire à bon port.

En 1893, il prit le commandement du trois-mâts barque *La Duchesse-Anne*, à coque en acier, de l'armement L. Bureau et fils, de Nantes. L'année suivante, il prit le même poste sur un bateau neuf du même type, *Le Duguesclin*, de la même maison, tout juste sorti des chantiers Dubigeon.

Le trois-mâts barque *Duguesclin*

Après avoir embarqué un chargement de briquettes à Saint-Nazaire, il mit le cap sur Saïgon, en Indochine. Il en ramena du riz comme il se doit.

Les tempêtes sont fréquentes dans les mers d'Orient, mais cette fois, ce fut à la hauteur des côtes de Bretagne. Le navire fut pris dans un violent coup de vent près de Belle-Île et au risque de couler. Déjà, un remorqueur, venu de Lorient était arrivé sur zone. Finalement, profitant d'une accalmie, *Le Duguesclin* parvint à s'en tirer seul et à gagner l'estuaire de la Loire puis Nantes.

1894. Auguste Dejoie avait 32 ans et il était temps de fonder une famille. Il se maria avec Reine-Marie Gautret, de Machecoul, puis il alla reprendre la mer.

C'était encore sur le *Duguesclin* et avec un chargement de briquettes prises à Saint-Nazaire à destination de Saïgon. Là-bas la saison du riz était passée. Il mit alors le cap, à travers le Pacifique, sur Portland en Orégon. Il devait y prendre un chargement de blé à destination de Queenstown, en Irlande. Ancré sur la rivière Astoria, il y fut rejoint par un quatre-mâts anglais, *Le Pinmore*, venu prendre un chargement similaire pour la même destination. Dejoie et son collègue anglais se lancèrent un défi : lequel arriverait le premier à Queenstown !

Jusqu'au Cap-Horn, ils naviguèrent de concert puis se perdirent de vue. Dejoie gagna la compétition avec quatre-vingt-quatre heures d'avance sur son concurrent, ce qui fit beaucoup pour sa réputation de capitaine. Il semble, en effet, que ce genre de course se pratiquait dans la profession et que les performances étaient connues.

Après cet exploit, le capitaine Dejoie gagna Galway pour y charger du charbon à destination de Hong-Kong. À hauteur de Java survint un grave accident. Il faisait nuit et un paquebot hollandais, ayant mal calculé sa route, vint aborder *Le Duguesclin*, lui endommageant sérieusement la voilure. Il n'y eut pas de victime sur le trois-mâts. Par contre, le commandant du paquebot avait trouvé la mort et seize hommes d'équipage étaient sérieusement blessés.

Après avoir réparé son gréement sur la côte, le capitaine Dejoie reprit son cap primitif vers Hong-Kong où il arriva après avoir essuyé un gros typhon.

Après la Chine, il prit la direction de Portland en Orégon. Il n'y trouva pas son collègue anglais, capitaine du *Pinmore*, mais il dut affronter, arme à la main, un écumeur de la côte nommé

O'Sullivan, marchand d'hommes redouté. On ne pouvait pas débarquer sur ces côtes sans être armé. Le banditisme aux États-Unis n'était pas une légende à cette époque (1897).

De Portland, avec une nouvelle cargaison, le *Duguesclin* devait gagner Hambourg. Le passage du Cap-Horn fut difficile et, à hauteur des Malouines, le navire dut éviter de nombreuses glaces flottantes. À Hambourg, il chargea diverses marchandises à destination de Rangoon en Birmanie, mais il semble que *Le Duguesclin* ait fait une escale à Nantes, où, comme l'autorisait le règlement de marine, Auguste Dejoie embarqua son épouse, Marie Gautret qui ne devait plus le quitter.

De Rangoon, le navire, avec une cargaison de riz, mit le cap sur Rio-de-Janeiro. Alors qu'Auguste Dejoie et son épouse étaient à terre, dans cette ville, une bagarre éclata à bord du *Duguesclin*. Le maître d'équipage assomma l'un des bagarreurs. On en était là lorsque le couple Dejoie revint. Le commandant avait des pouvoirs de police et quelques marins furent envoyés à la prison du bord. Quant au maître d'équipage, il se suicida. La jeune épouse du commandant était ainsi directement au contact des réalités de la navigation, mais cela ne la rebuta pas. Elle avait passé le Cap-Horn dans un sens, elle allait le passer dans l'autre.

En effet, le navire devait maintenant gagner la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, mais il y eut un sérieux incident de navigation, le ripage de la cargaison d'où un fort gîte du navire. Il parvint néanmoins à gagner l'Australie. Là, il chargea du charbon à destination de San-Francisco. Mais les côtes de Californie n'étaient pas plus sûres que celles de l'Orégon et, là encore, il dut sortir son arme pour faire face aux bandits locaux. Nous étions en 1898.

De San-Francisco, le navire devait mettre le cap au sud-ouest vers la Polynésie française. Une violente tempête survint au large de l'archipel des Tuamotu. Le second du bord et un matelot furent emportés par une vague sans qu'on puisse les secourir.

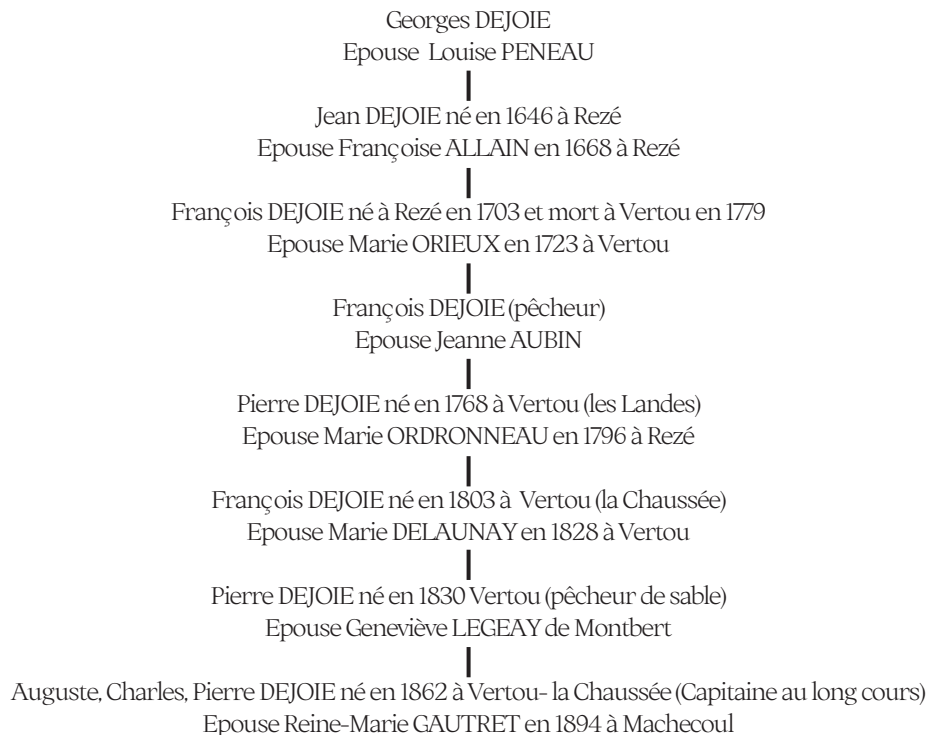
Rentré en Europe, le Duguesclin dut encore affronter une énorme tempête dans la Manche qui devait causer la perte de plusieurs navires. Le trois-mâts s'en tira et put rentrer à Nantes. Le capitaine Dejoie était en mer depuis 78 mois et demanda à se reposer. Il alla surveiller la construction du trois-mâts Saint-Donatien pour le compte des armateurs Bureau et Bail-

lergeau. Il mit définitivement sac à terre en 1909. Les époux allèrent alors se fixer à Saint-Nazaire. Auguste y était nommé inspecteur de la navigation et expert au tribunal de commerce, ce qui dura 12 ans.

Il fut fait officier du mérite maritime et chevalier de la légion d'honneur.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les bombardements obligèrent le couple à quitter Saint-Nazaire pour Machecoul dans la famille. Auguste Dejoie y mourut en septembre 1950. Le courrier de Paimboeuf lui consacra une importante note nécrologique.

Généalogie simplifiée d'Auguste DEJOIE



Sources :

Louis Lacroix, *Les derniers grands voiliers*, Editions Ouest-France.
Bulletin de l'Association Machecoul Histoire n° 12 avril 2015

Les sabliers de la Sèvre

Présentation

Nos voisins de l'association Vertou au Fil des Temps ont travaillé avant nous sur cette activité aujourd'hui disparue, mais que nombre d'entre nous ont connue. Ils y ont consacré deux études et, avec leur autorisation, nous allons les reprendre.

Simone Bouteiller, qui fut professeur au collège Sainte-Anne de Rezé, aujourd'hui décédée, était une amie et elle aurait certainement aimé transmettre son enquête plus largement. Son article : « Les mariniers-sabliers à Vertou » s'adapte aisément à la Morinière et Pont-Rousseau. Il est paru en 1992 dans le n°1 de la revue *Regards sur Vertou* publié par l'association.

L'année suivante, dans le n°2, Michel Friot, patron de la société des sabliers de la Sèvre et, plus particulièrement de la trémie de la Sèvre à la Morinière, lui aussi décédé aujourd'hui, a écrit ensuite : « Un marchand de sable en Sèvre ». Personne ne pouvait être mieux placé que lui pour traiter de ce sujet.

Les mariniers-sabliers à Vertou

par Simone Bouteiller

En 1969, on pouvait encore entendre la sirène d'une péniche chargée de sable qui demandait le passage de l'écluse à la Chaussée des Moines : tout dernier souffle d'une activité rendue caduque par ce que l'on nomme le progrès. Pourtant, le transport de sable eut une place importante dans la vie de la rivière.

Anciens sabliers ou descendants sont fiers et heureux d'habiter aujourd'hui en bordure de Sèvre soit dans la maison qu'ils ont fait construire délibérément dans ce lieu, ou dans la « maison de famille », entendre par-là celle ou demeuraient parents et grands-parents cap-horniers, marins de commerce puis mariniers. Ils sont attachés à Vertou comme à la Sèvre, miroir de plusieurs générations.

Ils parlent volontiers de leur métier, plutôt de leur vie devrait-on dire car ils sont intimement liés. Il est étonnant, pour qui aujourd'hui est obsédé par le chronomètre ou le calendrier,

que les repères d'une vie professionnelle correspondent à ceux de la vie familiale ou à des événements touchant de près celle-ci ; « *avant 40, après 40* » est la coupure la plus marquante de leur vie. C'est dans ce même esprit aussi que le « journal de bord », faits saillants de la vie du navire, ne leur était pas nécessaire.

D'après leur témoignage, jusque dans les années 30, nous permettra-t-on d'avancer, le sable était transporté dans des péniches tirées par des chevaux sur le chemin de halage, elles furent ensuite motorisées ; la transition fut parfois difficile : « *la péniche à cheval était plus agréable, plus romantique, ma mère fut très affectée par l'achat de la péniche à moteur, celui-ci entraînait des trépidations, du bruit..* ».

Dans les deux cas, à cheval ou à moteur, il s'agissaient de « bateaux de canal » du fait de leur rayon d'action qui s'étendait au-delà de Nantes, par le canal vers Brest, via la Loire entre Pont-Rousseau et l'écluse Saint-Félix puis l'Erdre.



Halage d'une péniche par deux chevaux (Source inconnue)

En principe, trois membres d'équipage exploitaient le chaland : « le patron, la patronne et un commis (matelot) ». Ils participaient tous trois au même travail ; les deux premiers étaient souvent le mari et son épouse, l'un et l'autre indifféremment « patron » et propriétaire de la péniche.

Le bateau de bois ancien à « angle vif » (c'est-à-dire à étrave carrée semi-fuyante vers le fond plat permettant de mieux accoster les berges) ne possédait qu'une cale et avait sa partie habitable à l'arrière ; il s'est transformé par la suite, il avait alors deux cales, l'une à l'avant l'autre à l'arrière avec l'habitation au centre ; les caractéristiques de ces derniers étaient les suivantes : « *fond plat, avant « chaudière », arrière carré, longueur 28 m. largeur 4,20 m. tirant d'eau (quantité, volume d'eau que déplace, « tire » un navire, distance entre la ligne de flottaison et la quille) : 1m50 ; l'équipement de levage comportait un mât central rabattable pour le passage des ponts en cas de crues, deux balancines : une pour le déchargement de la cale avant, une pour le déchargement de la cale arrière, une benne d'1/2 m³, tonnage de sable : 110/120 tonnes, une ancre ; carburant : le gaz oil* ».

« *L'habitation comportait une cuisine-chambre avec lits escamotables, d'environ 16 m² et un « sentineau » (sens propre : partie d'un bateau où l'eau d'infiltration s'accumule) ici débarras. À l'avant, une cabine servait au logement du mate-*

lot et d'entrepôt du matériel dont il était séparé par une cloison, 16 m² aussi ; c'était là son lieu de travail. On s'éclaira d'abord au pétrole puis à l'électricité grâce à une dynamo. On se chauffait avec une cuisinière à mazout ».

Malgré cette rusticité apparente, l'un des témoins parle avec émotion de moments de son enfance dans cette cabine de bois lambrissée dont les portes de placard étaient en pitchpin massif, cabine coquette, fonctionnelle où il fait bon vivre en famille. Il y a environ un siècle, l'un des premiers bateaux sabliers à Vertou, *Le Vendée*, était un bateau en fer, sans moteur ; un pousseur de faible puissance véhiculait cette petite « toue » (bateau plat de la Loire. Dict. étym. : *touer*-XIII^e- emprunté au scandinave, *togo* : tirer) qui était déchargée à la brouette, une forte planche assurant le passage entre le bateau et la terre. Des noms de chalands évoqueront le passé : *Saint-Joseph, Grondeur, Bavaria*.

Des sabliers de Saint-Nazaire, *Le Surprise, L'Horizon, La Charente...* fréquentèrent la Sèvre montant à lège (vide ou incomplètement chargé. Emprunté au hollandais *leeg* : vide) jusqu'à Port Domino où ils prenaient un chargement de gravier. Cependant *Le Masséna, L'Idéal* (voir plan), *Le Cap Vert, Le Sèvre et Maine, Le Neptune* de Vertou assuraient le trafic sablier. Ils se ravitaillaient en sable aux dragues à godets en Loire jusqu'à Oudon : ces dragues déversaient le sable dans les cales, il était ensuite amené à divers dépôts au long de la Sèvre ; il en existait un au Chêne sur la rive gauche, entreprise créée par un des marinières-sabliers, le sable était vendu là, au m³ ; les camions sous la trémie recevaient le sable puisé à bord à l'aide d'une grue et d'une benne. Cette entreprise avait un double but : d'abord, le ravitaillement local, le propriétaire ayant le souci de l'approvisionnement continu, ensuite le délestage partiel permettant l'accès à Port Domino ; en effet, il était nécessaire d'alléger la péniche en été lorsque

le niveau d'eau baissait. Il faut noter que les opérations de chargement et de déchargement s'effectuaient cale après cale ce qui pouvait présenter des risques pour la stabilité longitudinale du bateau.

Peu de danger pour la navigation en Sèvre sauf La Ramée et Le Pallet à cause de l'existence de hauts-fonds d'où le délestage indispensable à Vertou. Les principaux problèmes existants étaient liés aux marées donc au passage de l'écluse de Vertou : il était préférable d'entrer le plus près possible de la « pointe d'eau » (marée haute) ayant bénéficié du courant montant et de sortir au moment de la descente des eaux, courant à nouveau bénéfique, c'est-à-dire à intervalle de 12 heures. À noter qu'à cette époque la hauteur d'eau minimum était de 80 cm (elle est actuellement de 70 cm) à la porte aval de l'écluse. Par temps de brume ou de vent, la sécurité exigeait l'arrêt de la navigation ; en période de mortes eaux (niveau faible), le « chargement était moins important, parfois diminué de moitié ».

Ce sable était en partie destiné à la construction mais les principaux acheteurs étaient les maraîchers ; il en venait même de Vendée qui partaient avec le sable et revenaient avec un chargement de fumier. Avant la guerre, le *Masséna* a transporté du sable destiné à l'Angleterre, déchargé à Blain dans le canal de Nantes à Brest.

Durant la guerre de 1940, les Allemands réquisitionnaient les bateaux sabliers. Pour échapper à la réquisition, certains furent cachés au confluent de la petite Maine, face au château du Coin, d'autres tirés à terre dans les marais de Casson ou les tourbières de Sucé dissimulés sous des branchages.

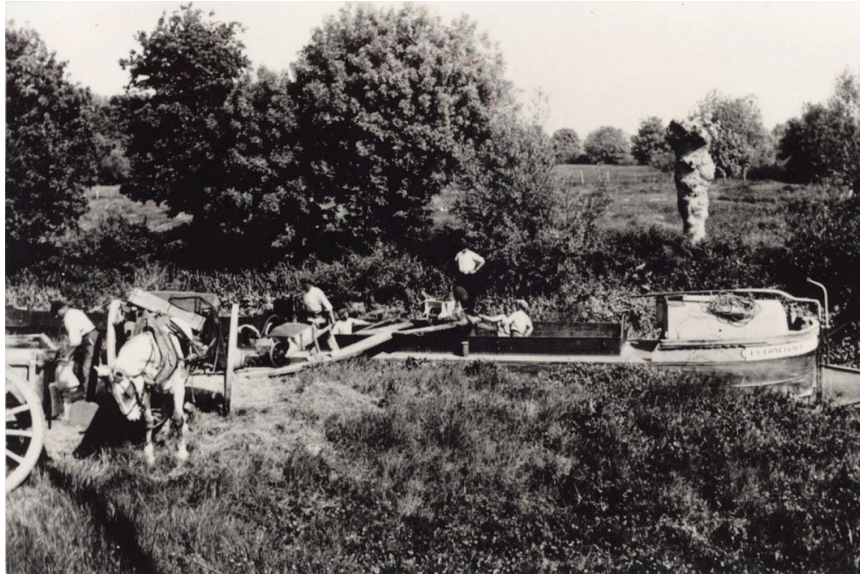
Ils étaient destinés, nous dit-on « au transport des munitions et d'éléments des VI usinés dans la région ».

À la fin des entretiens, nous avons le sentiment que les marinières appartenaient à un monde à part, retranchés partiellement des autres du fait, d'une part, d'une vie de travail réglée jour et nuit, dimanches et fêtes, par les marées ; rythme qui ne permettait que de courts séjours de liberté relative à terre, l'entretien du matériel s'imposant alors ; d'autre part, ils vivaient des difficultés propres à la rivière ; éducation des enfants impossible à bord donc élevés dans la famille ou en pension, présence continue de la mère à bord et puis risques inhérents à la profession tels les accidents lors des manœuvres. Seuls les courts séjours consécutifs au manque d'eau lors des très petites marées pouvaient leur apporter quelque répit mis à profit aussi pour exécuter d'autres petits travaux à buts lucratifs.

Enfin à la question : « était-ce une vie intéressante, n'avez-vous jamais regretté ? » nos interlocuteurs ont un regard lointain un sourire nostalgique et répondent : « nous étions marinières de père en fils ».

La Morinière – C. H. T. (Coll. Friot)





Débarquement à la main et à la brouette d'une péniche de sable en raison d'une panne d'électricité entre 1940 et 1960
C.H.T. (Coll. M. Friot)

Un marchand de sable en Sèvre par Michel Friot

L'extraction du sable de Loire et le transport en Sèvre

Pour extraire le sable de Loire, il n'y avait durant la première moitié du siècle et dans la région nantaise que quelques entreprises, se comptant sur les doigts de la main, dotées d'un matériel assez performant pour l'époque, essentiellement dragues à godets et chalands remorqués. Quelques robustes artisans, à l'aide de « toues » en bois, complétaient la production, cette activité étant parfois pour eux accessoire. En 1923, mon grand-père achète une modeste entreprise de dragage dont le matériel se composait en tout et pour tout d'une vieille drague de bois, équipée d'un moteur Lister à un cylindre, d'une toue de 20 m³ et d'un rafirot poussif pour la remorquer. Le sable est dragué entre le pont en pierre de Pirmil et le pont de Pornic, au confluent de la Sèvre et de la Loire. N'ayant pas de lieu de dépôt bien déterminé, au début de son activité, il décharge le sable en différents endroits de la Sèvre, au pont de la Morinière, à la Cale de Beautour, sans doute aussi à Vertou.

À cette époque le déchargement du bateau s'effectue à la brouette. Le marinier la roule sur des planches posées en travers des hiloires, puis de l'hiloire à la berge : c'est la « rance ».

À Sèvres, le sable est déchargé sur un « commun », terrain servant également aux blanchisseuses pour y étendre leur linge. Inutile de préciser que la cohabitation provoque parfois quelques éclats de voix... D'autant plus que les rapports entre mariniers et laveuses ont toujours été un peu houleux. Ces honorables gens de la rivière se traitaient mutuellement de « poules d'eau » et de « chie dans l'eau ».

Aussi, quand en 1926, un pré en bordure de Sèvre, à proximité du pont de la Morinière, est à vendre, le père Berger s'en rend acquéreur, le remblaie et monte un dépôt de sable avec grue électrique et trémie ou « chargeoir » en béton, technique « moderne » alors.

En 1931, le vieux remorqueur rend l'âme. Pourtant pour le ménage, fréquemment, mon grand-père et son marinier profitaient du courant de la marée, le « flot », pour remonter la Sèvre en s'aidant au besoin de la « bourde »

ou « bâton à pousser ». Ils croisaient parfois un bateau à vapeur, *L'Hirondelle* de Monsieur Bureau, celui qui, à plus de 90 ans, courait pour prendre le tram au terminus de Sèvre. Une vedette en chêne de 6,90 mètres, la *Sèvre*, est commandée au chantier Bureau de Vertou, propulsée par un moteur C.L.M. de 22CV. Ces moteurs diesel deux temps avaient la particularité de comporter deux pistons par cylindre se déplaçant en sens contraire provoquant ainsi compression et explosion.

En décembre 1933, la drague en bois, amarrée en Sèvre, à l'aval de Pont-Rousseau, est écrasée le long du quai par d'énormes glaçons dérivant en Loire et en Sèvre. C'est la catastrophe. La crise économique sévissant alors frappe la construction navale et les Chantiers de Bretagne acceptent en 1934 de construire une drague à des conditions très avantageuses voire inespérées. En somme, la vieille drague a coulé au bon moment !

Caractéristiques principales de cette drague à sable :

Longueur 23 m

Largeur 5 m

Hauteur 7,6 m

Tirant d'eau en charge 0,50 m

Profondeur maximum de dragage 9 m

Volume d'un godet 45 l

Débit à l'heure 50 m³

Puissance de l'appareil moteur (C.L.M.) 25CV

Prix de la drague (en 1934) 180.000 A.F.

Comment travaillaient ces dragues à godets ? En employant la technique du « papillonnage ». La drague était positionnée au moyen de six ancrés suivant le schéma ci-dessous : Elle se déplaçait latéralement de tribord à bâbord, puis de bâbord à tribord en avançant de quelques mètres entre chaque papillonnage ou « balancée ». Elle balayait ainsi une surface dont la largeur variait suivant les emplacements et l'importance de la grève de sable et pouvait atteindre 30 à 40 mètres. La

profondeur de dragage était déterminée par l'inclinaison du « ber », poutre métallique supportant la chaîne à godets, dont l'extrémité était suspendue à un palan motorisé.

Le « coup de main » du dragueur consistait à draguer une épaisseur convenable pour bien remplir les godets, sans trop creuser sous peine de voir la grève s'écrouler en bloquant la chaîne à godets, quitte à passer deux fois sur la même balancée. Affaire d'habitude... Si les godets mor-daient dans une couche de « jalle » (argile solide), on relevait le ber de la hauteur nécessaire, suivant au plus près le relief du fond du fleuve. Avant le remblaiement de l'Île Beaulieu (1966), le gisement de sable dans le bras de Pirmil atteignait par endroits plusieurs mètres d'épaisseur et les grèves « pissaient » continuellement (c'était le terme employé pour désigner le déplacement du sable sous l'effet du courant). Il fallait prendre garde à ne pas laisser le filin d'avancement s'ensabler trop profondément, empêchant ainsi le papillonnage latéral de la drague. Lorsque cet ensablement se produisait, les mariners viraient le filin au treuil d'un chaland, en s'aidant au besoin du « marnage », différence de hauteur entre marée haute et basse. Un jour, avec le personnel de la drague, nous avons été dans l'obligation de creuser à la pelle une sorte de tranchée dans la grève découverte à marée basse pour libérer ce maudit filin.

Un chaland en fer sera acquis en 1936, le *Bouvet*, un bateau de canal de 160 tonnes, 26,50 m de long et 4,50 m de large, dimensions « standard » des écluses de Nantes à Brest.

L'entretien de ces chalands nécessitait une mise en cale sèche tous les quatre ou cinq ans. Mais entre temps, on « faisait la ligne de flottaison ». Le bateau était échoué sur une grève, entre deux marées, cette partie sensible du bordé était débarrassée de sa rouille au marteau piqueur (manuel !) et à la brosse, puis enduit d'une couche de « coaltar », goudron visqueux qu'il fallait chauffer pour l'étendre

sur la tôle. Et le malheureux étourdi, préposé au feu de bois, se faisait proprement engu....quand le feu prenait dans la marmite et qu'il s'efforçait vainement, à grands coups de chiffons, d'éteindre le sinistre...

La période de guerre 39-45 amènera un ralentissement de l'activité et aussi quelques chargements sortant de l'ordinaire comme par exemple quelques cargaisons de sacs de farine chargées à Vertou et déchargées sur l'Erdre, quai de Versailles, car les ponts sur la Loire étaient hors d'usage. Quelques barriques de muscadet se sont, je crois, discrètement roulées entre les sacs. Personnellement, mon premier métier de sablier a consisté à vider l'eau dont le sable était gorgé. On recueillait l'eau dans le « sentineau », compartiment situé au milieu du bateau. L'eau était évacuée par-dessus bord soit tout simplement avec une « pelle à jeter l'eau » en bois ou en tôle, soit avec une pompe à bras. La pénurie de carburant nous donnait de bons biceps.

J'avais à Sèvres quelques copains pour qui les bateaux de marchands de sable constituaient un plongeur idéal. L'un d'eux, Félix, avait un passe-temps favori et... acrobatique. Sur son vélo, il franchissait le pont de la Morinière, non pas sur la route comme tout le monde, mais sur le dessus de la rambarde du pont. Un passage d'environ trente centimètres, une bonne dizaine de mètres au-dessus de la rivière. Le plongeur ne lui faisait pas peur. Quelquefois, avec son frère, il s'élançait les bras en croix en poussant un cri à la Tarzan !

En août 1944, notre drague était garée avec celle de l'entreprise Cosneau sur le bord de Loire dans une anse que l'on appelait « der-



Une barge et une drague échouées prises par les glaces derrière les abattoirs de Pont-Rousseau, 1933 – C.H.T.
(Coll. M.Friot)

rière chez Bertin », terrain situé entre la Loire, la Sèvre et la rue Dos-d'Âne. Il y avait, à proximité, de nombreux jardins potagers, providence des familles privées de ravitaillement. Cet endroit fut copieusement bombardé lors de la Libération. Les dragues furent miraculeusement épargnées. Mais une très belle récolte de choux verts fut cueillie dans les godets remplis de terre projetée par les bombes ! Plus tard, une autre récolte sera celle d'innombrables éclats de bombes remontés dans les godets. Dieu merci, nous n'avons pas dragué d'engins intacts.

L'après guerre est ensuite une période de grande activité pour la navigation commerciale sur la Sèvre. Les carrières Barré du Pont Caffino, puis Graton de la Haye Fouassière fournissent du gravier pour la reconstruction de Nantes et de Saint-Nazaire. *Le Grondeur*, *Le Bavaria*, *La Vendée* des carrières Barré naviguent régulièrement. *La Surprise*, *L'Idéal*, *Le Général Leclerc*, *La Marne* et d'autres encore participent au trafic avec les sabliers *Le Masséna* au « père » Huteau, président du Syndicat des marinières, *Le Sèvre-et-Maine* et le *Cap Vert* aux frères Rochedreux, de la Haye Fouassière, par ailleurs récoltants de muscadet et grands amateurs de « petites rincettes »...

Combien de fois j'ai vu le brave Lucien boire à la régalaide en brandissant à bout de bras son tonnelet d'une dizaine de litres à la bonde généreuse ! « Papa » Huteau, quant à lui, n'aimait pas perdre une minute. Le barrage de Pont-Rousseau, à l'entrée de la Sèvre, constituait un obstacle infranchissable à marée basse. Il fallait attendre la marée montante pour plonger dans l'étroit passage de 7 mètres de large. Pour corser la manœuvre, le flot portait en travers, le pont étant implanté de biais sur la rivière. Il fallait viser juste. Cependant, dès que la hauteur d'eau était suffisante, un coup strident alertait le matelot resté à bord du *Masséna*, amarré aux abat-toirs, à 200 mètres de là. Le préchauffage de l'antique moteur « Kromhout » était mis en route, tandis que les sabots de bois du patron claquaient sur les pavés de la cale. Et quand, d'un bond, le père Huteau regagnait son bord, le Kromhout cognait ses premiers tours. *Le Masséna* pouvait franchir la véritable chute d'eau s'engouffrant dans le pertuis, sous le regard de quelques curieux.

Minuté, je vous dis. Pourquoi ? Mais parce qu'il fallait arriver à Vertou, distant de quelques kilomètres, avant que la marée ne redescende et franchir l'écluse pour ravitailler la trémie du Chêne lui appartenant.

En 1962, le « grand » Fruchard de Beautour quitte l'entreprise après 38 ans de présence. Avant d'être marinier, il était employé aux Verreries de Vertou. C'était un conteur pittoresque. Je me souviens de cette anecdote : un de ses camarades avait reçu une belle montre en cadeau, mais il ne savait pas lire l'heure. À ses amis qui, malicieusement, lui demandaient l'heure, il répondait invariablement, en jetant un coup d'œil sur le cadran : « *Juste comme Vertou !* ». Quant à l'éclusier qui était tombé dans son puits : « *Bah ! On a puisé du demi-vin pendant un certain temps...* ». Le *Grand* avait commencé à naviguer vers 1920, chez un marinier de Vertou. « P'tit Père » de la dynastie des Thorin. Ils chargeaient leur toue en Loire, à la main, avec une « drague » ou « bêche », sorte de boîte fixée sur un manche de plusieurs mètres et traînée sur le fond sableux. Une autre méthode consistait à échouer la toue à marée basse sur la grève et, le sable étant découvert, à le charger à la pelle. Il fallait faire vite car la marée montante n'attendait pas !

L'évolution des moyens de dragage connut ensuite plusieurs étapes. Les dragues à godets furent progressivement remplacées vers 1960 par des chalands ou des pontons automoteurs équipés de grues à benne monocâble ou bicâbles, benne appelée aussi « crapaud ».



Arrivée d'une péniche chargée de sable en temps de crue sur la Sèvre (1955-1960) C.H.T. (coll. M. Friot)

Engins plus mobiles et d'un entretien moins onéreux. La dernière drague à godets *La Chézine* poursuit cependant son activité jusqu'en 1977. En 1968, apparut la première drague automotrice, suçeuse-refouleuse et auto-porteuse. Ce terme désigne en fait un chaland d'environ 500 tonnes, se chargeant au moyen d'une pompe d'aspiration et pouvant également refouler son chargement sur des trémies ou des bassins de réception. Six dragues de ce type sont actuellement en activité entre Angers et Saint-Nazaire.

La navigation commerciale en Sèvre a cessé en 1971, concurrencée par les transports routiers. Le *Cap Vert* a remonté son dernier chargement de sable le 23 mars 1971 avec son équipage composé de Pierrot et Georges Thorin, dit « Mayeux ». Les surnoms des mariniers étaient fréquents, transparents ou mystérieux : « P'tit Père », « Désossé », « Flambalair », « Tatahouine », « P'tit Pout ». L'ultime bateau de sable déchargé à la trémie du Chêne fut *Le Suffren*, le 7 juillet 1971.

Quelques mois auparavant, en décembre 1970, les glaces dérivèrent en Loire. Le registre de l'écluse de Vertou signale le passage, à vide, du *Suffren*, du remorqueur *Vaillant* et du chaland-grue *Le Goëland*, le 31 décembre 1970. Début janvier 71, un essai de dragage de sable en Sèvre

a lieu en amont du pont du Chêne. Mais le sable n'est pas de très bonne qualité, gris et mélangé de vase. L'essai sera sans suite. La flotille regagne la Loire, dégagée de tout glaçon.

Ce sera la dernière manifestation d'une activité batelière en Sèvre. L'envasement de la rivière devient ensuite très important. Les méthodes de dragage dans le port mettant en suspension des quantités importantes de vase, chaque marée introduisait des volumes d'eau fortement chargée. La destruction du seuil de Pont-Rousseau, lors de la construction des différents ponts reliant Pirmil à Rezé, a accentué ce phénomène. Souhaitons que le barrage projeté au confluent soit édifié au plus vite (en fait il sera construit en 1995) et que les promenades joliment aménagées sur ses rives redonnent à la Sèvre son charme d'antan, telle que je l'ai connue lorsque j'apprenais à nager à la Morinière, en 1936, devant la grue du père Friot !

Dans les premières années d'activité du dépôt de la Morinière, les quantités vendues se situaient entre 300 et 500 m³ par mois pour atteindre 700 à 900 m³ dans les années 30. Dans les dernières années de navigation (1965-1970), ces quantités étaient de l'ordre de 1 500 à 2 000 m³ par mois. Au dépôt du Chêne, dans les mêmes années 65-70, les chalands débarquaient 500 à 800 m³ par mois.



L'Hirondelle sous le pont de Morinière C.H.T. (coll. M. Friot)

Notre amie Denise n'est plus



Denise Vannier (photo Rezé Mensuel été 2018)

Le dimanche 27 octobre dernier, notre amie Denise Vannier-Marchais s'est éteinte à l'âge de 102 ans. Féru de généalogie, Denise avait rejoint en 1978, le groupe de recherches sur l'histoire de Rezé puis notre association dès 1982.

Elle était née le 16 avril 1917. Issue d'une vieille famille rezéenne (début du 19^e siècle), elle était la fille de Jean-Baptiste Marchais et de Baptistine Angebaud, bouguenaisienne d'origine. Son père, entrepreneur de maçonnerie à qui l'on doit, entre autres, quelques maisons « loi Loucheur », fut conseiller municipal et fondateur de l'une des premières amicales laïques (Rezé centre, actuel CEPAL).

À 15 ans, sa mère l'inscrivit à la prestigieuse école Pigier à Nantes et en juin 1939, elle épousa Jean Vannier, salarié à « Château Bougon » (Airbus) qui décéda brutalement en mai 1941.

Seule avec son jeune fils, elle travailla à l'usine aéronautique jusqu'aux bombardements de septembre 1943, où ils durent se réfugier avec ses parents à Saint-Philbert-de-

Bouaine en Vendée. La Libération venue, elle se réinstalla dans le vieux bourg de Rezé et travailla plus de 30 ans, de 1945 à 1977 comme comptable aux Ateliers et Chantiers de Bretagne (ACB).

Militante active de l'amicale laïque, pour le théâtre et les fêtes, Denise était dotée d'une prodigieuse mémoire ; elle se souvenait du passage à Nantes du président Doumergue en avril 1930, « j'étais au cinéma avec ma tante », ou pouvait évoquer le procès l'année suivante des insurgés de Cayenne au palais de justice, « mon père était juré ».

Pour autant notre doyenne regardait, confiante, l'avenir, témoignant ainsi des mutations de la ville dans un récent *Rezé mensuel*. « Quand on s'est appelée Marchais, disait-elle, souriante, en 2017, à un journaliste de la presse régionale, *il faut continuer à marcher tous les jours...* ».

Nos pensées vont à son fils Jean-Paul et à sa petite-fille Anne-Sophie.

Rezé la républicaine

Un ouvrage de Yann Vince paru aux éditions Coiffard

Rezé doit son organisation en commune à la Révolution française, comme les quelques 41 000 communes de la France de l'époque. En un peu plus de deux siècles, le fait communal, souvent mis en cause par le pouvoir central, devint une réalité. S'il fallut deux siècles aux communes pour gagner en autonomie, étendre leurs domaines d'intervention, choisir leur maire, il n'en fallut pas moins à Rezé, ville riche d'une histoire bi-millénaire, pour imposer une identité spécifique dans la métropole nantaise.

Longtemps ville de banlieue, à la confluence de la Loire et de la Sèvre, dépendant largement du développement de Nantes, qui tenta par trois fois d'annexer sa voisine, Rezé est riche d'une diversité de quartiers aux identités distinctes qui, de velléités « séparatistes » affirmées par certaines dans leur histoire, irriguent aujourd'hui la vivacité de la ville. Les personnalités des maires successifs — qu'ils soient désignés au 19^e siècle ou élus depuis 130 ans — et de leurs équipes municipales ont enrichi une vie démocratique locale marquée par un engagement républicain tranchant souvent avec celui des communes rurales mais rapprochant Rezé de la ville-centre.

Rezé la républicaine présente ici deux siècles de cette histoire et de cette vie, s'attachant à préciser le contexte historique national voire local, à présenter les personnalités des maires à travers leurs biographies, à expliciter enfin les choix et décisions des différentes municipalités, depuis la tourmente de la guerre civile durant les révolutions jusqu'à la construction métropolitaine actuelle, à l'aube du 21^e siècle.



► **Commandes** : Le livre vous sera envoyé après réception d'un chèque de 20 € pour les Rezéens ou de 28 € (inclus les frais de port) pour les non-résidents. Le chèque sera établi à l'ordre des **Amis de Rezé** et envoyé à **M.F Artaud n°5 rue de l'Ilette 44400 Rezé**. Précisez votre nom, prénom et adresse lors de votre commande.

Renseignements : lesamisdereze@laposte.net

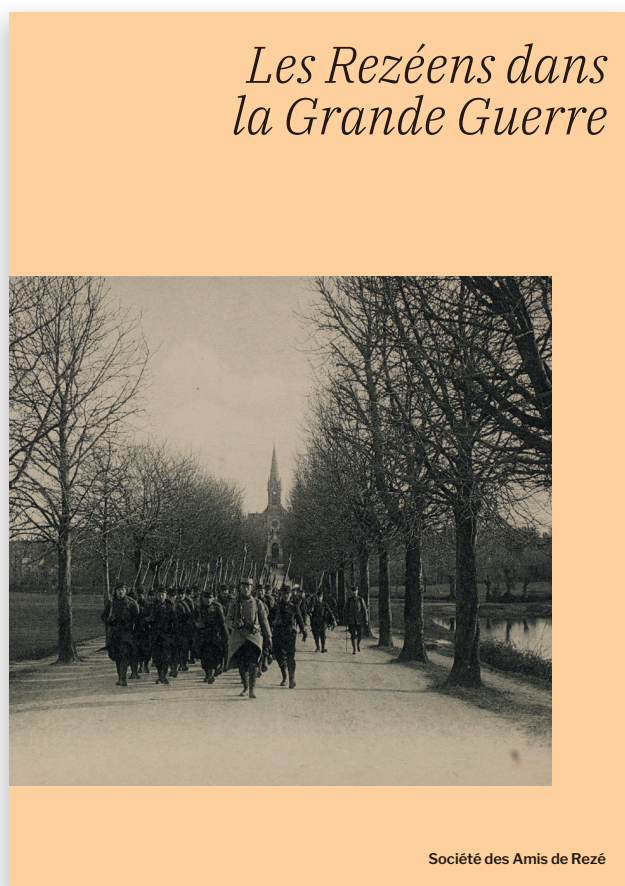
Prix public : 22,00 €

Les Rezéens dans la Grande Guerre

Un ouvrage collectif de la Société des Amis de Rezé

Les soldats. L'arrière. La mémoire.

« L'histoire locale, écrite au plus près des acteurs, participe à la lecture de la complexité du monde » (Préface de Didier Guyvarc'h)



Cet ouvrage de 189 pages, richement illustré, regroupe des articles déjà publiés dans le bulletin des Amis de Rezé, remaniés ou étoffés pour la circonstance, ainsi que d'autres, inédits.

► **En vente** au prix de 20 € dans les 2 Centres culturels Leclerc à Rezé, Super U - Galarnière, Intermarché - Blordière, Tabac-Presses - Saint-Paul.

► **Commandes** : Le livre vous sera envoyé après réception d'un chèque de 20 € pour les Rezéens ou de 28 € (inclus les frais de port) pour les non-résidents. Le chèque sera établi à l'ordre des **Amis de Rezé** et envoyé à **M.F Artaud n°5 rue de l'Ilette 44400 Rezé**. Précisez votre nom, prénom et adresse lors de votre commande.

Renseignements : lesamisdereze@laposte.net

Les mardis de l'histoire

14^e Saison 2019-2020

La Société des Amis de Rezé, Rezé-Séniors et la Résidence Saint-Paul vous proposent différentes conférences, ayant lieu à la Résidence Saint-Paul, 103 rue Jean Fraix à Rezé.

L'entrée est gratuite et libre.

Mardi 8 octobre 2019 / 14:30

L'arrestation du surintendant Fouquet
Emmanuel de Gourcyl

Mardi 5 novembre 2019 / 14:30

La Saint-Barthélemy
Philippe Hamon

Mardi 14 janvier 2020 / 14:30

Les doubles funérailles d'Anne de Bretagne
Jacques Santrot

Mardi 3 mars 2020 / 14:30

Châteaubriand
Jean Guiffan

Mardi 24 mars 2020 / 14:30

Goya
Gilbert Ganez-Lopez

Mardi 28 avril 2020 / 14:30

Madame de Pompéry
Correspondance durant la Révolution
Michel Kervarec

Rejoindre les Amis de Rezé

Pourquoi adhérer ?

En adhérant à l'association, vous recevrez chez vous vos bulletins gratuitement. La cotisation annuelle est fixée cette année à 15 euros pour les Rezéens et 18 euros pour les autres (participation de 6 euros pour frais d'envoi).

Vous bénéficiez ainsi d'une importante réduction sur l'ensemble des bulletins et des remises accordées par Rezé-Séniors avec votre carte des Amis de Rezé. Votre participation est indispensable pour continuer de publier des faits relatifs à notre commune car elle permet de régler les frais de mise en pages et d'imprimerie. L'association est régie par la loi de 1901 et tous ses membres sont bénévoles.

Comment adhérer ?

Vous pouvez nous contacter par :

internet : lesamisdereze@laposte.net

courrier : Société des Amis de Rezé
Yann Vince
6 rue du Pélican
4440 Rezé

Merci d'indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre téléphone et votre email.
Nous vous enverrons en retour un bulletin d'adhésion.

Ce bulletin est le vôtre

Contribuez à sa rédaction, à sa diffusion et à son succès :

- Faites-nous part de vos avis, de vos suggestions ;
- Confiez-nous vos documents, photos, mémoires d'un membre de votre famille en rapport avec Rezé. Ils peuvent faire l'objet d'une diffusion et d'une sauvegarde aux archives municipales de la ville.

La rédaction des articles est ouverte à tous. Un membre de l'association peut vous y aider. Alors, à vos plumes !

colophon

Responsables de la publication

Isidore Impinna

Yann Vince

Saisie

Liliane Biron pour les articles 2, 3, 4, 9, 10 et 11

Contact

lesamisdereze@laposte.net

Reprographie

Mairie de Rezé

Conception graphique et maquette

Émilie Bouchon

Composition typographique

Breite Grotesque

Spectral

Space Grotesk

Savate

Numéro ISSN

226-4012

Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ceux-ci. Si des illustrations apparaissent sans leurs auteurs ou leurs sources, sachez que nous nous sommes efforcés de les rechercher selon nos moyens.